



ALPIQ

2012

Rapport de gestion

Chiffres clés 2012

Groupe Alpiq

En mio de CHF	Variation +/- 2011-2012 en % (résultat opérationnel)	Résultat opérationnel avant effets exceptionnels		Résultats selon IFRS après effets exceptionnels	
		2011	2012	2011	2012
Chiffre d'affaires net	-9,1	13 984	12 710	13 961	12 710
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA) ¹	-18,5	1 209	985	937	1 200
Amortissements et pertes de valeur	-19,7	-579	-465	-1 229	-2 128
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT) ¹	-17,5	630	520	-292	-928
en % du chiffre d'affaires net		4,5	4,1	-2,1	-7,3
Résultat consolidé	-14,7	258	220	-1 346	-1 086
en % du chiffre d'affaires net		1,8	1,7	-9,6	-8,5
Investissements nets	-155,9	669	-374	669	-374
Total des fonds propres	-19,3	6 205	5 010	6 205	5 010
en % du total du bilan		35,6	33,9	35,6	33,9
Total du bilan	-15,3	17 446	14 784	17 446	14 784
Collaborateurs ²	-8,8	11 009	10 039	11 009	10 039

1 EBITDA/EBIT après reclassification du poste «Résultat des entreprises associées» (voir explications page 77 du rapport financier)

2 Effectif moyen en postes à plein temps

Chiffres clés par action

En CHF	Variation +/- 2011-2012 en %	2011	2012
Valeur nominale	0,0	10	10
Cours boursier au 31.12.	-22,9	170	131
Plus haut	-50,4	381	189
Plus bas	-16,0	150	126
Résultat net	22,4	-49	-38
Dividende ¹	0,0	2,00	2,00

1 Proposition à l'attention de l'assemblée générale du 25 avril 2013

L'aperçu des années 2008 – 2012 est visible aux pages 130 et 131 du rapport financier.

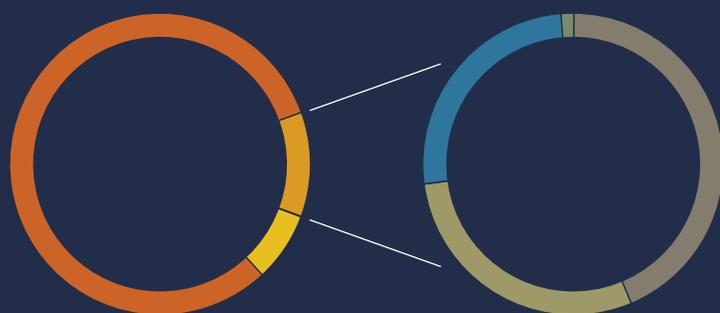
Parc de centrales 2012

	MWe	MWe	GWhe	GWhe
Centrales hydroélectriques		2 778		5 602
Suisse	2 778		5 486	
Italie ¹	0		116	
Petites centrales hydroélectriques, parcs éoliens, centrales solaires		310		568
Suisse	13		46	
Bulgarie	73		116	
France	13		38	
Italie	205		344	
Norvège	7		24	
Centrales nucléaires		775		5 751
Suisse	775		5 751	
Centrales thermiques conventionnelles		2 578		8 067
Suisse	55		384	
Allemagne	56		31	
France	408		447	
Italie	341		1 928	
Espagne	831		2 041	
République tchèque	484		1 654	
Hongrie	403		1 582	
Puissance totale installée Alpiq ²		6 441		19 988
Puissance totale installée Alpiq 2011 ²		7 595		21 489

- 1 A la date d'échéance, les centrales n'étaient plus en possession d'Alpiq
2 Hors contrats à long terme

Achats d'énergie en 2012

(hors activités spéculatives)



Approvisionnement

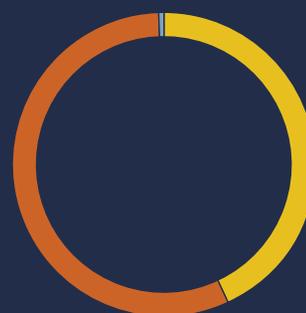
Marché	79%	108 615 GWh
Production propre	15%	19 988 GWh
Contrats à long terme	6%	8 213 GWh
Total		136 816 GWh
Total 2011		141 508 GWh

Production

Thermique conventionnel	40%	8 067 GWh
Nucléaire	29%	5 751 GWh
Hydraulique	28%	5 602 GWh
Nouveau renouvelable	3%	568 GWh
Total		19 988 GWh
Total 2011		21 489 GWh

Ventes d'énergie en 2012

(hors activités spéculatives)



Suisse	43%	59 168 GWh
International	56%	77 272 GWh
Trading	1%	376 GWh
Total		136 816 GWh
Total 2011		141 508 GWh



Des racines helvétiques – une présence en Europe

Depuis sa création en 2009, Alpiq Holding SA est, en Suisse, la première entreprise de négoce d'énergie et de services énergétiques à orientation européenne. Actif en Suisse et en Europe, le Groupe a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires annuel consolidé d'environ 12,7 milliards de CHF. L'entreprise est active dans les domaines de la production, de la vente et du négoce d'énergie ainsi que dans celui des services énergétiques. Alpiq assure environ un tiers de l'approvisionnement en électricité sur le territoire suisse.

Rapport de gestion 2012

Pour Alpiq, l'année 2012 a été placée sous le signe du changement. Les mesures de restructuration ont déjà produit leurs premiers effets. Malgré cela, le résultat réalisé par le Groupe est nettement inférieur à celui de l'exercice précédent.

Sommaire	
Editorial	4
Rapport annuel	8
Corporate Governance	22
Rapport de rémunération	40
Rapport financier	44

Sous le signe du changement

De grands bouleversements et des turbulences économiques affectent le secteur énergétique en Europe. Dans ce contexte marqué par l'incertitude, Alpiq se concentre sur son rôle de producteur d'électricité fiable et de prestataire de services innovant. Pour rétablir l'équilibre financier, elle se focalise encore davantage, simplifie l'organisation et adapte la structure des coûts à la nouvelle donne.



Hans E. Schweickardt,
Président du Conseil d'administration
et CEO a.i. jusqu'à fin 2012

En raison des changements réglementaires et du faible développement économique découlant de la crise financière et de la dette, les structures de prix et, par conséquent, les modèles d'affaires de nombreux fournisseurs d'énergie européens se voient fortement compromis. Réalisés alors que les signes étaient plus favorables, les investissements affichent maintenant des perspectives de rendement substantiellement revues à la baisse.

Suite aux premières mesures engagées en 2010 et 2011, le Conseil d'administration et la Direction générale ont adopté fin 2011 un plan de restructuration global. Au premier plan figurent la concentration sur les activités de vente et de négoce à l'échelle internationale, la simplification de l'organisation associée à des réductions de coûts annuelles à raison de 100 millions de CHF, la vente de participations ainsi que de certaines parties de l'entreprise, et une réduction des investissements. Ces mesures ont été rigoureusement appliquées au cours de l'exercice 2012 et ont ainsi permis de limiter le recul de l'EBITDA et de réduire l'endettement.

Organisation simplifiée et efficacité augmentée

Malgré les progrès accomplis, le Conseil d'administration et la Direction générale ont décidé fin 2012 de procéder à des adaptations supplémentaires pour rétablir durablement l'équilibre financier. Une telle décision était en effet nécessaire en raison des conditions cadres et de marché difficiles ainsi que des profondes mutations du paysage énergétique européen.

Notre but est de positionner Alpiq comme producteur d'électricité fiable et prestataire de services innovant en Suisse et sur certains marchés étrangers. Grâce à notre parc de centrales, moderne et flexible, nous continuerons de jouer un rôle clé non seulement dans la sécurité de l'approvisionnement en électricité pour la population et le secteur économique en Suisse, mais aussi pour contribuer à la stabilité du système énergétique en Europe. Grâce à notre offre de prestations globales et de solutions innovantes dans les secteurs de la gestion et de l'efficacité énergétiques, nous exploiterons les opportunités résultant des modifications des conditions cadres.

Activités opérationnelles sur la bonne voie

La solidité du résultat opérationnel réalisé en 2012 est due d'une part à une production fiable associée à une valorisation optimisée des ouvrages; et d'autre part, à

la rentabilité de nos activités de négoce de gros, à l'évolution positive des services énergétiques en Suisse et à l'étranger ainsi qu'aux importantes réductions de coûts déjà réalisées.

Alpiq a aussi franchi des étapes importantes en matière de sûreté et de développement de son propre parc de centrales. Ainsi, par exemple, dans le projet de la nouvelle centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance, les travaux de percement de la galerie d'accès ont été achevés, permettant ainsi d'accéder aux chantiers par voie souterraine et de poursuivre l'ensemble des travaux comme prévu. L'arrivée d'un nouveau partenaire, les Services industriels de Bâle (IWB), a marqué un autre moment fort de ce qui est l'un des plus importants projets d'infrastructure en Suisse. IWB a racheté 15% de la participation d'Alpiq. Nous détenons ainsi à ce jour encore 39% des parts.

Quant à Alpiq InTec, elle a prouvé son savoir-faire et sa force d'innovation dans la réalisation de divers projets. L'entreprise a renforcé sa position de leader dans le secteur de la mobilité électrique avec la création de la société Alpiq E-Mobility SA et la conclusion de coopérations avec Toyota et Chevrolet. Avec le projet EVite, Alpiq joue un rôle majeur dans la création et l'entretien d'un réseau suisse de bornes de recharge rapide pour les véhicules électriques. Dans le secteur de la technique et gestion du bâtiment, Alpiq a gagné la confiance d'un grand nombre de nouveaux clients. Ainsi, les CFF (Chemins de fer fédéraux) ont choisi Alpiq comme contracteur énergétique pour le projet Pont-Rouge à Genève.

Des conditions cadres sûres: une nécessité

Le Conseil d'administration et la Direction générale ont assidûment étudié les perspectives de marchés et les opportunités de négoce à venir. Les interventions réglementaires, comme, par exemple, les subventions massives accordées à l'énergie éolienne et photovoltaïque, influencent fortement les paramètres établis et complexifient les prises de décision. Les conditions cadres et de marchés renforcent la pression sur certains types de centrales conventionnelles. Pour cette raison et vu la baisse des perspectives de résultat, nous avons dû procéder à d'importantes corrections de valeur pour notre parc de centrales.

Changements à la Direction générale

Le Conseil d'administration a nommé Patrick Mariller nouveau CFO et membre de la Direction générale. Kurt Baumgartner est parti comme prévu à la retraite après

avoir travaillé 37 ans pour le Groupe Alpiq au sein duquel il était membre de la Direction générale et CFO depuis 1992. Le Conseil d'administration et la Direction générale remercient Kurt Baumgartner pour ses grands services et son engagement infatigable envers la société. Jasmin Staiblin est entrée en fonction en tant que CEO d'Alpiq au 1^{er} janvier 2013, ce qui m'a permis de me concentrer de nouveau sur mon mandat de Président du Conseil d'administration.

Nouvelle orientation pour renforcer l'entreprise

La nouvelle orientation d'Alpiq pour s'adapter aux changements radicaux des conditions cadres et de marchés a exigé – et exigera encore – d'importants efforts. Je tiens donc à remercier tous les actionnaires qui nous ont soutenus dans ce travail complexe, ainsi que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui ont fait preuve d'une capacité d'adaptation et d'un engagement extraordinaires. En persévérant dans la voie de la concentration sur notre cœur de métier, de la simplification de l'organisation et de l'adaptation de la structure de coûts, nous créons les bases indispensables pour pouvoir surmonter les défis à venir.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction générale



Hans E. Schweickardt
Président du Conseil d'administration et CEO a.i. jusqu'à fin 2012



La future centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance :
une contribution essentielle à la sécurité d'approvisionnement.

Renforcer la pérennité

Le secteur énergétique est confronté à d'importants défis. Alpiq prouve qu'elle est prête à les relever pour renforcer la pérennité de l'entreprise dans différents domaines.

Les objectifs de la première étape sont atteints

Dans le secteur de l'énergie, les changements économiques et réglementaires mènent à une remise en question de modèles d'affaires jusqu'alors efficaces. Pour cette raison, Alpiq a engagé une restructuration globale en vue de consolider l'entreprise à long terme.

La restructuration du Groupe Alpiq, lancée en novembre 2011, repose sur trois piliers: concentration, réduction significative des coûts ainsi que de l'endettement, et simplification de l'organisation. Au cours de l'exercice 2012, des progrès notables ont été accomplis dans ces trois domaines.

Meilleure efficacité grâce à la concentration

Dans le cadre de son plan de restructuration globale, Alpiq a doté ses activités d'optimisation et de négoce d'une nouvelle orientation. Les activités se concentrent désormais sur l'optimisation du portefeuille de production de l'entreprise. Alpiq se positionne ainsi clairement comme entreprise de négoce d'énergie basée sur ses actifs. Cette mesure a permis de réduire la complexité des activités et leurs risques avec un résultat qui s'est traduit par une baisse significative des besoins en ressources dans l'optimisation et le négoce.

Aujourd'hui, les actifs d'Alpiq sont commercialisés par un seul accès. L'objectif reste de minimiser les risques et d'améliorer les résultats. Alpiq a achevé la réorganisation de ses activités d'optimisation et de négoce comme prévu à fin 2012. Au cours de l'exercice à venir, les travaux d'adaptation et d'optimisation des processus et systèmes seront poursuivis afin de réduire encore les coûts.

Adaptation des structures et processus

D'une part, Alpiq a adapté ses structures et processus dans les domaines de l'optimisation et du négoce afin de réaliser dès 2013 des économies de coûts annuelles de près de 100 millions de CHF par an. D'autre part, elle a réduit ses activités de vente à l'échelle internationale en se concentrant sur son cœur de métier, vendu l'entreprise

finlandaise Energiakolmio Oy et finalisé le retrait de ses activités de retail en Italie, en Espagne et en Norvège. Toutes ces mesures permettent à Alpiq d'adapter l'organisation et les ressources aux nouveaux besoins.

Les fonctions de support spécifiques aux pays ont été supprimées et regroupées par régions. Alpiq a en outre réuni les fonctions de conduite et de pilotage du Groupe au sein de son Group Center.

Par ailleurs, l'uniformisation de l'image ainsi que la concentration sur la marque ont permis à Alpiq de renforcer la perception et le profil de la marque ainsi que de réduire les dépenses. De même, la dissolution du siège principal d'Alpiq Holding SA à Neuchâtel a contribué à réduire les coûts.

Apport de capitaux grâce aux désinvestissements

La vente de certaines parties de l'entreprise et des actifs financiers est une mesure importante engagée par Alpiq pour regagner de la marge de manœuvre, tant du point de vue stratégique que financier. D'ici la fin 2014, Alpiq prévoit une réduction de l'endettement net allant jusqu'à 2 milliards de CHF. Les cessions d'actifs permettront d'apporter des capitaux d'une valeur estimée à 1,8 milliard de CHF.

Il s'agit d'un défi de taille puisque la majeure partie des entreprises énergétiques en Europe cèdent également des participations. De plus, les activités d'investissement ont été freinées par une grande instabilité dans les relations économiques et financières sur les marchés. Il était ainsi difficile pour les investisseurs potentiels de trouver des financements pour les acquisitions.

En dépit de ce contexte, Alpiq a réussi à apporter des capitaux d'une valeur de 605 millions de CHF, et de respectivement 870 millions de CHF en incluant le remboursement du prêt à Edipower. La quote-part la plus élevée provient de la cession du secteur EVT du Groupe allemand Alpiq Anlagentechnik qui a rapporté 214 millions de CHF, et la vente des 20% de participation dans l'entreprise énergétique italienne Edipower pour 240 millions de CHF. Par ailleurs, Alpiq a cédé, au cours de l'exercice 2012, 15% de sa participation dans la centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance ainsi que d'autres entreprises, participations et projets, principalement concernant des activités internationales.

Renforcement du plan de restructuration

En raison des difficultés persistantes sur les marchés associées aux changements profonds du paysage énergétique en Europe, Alpiq perçoit la nécessité de renforcer son plan de restructuration. L'entreprise se concentrera encore davantage et continuera de simplifier son organisation au fil du processus de désinvestissements. La structure d'entreprise d'Alpiq, en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2013, avec ses trois domaines opérationnels Production d'énergie (Generation), Commercialisation & Né-

goce (Commerce & Trading) et Services énergétiques (Energy Services) s'orientera sur la chaîne de création de valeur. Les processus et systèmes seront adaptés en fonction. Alpiq table ainsi sur des économies de coûts annuelles supplémentaires à raison de plus de CHF 100 millions de CHF dès fin 2014.

Le programme de désinvestissements en cours sera poursuivi et complété par de nouveaux projets. Ainsi, Alpiq vend sa participation de 24,6% dans l'entreprise énergétique Repower ainsi que ses actions de Romande Energie Holding SA. Elle étudie les possibilités de vente des centrales à charbon tchèques de Kladno et Zlin et envisage de céder sa participation majoritaire dans Società Elettrica Sopracenerina SA (SES). Les deux entreprises élaborent une solution appropriée pour cette part de 60,89% en prenant en compte les spécificités régionales et, surtout, les intérêts des communes approvisionnées en électricité par SES ainsi que ceux des actionnaires minoritaires. De plus, Alpiq prépare la cession d'autres actifs qui immobilisent des capitaux importants dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables à l'étranger. En outre, Alpiq a transféré à Swissgrid son réseau à très haute tension comme prévu début janvier 2013.

Planifier aujourd'hui pour garantir la sécurité de l'approvisionnement électrique de demain

La transition énergétique implique à parts égales les politiques, la population et les acteurs de l'énergie. Alpiq crée aujourd'hui les conditions nécessaires pour disposer d'un parc de production qui garantisse la sécurité future de l'approvisionnement en Suisse et à l'étranger.

Nouvelles conditions cadres

Le développement massif d'installations d'énergie renouvelable en Europe joue désormais un rôle décisif dans la fixation des prix de l'électricité. Ainsi, l'écart de prix classiques entre les périodes peak et off-peak se réduit peu à peu, ce qui, à court terme, représentera un défi majeur à relever pour les exploitants de centrales de pompage-turbinage. En effet, le développement de la production énergétique à partir de sources renouvelables requiert des moyens de stockage de l'électricité. C'est la raison pour laquelle les centrales de pompage-turbinage répondent de manière adéquate à la logique de la nouvelle politique énergétique européenne. D'autre part, deux nouveaux pics tarifaires apparaîtront : le matin lorsque la consommation énergétique est la plus élevée et le soir quand le rayonnement solaire est le plus faible ; à midi, en revanche, les prix chuteront, offrant ainsi une occasion optimale de remplir les lacs de retenue.

Aujourd'hui, Alpiq met tout en œuvre pour que l'exploitation de ses centrales soit fiable et sûre. En parallèle, elle crée les conditions pour que la Suisse continue à disposer d'un parc de production qui garantisse la sécurité future de l'approvisionnement. Pour ce faire, Alpiq pose des jalons à trois niveaux : le développement ciblé de nouvelles capacités de production avec des énergies renouvelables en Suisse, l'augmentation de l'efficacité et de la capacité de production des installations existantes et les investissements dans la sûreté et la disponibilité de ses centrales nucléaires.

Nant de Drance : un grand projet pour la Suisse et l'Europe

Alpiq, conjointement avec trois partenaires, construit une centrale de pompage-turbinage entre les deux lacs de retenue existants d'Emosson et de Vieux Emosson en Valais. Ce projet d'infrastructure est l'un des plus importants du secteur énergétique en Europe. Avec une puissance installée totale de 900 mégawatts (MW), la nouvelle centrale produira dès 2017 jusqu'à 2,5 milliards de kilowattheures (kWh) d'énergie de pointe par an. C'est notamment grâce à ce projet que la Suisse renforcera encore sa position de batterie de l'Europe. En effet, les centrales de pompage-turbinage joueront un rôle primordial à l'avenir, d'une part pour équilibrer continuellement la production énergétique fortement irrégulière et aléatoire des installations éoliennes et solaires et, d'autre part, pour compenser à très court terme les fluctuations quotidiennes de la demande en électricité.

Avec la fin des travaux de percement de la galerie d'accès en septembre 2012, une nouvelle étape importante a été franchie. Il a fallu un peu moins de trois ans au tunnelier pour creuser la galerie de 5,6 km de long qui relie la partie inférieure à la partie supérieure de l'ouvrage. Les divers chantiers entre Emosson et Vieux Emosson

sont désormais accessibles par voie souterraine, ce qui réduit considérablement le trafic des engins de chantier sur les routes et permet d'accéder au chantier supérieur même en hiver. L'investissement de près de 1,9 milliard de CHF dispose ainsi d'une base solide pour être poursuivi comme prévu.

Suite au rachat de 15 % de la participation d'Alpiq en automne 2012, les Services industriels de Bâle (IWB) sont devenus le quatrième partenaire du projet aux côtés d'Alpiq, des CFF (Chemins de fer fédéraux) et des FMV (Forces Motrices Valaisannes) dans ce projet. L'arrivée de IWB, une entreprise énergétique de premier plan en Suisse, souligne la grande importance que revêtira à l'avenir ce projet en matière de sécurité de l'approvisionnement. Alpiq et IWB sont par ailleurs des partenaires de longue date dans l'exploitation des forces hydrauliques valaisannes par le biais de leurs participations dans Grande Dixence SA.

Investissements dans la force hydraulique et l'énergie éolienne

La stratégie de production d'Alpiq vise une exploitation accrue des énergies renouvelables en Suisse. Pour ce faire, Alpiq mise en premier lieu sur l'éolien et la petite hydraulique, dont les prix se rapprochent le plus des prix de marché. Après seulement huit mois de travaux de construction, la centrale hydroélectrique de Tambobach sur la commune de Splügen, d'une puissance de 1,8 MW, a été mise en service en août 2012. Alpiq détient une participation de 70 % dans la centrale. La réussite de toutes les phases du projet renforce la volonté d'Alpiq d'étudier la construction d'autres installations de ce type et de développer ainsi ses compétences dans le secteur de la petite hydraulique.

Plusieurs installations permettent à Alpiq d'exploiter l'énergie du vent pour produire de l'électricité. Le premier parc éolien d'Alpiq en Suisse a été couplé au réseau début 2011. Actuellement, c'est en Suisse romande qu'Alpiq poursuit un nouveau projet d'une puissance totale de 80 MW. Le projet « EolJorat Nord » est mené en partenariat avec Romande Energie et les cinq communes sur lesquelles seront implantées les éoliennes. Alpiq planifie en outre, toujours en partenariat avec Romande Energie, la construction du parc éolien « Tous-Vents » dont la production annuelle approvisionnera en électricité pas moins de 16 000 ménages. De plus, environ 20 000 ménages supplémentaires pourront être alimentés grâce au projet de parc éolien « Bel Coster ». Alpiq table sur 2013 pour obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation de ces trois projets.



Le parc éolien d'Alpiq « Le Peuchapatte » est en service depuis 2011.

Optimiser les installations existantes

L'objectif d'Alpiq est d'optimiser la performance et l'efficacité de ses installations de production existantes. Pour ce faire, divers projets impliquant plusieurs centrales hydrauliques en Suisse sont en cours. La centrale hydroélectrique de Navizence à Chippis, construite en 1908 et dans laquelle Alpiq détient une participation de 54 %,

est entièrement modernisée depuis l'automne 2010. Le coût des travaux s'élève à près de 75 millions de CHF. Sans modification notable de la construction elle-même, les groupes de machines sont remplacés et augmentent ainsi considérablement la flexibilité de la centrale. Les travaux se poursuivent comme prévu et la mise en service de l'installation modernisée est planifiée pour fin 2013.

En 2014 est prévue la fin des travaux d'extension de la centrale de pompage-turbinage de Veytaux, lancés en avril 2011. Aux côtés de Romande Energie, de Groupe E et de la Ville de Lausanne, la participation d'Alpiq s'élève à près de 40%. L'investissement de 330 millions de CHF dans la construction d'une nouvelle centrale souterraine permet de multiplier par deux la puissance installée; elle atteindra alors 480 MW alors que la production annuelle s'élèvera à environ 850 gigawatt-heures. La centrale de Veytaux jouera ainsi un rôle important dans l'approvisionnement électrique futur de la Suisse romande.

En 2012, un autre événement a attiré tous les regards sur l'aménagement de Veytaux: les organes de sécurité du barrage de l'Hongrin ont été remplacés. Ces travaux ont nécessité le recours à la technique de plongée à saturation. Des plongeurs se sont dans un premier temps adaptés à la pression régnant au fond du lac grâce à une capsule pressurisée installée à la surface de l'eau. Ils ont ensuite été descendus dans le lac pour installer deux obturateurs sur les vannes de vidange de fond. Grâce à cette technique, les obturateurs ont pu être installés sur les trompes de vidange de fond sans besoin d'abaisser le niveau de l'eau du lac.

Le lac d'Emosson, en revanche, a été vidangé complètement au printemps 2012 pour la première fois depuis sa construction il y a bientôt 40 ans. Cette mesure a permis de réaliser des travaux de maintenance et de réviser les vannes de têtes ainsi que les vannes de fond, et d'accomplir des travaux de réhabilitation sur d'autres parties de l'ouvrage. Dans le cadre de ce projet dont l'investissement s'est monté à quelque 20 millions de CHF, de vastes mesures en faveur de l'environnement et de la pêche ont été prises.



Travaux de maintenance dans un puits blindé de l'aménagement d'Emosson.

Sécurité des centrales nucléaires: de bonnes notes pour la Suisse

Alpiq investit continuellement dans la technique et la sécurité des centrales nucléaires. Ces investissements font partie intégrante d'un processus d'analyse et d'amélioration permanent. Réalisé indépendamment d'événements extérieurs, il assure à long terme la sécurité de fonctionnement des centrales.

Les résultats des tests de résistance (stress test) menés en 2012 à l'échelle européenne et auxquels les centrales suisses ont également participé ont démontré qu'une planification à long terme est payante. L'autorité de surveillance a attesté que les centrales suisses offrent une grande marge sécuritaire et un niveau de résistance élevé. Parmi les principaux facteurs de ces bons résultats, les experts ont notamment identifié les travaux continus de rééquipement des centrales, auxquels

Alpiq participe. A l'issue des tests de résistance de l'UE, Alpiq n'a quasiment pas dû engager d'autres investissements que ceux déjà planifiés dans son concept global de sécurité et d'optimisation.

« Dans le cadre des tests de résistance, les centrales nucléaires suisses ont prouvé leur grande marge sécuritaire et un niveau de résistance élevé. Ces résultats proviennent de leur bonne conception et de la réalisation régulière de travaux de rééquipement. »

Bojan Tomic, European Nuclear Safety Regulators Group

L'amélioration continue des processus est un autre objectif de même importance. Alpiq prend continuellement en compte les connaissances issues des derniers développements et études en vue d'améliorer les normes et les processus. Les collaborateurs des centrales nucléaires jouent un rôle décisif dans la mise en œuvre de ces normes et processus. C'est pourquoi Alpiq accorde une grande importance au recrutement des collaborateurs, à leur motivation et à leurs qualifications.

Avisée et innovante

En Suisse et en Europe, l'avenir énergétique sera placé sous le signe de l'efficacité. Avec ses produits et prestations de services, Alpiq pose aujourd'hui déjà des jalons dans les domaines de l'optimisation de la consommation d'énergie, de la technique et de la gestion du bâtiment, ainsi que de la mobilité électrique.

L'efficacité est une priorité chez Alpiq, tant dans la production que dans sa propre consommation d'électricité. Mais elle perçoit aussi un fort potentiel d'économie chez ses clients. Pour l'exploiter, Alpiq propose diverses prestations de services qui s'étendent de l'optimisation de la consommation d'énergie pour les clients industriels, à la technique du bâtiment efficiente, en passant par les infrastructures de recharge destinées aux véhicules électriques.

Analyser et optimiser

Pour l'industrie et les prestataires de services, l'énergie est un important facteur de coûts. Pour le réduire, ceux-ci cherchent à baisser leur consommation énergétique. Alpiq les soutient dans cette volonté, dans un premier temps en analysant en détail leurs données énergétiques, en évaluant leur profil de charge et en mesurant ponctuellement la consommation de différents appareils ou machines. Ensuite, Alpiq met en place un système spécifique d'optimisation de la consommation énergétique basé sur les résultats des analyses. Ce système permet aux clients de s'attaquer directement aux pics de consommation et de mieux gérer leurs besoins en courant.

Ainsi, il devient possible de réduire les coûts énergétiques et les frais de réseau sans entraver la production. Depuis le rachat de Xamax SA en 2011, Alpiq s'est bien établie en Suisse dans le domaine de la gestion et de l'optimisation énergétique. Plus de 1500 systèmes d'optimisation énergétique sont actuellement en service et l'intérêt pour ce type de prestation continue de croître. Dans le domaine de l'optimisation énergétique, Alpiq a notamment soutenu le Kempinski Grand Hotel des Bains à St. Moritz. Cet hôtel cinq étoiles a ainsi pu réduire ses pics de consommation de près de 25% et bénéficier désormais de tarifs d'électricité avantageux. Les espaces Spa et

1500

systèmes d'optimisation énergétique Xamax d'Alpiq sont en service dans toute la Suisse.

gastronomiques et même que le chauffage des gouttières bénéficient par exemple de cette optimisation. Le Kempinski Grand Hotel des Bains aura amorti son investissement dans le système d'optimisation énergétique en seulement deux ans et demi. Grâce au nouveau dispositif de visualisation des données relatives à la consommation, les collaborateurs de l'hôtel sont en outre encouragés à détecter les potentiels d'économie d'énergie supplémentaires.

Construire et exploiter efficacement

Près de 50% de la consommation d'énergie primaire en Suisse concernent le bâtiment. Rien d'étonnant à ce que ce secteur offre un fort potentiel d'économie à exploiter, une activité à laquelle Alpiq s'est déjà activement attelée. Avec un assortiment complet de prestations de service destiné au secteur de la technique du bâtiment, elle soutient les clients lors de la planification, des travaux d'installation et de la maintenance de leurs biens immobiliers. Elle planifie et installe également des équipements photovoltaïques et permet ainsi aux clients de produire de l'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables. L'objectif est de concevoir la consommation d'énergie d'un bâtiment dans son ensemble, et ce de la manière la plus intelligente et la plus efficace possible.

Après avoir installé en 2011 le système de ventilation et de climatisation dans la Prime Tower à Zurich, un bâtiment de 36 étages offrant 40 000 m² de surface utile, Alpiq a reçu le feu vert pour un nouveau grand projet prestigieux: les CFF ont choisi Alpiq comme contracteur énergétique pour le projet Pont-Rouge à Genève. Alpiq se



Efficace grâce à Alpiq: Le futur quartier « Pont-Rouge » à Genève.



Les modules solaires sur le toit des Caves Orsat à Martigny.

charge de la réalisation et de la maintenance des installations de production de chaleur et de froid du nouveau complexe qui comprendra 120 000 m² de surfaces commerciales et administratives, ainsi que 600 logements et une école. Afin de satisfaire aux exigences posées par le projet en termes de développement durable et d'efficacité énergétique, Alpiq prévoit de construire une centrale thermique fonctionnant avec un système de géothermie et de géocooling d'une capacité de production de 4 à 5 MW. Plus de 600 sondes allant jusqu'à 300 mètres de profondeur alimenteront l'installation en chaleur et en froid. Les travaux de construction du projet Pont-Rouge débuteront en 2014 et s'échelonneront jusqu'en 2020.

Exploiter l'énergie du soleil

Dans le secteur du photovoltaïque, Alpiq allie de manière idéale les savoir-faire acquis dans la production d'énergie, la technique d'installation et la gestion des bâtiments. Pour le Centre d'Art valaisan de la Fondation Pierre Arnaud, elle a développé et réalisé au cours de l'exercice sous revue une façade photovoltaïque de 250 m², devenue depuis emblématique. Vingt et un panneaux photovoltaïques ont été acheminés à Crans Montana où ils ont été assemblés en deux jours seulement. A l'avenir, ils produiront près de 15 000 kWh d'électricité par an, soit l'équivalent de l'ensemble des besoins en éclairage du Centre d'Art. Grâce à un concept unique, le panneau photovoltaïque et le système d'isolation ne font qu'un, ce qui permet de produire de l'énergie tout en garantissant une parfaite isolation – un concept d'efficacité énergétique maximale par excellence.

En décembre 2012, la troisième plus grande installation photovoltaïque sur toit plat de Suisse a été mise en service. Sur la toiture du bâtiment viticole des Caves Orsat à Martigny, Alpiq, avec une quarantaine de collaborateurs, a monté près de



La première borne de recharge rapide EVite à Kölliken.

5 800 panneaux solaires d'une puissance de 250 watts (W) chacun. Grâce à cet équipement, l'entreprise viticole de renom table sur une production de 1 500 000 kWh d'électricité par an. La surveillance ainsi que la maintenance des panneaux solaires sont également assurées par Alpiq.

Mais ce n'est pas seulement chez ses clients qu'Alpiq démontre ses compétences en matière d'énergie solaire: en juillet 2012, elle a équipé sa propre centrale hydroélectrique de Ruppoldingen de 437 modules solaires sur une surface de 715 m² pour produire de l'électricité verte avec l'énergie fournie par le soleil. Avec sa forme en dents de scie et son exposition plein sud, le toit de la centrale se prête idéalement à la réalisation d'un tel projet. L'installation d'une puissance de 111 kilowatts (kW) produira environ 100 000 kWh d'électricité par an.

En route vers le futur

C'est dans le domaine de la mobilité que les spécialistes décèlent un important potentiel pour améliorer la gestion de l'énergie. Outre les efforts continus en vue de réduire les émissions de CO₂, la recherche et le développement placent la mobilité électrique au centre de leurs travaux. La gamme des véhicules proposés ne cesse de s'élargir et suscite un intérêt croissant dans les milieux professionnels et privés.

En Suisse, Alpiq établit un pont entre les fabricants et les acheteurs potentiels avec son concept national de bornes de recharge rapide pour tous types de véhicules électriques. Conjointement avec l'association Swiss eMobility et d'autres partenaires, Alpiq a lancé en novembre 2012 le projet EVite. Le projet prévoit dans un premier temps l'installation d'au moins 150 points de recharge rapide en Suisse. L'objectif final est de créer un réseau de bornes de recharge rapide à la fois dense et réparti dans tout le pays. Les points EVite seront accessibles 24 heures sur 24 et garantissent que tout véhicule électrique acheté en Suisse puisse être rechargé. Alpiq pose ainsi les bases permettant d'accélérer le développement de la mobilité électrique en Suisse. La première borne de recharge rapide EVite de Suisse a été inaugurée en décembre 2012 par Alpiq au restaurant de Kölliken Nord (Argovie).

Outre son engagement dans le projet EVite, Alpiq développe aussi ses propres activités dans le secteur de la mobilité électrique. Au cours l'exercice 2012, des partenariats ont été conclus avec Toyota et Chevrolet. Toyota équipe ses quelque 250 concessionnaires suisses avec une infrastructure de recharge Alpiq et fournit avec chacune de ses Toyota Prius Plug-in Hybrid une borne de recharge adaptée aux besoins de ses véhicules électriques. Les acheteurs suisses d'un véhicule de la marque Chevrolet bénéficient aussi des prestations de service d'Alpiq sous la forme d'une infrastructure de recharge. Alpiq examine les possibilités d'installation à domicile et accompagne le client jusqu'au montage de la station de recharge. Grâce à ces coopé-

rations et prestations de service, Alpiq contribue à une recharge sûre et correcte des véhicules électriques et, par conséquent, à l'efficacité, au confort et à la sécurité de fonctionnement de ces voitures modernes.

Engagement en faveur d'une meilleure efficacité dans le futur

Qu'il s'agisse d'optimisation énergétique, de technique du bâtiment ou de mobilité électrique; qu'il s'agisse de clients industriels, des maîtres d'ouvrage ou d'acteurs automobiles: Alpiq s'engage en faveur d'une gestion encore plus efficace de l'énergie. Avec ses prestations de services, Alpiq contribue à rendre l'avenir énergétique en Suisse et en Europe toujours plus efficace.



Complexe immobilier à Zurich : une technique d'installation des plus modernes signée Alpiq.

Transparence et loyauté

Alpiq s'engage en faveur d'une gouvernance responsable et transparente. Avec des systèmes de gestion et de contrôle, une politique d'information ouverte et des lignes directrices éthiques, elle garantit la transparence et la loyauté. Les principes et les règles de la Corporate Governance d'Alpiq sont spécifiés dans les statuts de la société, le règlement d'organisation, le règlement de la Direction générale, les directives du Groupe, l'organigramme et le rattachement des sociétés de participation. Le présent rapport décrit les pratiques dans le respect de la structure et du contenu prévus par la « Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance » de SIX Swiss Exchange. Sauf indication contraire, toutes les informations se rapportent à la situation au 31 décembre 2012.

Structure du Groupe et actionariat

La structure organisationnelle du Groupe Alpiq n'a pas connu de changements majeurs depuis la parution du Rapport de gestion 2011. Les principes organisationnels, communiqués en 2011 dans le cadre de la restructuration du Groupe, sont entrés en vigueur au jour de référence, à savoir le 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2012, jour de référence, le Groupe Alpiq se compose de trois domaines opérationnels, à savoir Energy Switzerland (ECH), Energy International (EINT) et Optimisation & Trading (O&T). Le Group Center regroupe les deux domaines fonctionnels Financial Services (FS) et Management Services (MS).

Cotation en bourse

La société mère Alpiq Holding SA, depuis le 26 avril 2012 sise à Lausanne (précédemment à Neuchâtel), disposait au 31 décembre 2012 d'un capital-actions de 271 898 730 CHF, se décomposant en 27 189 873 actions nominatives d'une valeur nominale de 10 CHF chacune. Les actions nominatives sont cotées à la SIX Swiss Exchange sous le code ISIN CH0034389707. La capitalisation sur le marché s'élevait à la fin de l'année à 3 561 873 000 CHF (calcul : cours à la clôture du 31 décembre 2012 x nombre d'actions = 131,0 CHF x 27 189 873 actions nominatives).

La Società Elettrica Sopracenerina SA (SES), à Locarno, possède un capital-actions de 16 500 000 CHF auquel Alpiq participe à hauteur de 60,9%. Elle est également cotée à la SIX Swiss Exchange (ISIN CH0004699440). Fin 2012, la capitalisation sur le marché s'élevait à 201 967 000 CHF (183,6 CHF x 1 100 000).

Les principales sociétés consolidées du Groupe figurent dans le rapport financier aux pages 123 à 129. Les principaux actionnaires selon l'inscription au registre des actions sont énoncés à la page 104 du rapport financier et présentés ci-après.

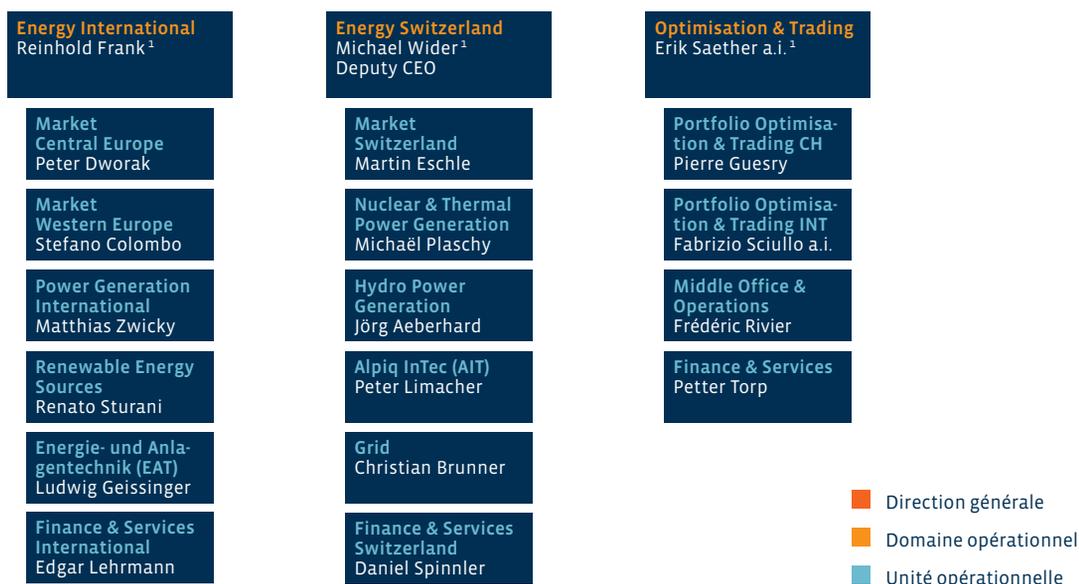
Les acquéreurs majoritaires d'actions d'Alpiq Holding SA ne sont pas tenus de présenter une offre publique d'achat conformément à la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (clause d'exemption). Il existe une convention de consortium d'actionnaires entre EOS Holding (Lausanne), EDF Alpes Investissements Sàrl (EDFAI, Martigny) et le consortium des actionnaires minoritaires suisses composé de: EBM (Elektra Birseck, Münchenstein), EBL (Genossenschaft Elektra Baselland, Liestal), Canton de Soleure, IBAarau AG, AIL (Aziende Industriali di Lugano SA) et WWZ (Wasserwerke Zug AG). La convention de consortium règlemente le rapprochement au 27 janvier 2009 d'Aar et Tessin SA d'Electricité et les unités opérationnelles d'EOS Holding SA ainsi que la participation d'EDF (50%) dans le cadre des droits

Organigramme au 31 décembre 2012

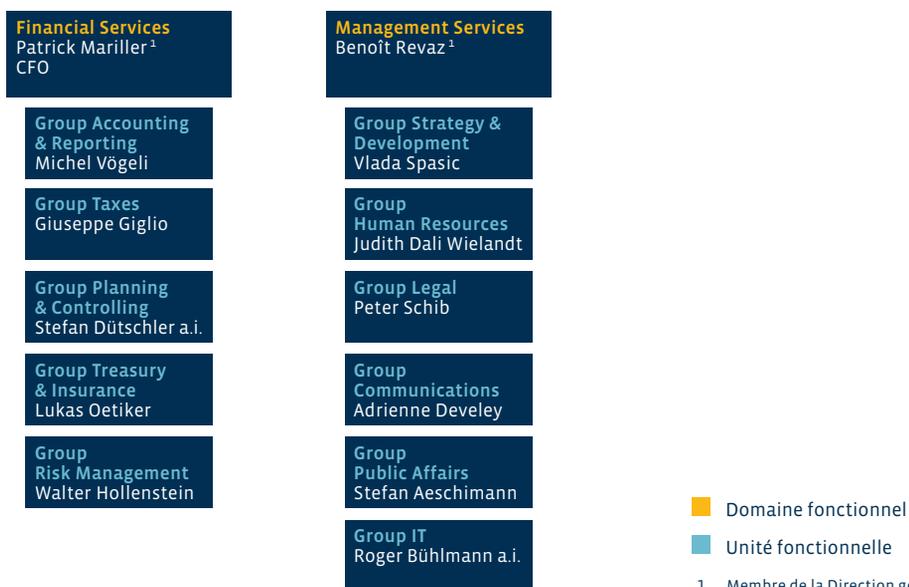
Conseil d'administration

General Management
Hans E. Schweickardt¹
CEO a.i.

Domaines opérationnels



Domaines fonctionnels



¹ Membre de la Direction générale

de prélèvement d'énergie dans la centrale d'Emosson (Emosson SA). La convention règle en outre les questions portant sur la Corporate Governance d'Alpiq ainsi que les droits de préemption mutuels pour les partenaires du consortium.

Participations croisées

Il n'existe pas de participations croisées.

Structure du capital

Capital-actions

Le capital-actions d'Alpiq Holding SA s'élevait au 31 décembre 2012 toujours à 271 898 730 CHF, se décomposant en 27 189 873 actions nominatives d'une valeur nominale de 10 CHF chacune. Les actions sont entièrement libérées.

Alpiq Holding SA ne dispose ni de capital conditionnel ni de capital autorisé.

Modifications du capital

Le rapport financier, aux pages 60 et 61, décrit les variations du capital-actions pour le compte annuel consolidé du Groupe Alpiq et, à la page 139, pour les comptes annuels d'Alpiq Holding SA. Les variations des capitaux propres pour l'exercice 2010 figurent dans le rapport de gestion 2011 d'Alpiq Holding SA ainsi qu'à la page 76 du rapport financier pour le compte consolidé du Groupe Alpiq, et à la page 163 pour les comptes annuels d'Alpiq Holding SA.

Actions

Chaque action représentée dispose d'une voix à l'Assemblée générale d'Alpiq Holding SA. Il n'existe ni restriction du transfert d'actions ni restriction du droit de vote. Aucun bon de jouissance ou de participation ni obligation convertible n'est dû à la société.

Actionnaires au 31 décembre 2012

Alpiq Holding SA	31,38	EOS Holding
	25,00	EDFAI
	13,63	EBM
	7,12	EBL
	5,60	Canton de Soleure
	2,30	EnBW
	2,12	AIL
	2,00	IBAAarau
	0,91	WWZ
	9,94	Divers (bourse)

Participations en pourcentage

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable de la supervision et des orientations stratégiques du Groupe Alpiq dans son ensemble, et il veille sur la Direction générale.

Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de 13 membres n'exerçant aucune fonction dirigeante dans l'entreprise, à l'exception du président du Conseil d'administration qui, depuis le départ du CEO fin septembre 2011, a occupé cette fonction ad interim jusqu'au 31 décembre 2012. Au cours de cette période transitoire, Christian Wanner a rempli la fonction de Lead Director. Les administrateurs sont présentés ci-après ainsi qu'aux pages 36 et 37 du présent rapport.

Autres activités et intérêts particuliers

Les curriculum vitæ, parcours professionnels et informations sur les autres activités des membres du Conseil d'administration sont consultables sur le site Internet d'Alpiq www.alpiq.com/bod.

La durée de mandat des administrateurs est de trois ans. Les membres sortants sont rééligibles. Les administrateurs élus en remplacement d'un membre sortant en cours de mandat exercent la durée de mandat restante de leur prédécesseur.

Le Conseil d'administration se constitue lui-même. Il élit chaque année, parmi ses membres, le président, le vice-président ainsi que le secrétaire qui ne doit pas être administrateur.

Le Conseil d'administration s'est réuni onze fois durant l'exercice sous revue pour une durée moyenne de presque sept heures par séance. Le président fixe l'ordre du jour des séances après consultation du CEO. Tout administrateur peut exiger par écrit l'inscription d'un point à l'ordre du jour. Les administrateurs reçoivent avant les séances une documentation leur permettant de se préparer aux points mis à l'ordre du jour.

Les membres de la Direction générale assistent en principe à titre consultatif aux séances du Conseil d'administration. Ils se récusent lorsque le président l'ordonne.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des membres présents habilités à voter. Le président tranche en cas d'égalité des voix. S'il y a conflit d'intérêts, les administrateurs concernés se récusent. Les délibérations et décisions du Conseil d'administration sont consignées dans un procès-verbal adressé aux administrateurs et approuvé à la séance suivante. En dehors des séances, chaque membre peut s'informer auprès du CEO sur la marche des affaires et sur des activités particulières, avec l'aval du président. Tout administrateur a la possibilité de demander au président du Conseil d'administration la présentation des comptes et des dossiers si cela est nécessaire à l'accomplissement d'une mission.

Conseil d'administration au 31 décembre 2012

Nom	Première élection	Fin du mandat
Hans E. Schweickardt, CH-Neerach, président	2006	2015
Christian Wanner, CH-Messen, vice-président	2006	2015
François Driesen, FR-Paris	2012	2013
Claude Lässer, CH-Marly	2009	2015
Daniel Mouchet, CH-Veyrier	2009	2015
Guy Mustaki, CH-Pully	2009	2015
Jean-Yves Pidoux, CH-Lausanne	2009	2015
Alex Stebler, CH-Nunningen	2006	2015
Urs Steiner, CH-Laufen	2006	2015
Stéphane Tortajada, FR-Paris	2011	2015
Patrick Pruvot, FR-Soisy	2012	2015
Gérard Roth, FR-Paris	2012	2015
Conrad Ammann, CH-Zurich	2012	2015

Outils de pilotage et de surveillance

Le Conseil d'administration est informé tous les ans par la Direction générale sur la nature et la mise en œuvre des objectifs stratégiques, annuels et à moyen terme. Durant l'exercice, la Direction générale rend compte trimestriellement et à chaque séance de la marche des affaires, de la réalisation des objectifs et d'autres évolutions essentielles. Le Conseil d'administration reçoit en outre un résumé mensuel comportant les indices financiers, la situation en matière de risques et l'état des audits internes en cours, ainsi qu'un rapport trimestriel écrit comportant des informations détaillées sur les finances et les principaux projets et activités conduits par chaque domaine fonctionnel ou opérationnel.

L'organe de révision présente au Conseil d'administration les résultats de ses vérifications et les priorités de ses futures activités par le biais d'une lettre de recommandations (Management Letter) et d'un rapport oral. La révision interne soumet à l'approbation du Conseil d'administration un programme de contrôle annuel, puis communique périodiquement ses conclusions et recommandations, ainsi que les mises en œuvre respectives. Le Conseil d'administration est informé par un rapport écrit annuel de l'état, de l'évolution et des principaux éléments de la gestion des risques à l'échelle du Groupe. Ce rapport présente les principes et les limites ainsi que leur application. Il décrit les étapes de développement prévues.

Le Conseil d'administration comprend en outre trois comités: Audit and Risk Committee (ARC), Comité de nomination et de rémunération (CNR) et Sounding Board (SB), créé fin août 2011 et qui, suite à la mise en place réussie de la restructuration, a été dissout fin avril 2012.

Audit and Risk Committee (ARC)

Le comité ARC est composé comme suit: Stéphane Tortajada (président), Jean-Yves Pidoux (membre) et Alex Stebler (membre).

L'ARC a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans l'exercice de ses obligations de surveillance, notamment pour vérifier et évaluer l'activité et l'indépendance de la révision externe et interne, du système de contrôle, de la présentation des comptes de l'année en cours ainsi que de l'année précédente, et de la gestion des risques, de la conformité et de la Corporate Governance.

L'ARC soumet des propositions au vote du Conseil d'administration et rend oralement compte de ses activités, décisions, conclusions et recommandations à chaque séance. Si, lors d'une prise de décision propre, la majorité des voix n'est pas atteinte, la décision incombe au Conseil d'administration. Les procès-verbaux de l'ARC sont portés à la connaissance des administrateurs. L'ARC présente de plus au Conseil d'administration un compte rendu annuel qui résume ses activités durant l'exercice sous revue.

En principe, le président du Conseil d'administration, le CEO, le CFO ainsi que le responsable de Group Internal Audit et de l'organe de révision assistent aux séances de l'ARC. D'autres responsables d'unités et membres de l'organe de révision externe prennent également part aux séances selon l'ordre du jour. L'ARC s'est réuni sept fois durant l'exercice sous revue, pour une durée moyenne de trois heures et demie par séance. L'ARC s'est alors essentiellement consacré à la restructuration engagée du Groupe, aux corrections de valeur, à l'endettement et à la couverture des liquidités.

Comité de nomination et de rémunération (CNR)

Le CNR est composé comme suit: Guy Mustaki (président), Gérard Roth (membre), qui succède à Pierre Aumont depuis l'Assemblée générale du 26 avril 2012, et Urs Steiner (membre), successeur de Hans Büttiker depuis le 1^{er} janvier 2011.

Le CNR a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans l'exercice de son obligation de surveillance portant sur la planification de la relève au sein du Conseil d'administration et de la Direction générale, et sur la définition de la politique de compensation ainsi que des conditions d'embauche et des dispositions contractuelles concernant le CEO, la Direction générale et les responsables des unités opérationnelles et fonctionnelles.

Le CNR soumet des propositions au vote du Conseil d'administration et rend oralement compte de ses activités, décisions, conclusions et recommandations à chaque séance. Les procès-verbaux du CNR sont portés à la connaissance des administrateurs. Le président du Conseil d'administration, le CEO et la responsable de Group Human Resources prennent généralement part aux séances. Le CNR s'est réuni dix fois durant l'exercice sous revue, pour une durée moyenne de près de trois heures par séance.

Sounding Board (SB)

Le SB est composé comme suit : Hans E. Schweickardt (président), Guy Mustaki (membre), Stéphane Tortajada (membre) et Christian Wanner (membre). Lors de sa réunion du 26 août 2011, le Conseil d'administration a décidé de créer provisoirement ce comité supplémentaire pour soutenir étroitement la Direction générale lors de la mise en œuvre de la restructuration et pour préparer les sujets à soumettre au vote au Conseil d'administration. Il s'est réuni quatre fois durant l'exercice sous revue, pour une durée moyenne de près d'une heure et demie par séance. En principe, le CFO et d'autres membres de la Direction générale, directement impliqués dans la restructuration, ainsi que le chef de projet ont assisté à ces séances. Conformément au plan de mise en œuvre de la restructuration, le Sounding Board a été dissout fin avril 2012.

Règlement des compétences

Le Conseil d'administration a confié au CEO l'ensemble de la direction opérationnelle du Groupe Alpiq. Le CEO préside la Direction générale et a délégué certaines fonctions directoriales aux membres de la Direction générale.

Les compétences et la répartition des tâches entre le Conseil d'administration et le CEO, ou la Direction générale, sont stipulées dans le règlement de la Direction générale et le règlement d'organisation.

Le CEO, dans le cadre des directives du Groupe, a édicté un règlement des compétences applicable à l'échelle du Groupe.

Outils d'information et de contrôle de la Direction générale

La Direction générale informe en permanence le Conseil d'administration des événements majeurs. Un rapport financier est établi trimestriellement. Le Conseil d'administration reçoit en outre chaque mois les principaux chiffres financiers ainsi qu'un état de la situation actuelle en matière de risque. Les mécanismes d'information et de contrôle sont complétés par les audits conduits par Group Internal Audit.

La gestion des risques porte sur les risques liés à l'activité, au marché, au crédit et aux finances. Le Conseil d'administration est informé tous les ans par un rapport écrit sur l'état, l'évolution et les principaux éléments de la gestion des risques à l'échelle du Groupe. Ce rapport présente les principes et les limites ainsi que leur application, et il décrit les étapes de développement programmées. Au cours de l'année sous revue, la politique en matière de risques a été intégralement adaptée au nouveau modèle d'entreprise et validée au mois de décembre 2012 par le Conseil d'administration. Un Risk Management central, subordonné au CFO – et qui sera directement subordonné à la CEO dès le 1^{er} janvier 2013 – propose les limites dans chaque domaine en fonction du résultat des analyses. La catégorisation des risques incombe à la Direction générale. Le Conseil d'administration fixe une fois par an la limite générale pour le Groupe. Le comité Risk Management surveille le respect des limites et des principes.

La révision interne (Group Internal Audit), qui soumet ses rapports directement au président du Conseil d'administration, fournit des prestations de contrôle et de conseil indépendantes et objectives qui visent la création de plus-values et l'amélioration des processus opérationnels. Elle soutient la Direction dans la réalisation des objectifs en évaluant l'efficacité de la gestion des risques, des contrôles ainsi que des processus de direction et de surveillance par un travail de fond, conséquent et ciblé sur les objectifs, et elle l'aide à les améliorer. Group Internal Audit est un instrument de conduite du Conseil d'administration et de ses comités, notamment de l'ARC. Group Internal Audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration et la Direction générale dans la réalisation de leurs tâches de contrôle et de surveillance. Le Conseil d'administration approuve tous les ans, sur demande de l'ARC, la planification des audits de Group Internal Audit ainsi que le rapport de synthèse. Les différents rapports de vérification sont présentés au président et, sous forme de synthèse, à l'ARC pour être discutés lors de chaque réunion. Pour son travail, Group Internal Audit fait appel à un conseiller indépendant de la révision externe.

Group Compliance est aussi directement subordonné au président du Conseil d'administration. Ses missions phares sont la sensibilisation aux possibles risques de conformité, la formation des collaborateurs en matière de bonne conduite, la gestion du système indicateur, le conseil en cas de question portant sur la conformité ainsi que la gestion des directives. Par ce travail, Group Compliance soutient le Conseil d'administration et la Direction générale lors de la garantie de la conformité et des règles de conduite de l'entreprise ainsi que des collaborateurs.

Direction générale

La Direction générale se compose de six membres. Du 30 septembre 2011 au 31 décembre 2012, Hans E. Schweickardt, président du Conseil d'administration, a en plus occupé la fonction de CEO ad interim. Jasmin Staiblin occupe la fonction de CEO d'Alpiq depuis le 1^{er} janvier 2013. Tous les membres de la Direction générale sont présentés aux pages 38 et 39 du présent rapport. Les curriculum vitæ, informations sur leurs autres activités et liens rattachant à des intérêts particuliers des membres se trouvent sur le site Internet d'Alpiq: www.alpiq.com/executive-board. Il n'existe pas de contrat de management.

Rémunérations, participations et prêts

Les principes, les objectifs et la rémunération des membres de la Direction générale ainsi que des membres du Conseil d'administration sont décrits en détail dans le Rapport de rémunération séparé aux pages 40 à 43.

Droit de participation des actionnaires

Chaque action représentée dispose d'une voix à l'Assemblée générale. Il n'existe ni restriction du transfert d'actions, ni restriction du droit de vote. Seuls les quotas spécifiés dans le Code des obligations s'appliquent lors de l'Assemblée générale. L'Assemblée générale est convoquée conformément aux règles établies par le Code des obligations.

Ordre du jour

Les droits de participation des actionnaires sont régis par la loi et les statuts. Les statuts sont consultables sur Internet à l'adresse www.alpiq.com/statuts.

Les actionnaires peuvent exiger l'inscription d'un point à l'ordre du jour avec un préavis d'au moins 50 jours avant l'Assemblée générale s'ils représentent des actions d'une valeur nominale de 1 million de CHF au minimum. L'inscription des actions nominatives au registre des actions est la condition de l'octroi du droit de vote à l'Assemblée générale. Elle est possible jusqu'à une semaine avant sa tenue.

Changement de contrôle et mesures de défense

Obligation de présenter une offre

Les acquéreurs majoritaires d'actions d'Alpiq Holding SA ne sont pas tenus de présenter une offre publique d'achat conformément à la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (clause d'exemption). Les statuts ne comprennent pas d'autres mesures de défense.

Clauses de changement de contrôle

Les contrats de travail des membres de la Direction générale ne contiennent aucune clause de changement de contrôle.

Organe de révision

Ernst & Young SA à Zurich assure les fonctions d'organe de révision d'Atel Holding SA et d'Alpiq Holding SA depuis 2002. L'Assemblée générale élit chaque fois l'organe de révision et le vérificateur du Groupe pour un mandat d'une année. Les prestations et les honoraires sont vérifiés chaque année. Le responsable du mandat d'Ernst & Young SA en poste exerce sa fonction depuis 2006. En sa qualité d'organe de révision et de réviseur du Groupe, Ernst & Young SA a perçu pour ses services lors de l'exercice précédent une indemnité de près de 8,4 millions de CHF, décomposée comme suit : près de 3,9 millions de CHF pour des services d'audit, environ 1,1 million de CHF pour des services liés à l'audit, environ 0,4 million de CHF pour des conseils fiscaux et près de 3,0 millions de CHF pour des conseils relatifs aux transactions.

Outils d'information de la révision externe

L'Audit & Risk Committee (ARC) est l'organe de surveillance de l'organe de révision externe. Cet organe informe l'ARC au moins une fois par an sur les révisions effectuées et les constatations et recommandations qui en résultent. L'ARC examine au préalable les plans de révision avec l'organe de révision externe et évalue son travail. L'organe de révision externe informe le Conseil d'administration une fois par an par

le biais d'une lettre de recommandations (Management Letter). L'ARC peut à tout moment faire participer l'organe de révision externe aux séances, comme cela s'est produit sept fois au cours de l'exercice sous revue.

Politique d'information

Alpiq informe les actionnaires, investisseurs potentiels et autres acteurs concernés de manière exhaustive, régulière et en temps utile, par le biais de ses rapports trimestriels, semestriels et annuels, lors de conférences d'analystes financiers et de conférences de presse de bilan, et à l'occasion de l'Assemblée générale. Le site Internet constamment mis à jour (www.alpiq.com) ainsi que les communiqués de presse concernant les événements essentiels complètent le volet communication. Les adresses de contact sont disponibles en ligne sur www.alpiq.com/contact. Les principaux rendez-vous de l'exercice en cours peuvent être consultés à la page avant-dernière de ce rapport.

Assemblée générale 2012

Lors de la 4^e Assemblée générale ordinaire d'Alpiq Holding SA du 26 avril 2012, les 326 actionnaires présents ont approuvé les comptes consolidés 2011 du Groupe Alpiq, ainsi que le rapport annuel et les comptes annuels 2011 du Groupe Alpiq Holding SA. L'assemblée a également adopté la demande du Conseil d'administration de versement d'un dividende de 2 CHF par action nominative d'Alpiq Holding SA. Elle a en outre donné décharge aux membres du Conseil d'administration. Pour succéder à Hans Büttiker, Pierre Aumont, Frédéric Mayoux et Philippe Torrión (membres sortants), Conrad Ammann, Patrick Pruvot et Gérard Roth ont été élus au Conseil d'administration pour une période de trois ans, et François Driesen pour une durée allant jusqu'à la fin du mandat en 2013. Le mandat de l'organe de révision a été renouvelé pour une année supplémentaire.

Conseil d'administration au 31 décembre 2012

1 Hans E. Schweickardt Président

- Ingénieur électricien dipl. EPFZ, CEO a.i. Alpiq, Stanford Executive Program
- Nationalité suisse
- PCA: Grande Dixence SA, Sion; Centrales Nucléaires en Participation SA (CNP), Berne
- VPCA: Swisselectric, Berne
- Membre: Supervisory Board European Energy Exchange (EEX), Leipzig; Comité directeur economiesuisse, Zurich

2 Christian Wanner Vice-président, Lead Director

- Agriculteur, Conseiller d'Etat du canton de Soleure
- Nationalité suisse
- Membre du CA: Salines Suisses du Rhin SA, Pratteln
- Président: conférence des directeurs financiers; Fondation Suisse, Soleure; Institut du Fédéralisme, Fribourg

3 François Driesen Membre

- DESS de droit des affaires et de fiscalité, Directeur Juridique Europe Electricité de France (EDF), Paris
- Nationalité française
- Membre du CA: EDF Luminus, Belgique; Lake Acquisitions Ltd., Grande-Bretagne
- Membre du conseil de surveillance: EDF Allemagne; Kogeneracja, Pologne; ESTAG, Autriche

4 Patrick Pruvot Membre

- Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de mécanique, Master en Mécanique, Directeur Structuration du Portefeuille Electricité et Gaz EDF, Paris
- Nationalité française
- Membre du CA: EDF Luminus, Belgique; EDF Gaz Allemagne

5 Claude Lässer Membre

- Licence ès sciences économiques et sociales, ancien Conseiller d'Etat du canton de Fribourg
- Nationalité suisse
- PCA: Groupe E SA, Fribourg
- Membre du CA: EOS Holding SA, Lausanne; Frigaz SA, Fribourg

6 Gérard Roth Membre

- Diplôme de HEC, maîtrise en allemand, Stanford Executive Program, Senior Executive VP EDF, Directeur Europe Continentale
- Nationalité française
- Membre du CA: EDF Demasz, Hongrie; EDF Deutschland; EDF Luminus, Belgique; EDF Polska

7 Daniel Mouchet Membre

- Architecte
- Nationalité suisse
- PCA: Gaznat SA, Lausanne
- VPCA: Hydro Exploitation SA, Sion
- Membre du CA: EOS Holding SA, Lausanne; Grande Dixence SA, Sion

8 Guy Mustaki Membre

- Avocat, professeur à l'université de Lausanne
- Nationalité suisse
- PCA: Romande Energie Holding SA, Morges; EOS Holding SA, Lausanne
- Membre du CA: Grande Dixence SA, Sion

9 Jean-Yves Pidoux Membre

- Docteur en sociologie et anthropologie, Député au Grand Conseil du canton de Vaud, Conseiller municipal de la Ville de Lausanne
- Nationalité suisse
- PCA: SI-REN SA, Lausanne
- Membre du CA: Romande Energie Holding SA, Morges; EOS Holding SA, Lausanne; Grande Dixence SA, Sion; Gaznat SA, Lausanne; Swissgas SA, Zurich

10 Alex Stebler Membre

- Docteur en économie
- Nationalité suisse
- PCA: EBM (Genossenschaft Elektra Birseck), Münchenstein; EBM Trirhena AG, Münchenstein; Stebler & Cie SA, Nunningen

11 Urs Steiner Membre

- Ingénieur en énergie ETS, Directeur EBL (Genossenschaft Elektra Baselland), Liestal
- Nationalité suisse
- PCA: Geopower Basel AG, Bâle; Waldenburgerbahn AG, Waldenburg; IRel AG, Liestal; EBL Telecom SA, Liestal
- Membre du CA: Kraftwerk Birsfelden AG, Birsfelden; Geo-Energie Suisse AG, Zurich; Kraftwerk Augst AG, Augst; Infel SA, Zurich

12 Conrad Ammann Membre

- Ingénieur électricien dipl. EPF, Dr. sc. techn., post-dipl. BWI EPF, CEO Elektra Birseck (EBM), Münchenstein
- Nationalité suisse
- Membre du CA: Kraftwerk Birsfelden AG, Birsfelden

13 Stéphane Tortajada Membre

- Ingénieur de l'Ecole Nat. des Ponts et Chaussées et titulaire d'un DESS Finance d'entreprise et marchés internationaux de capitaux, directeur Financement & Investissements EDF
- Nationalité française
- PCA: SOFILO; GGF; EDEV
- Membre du CA: British Energy Group Plc; EDF Trading; EDF International

CA Conseil d'administration
PCA Président du conseil d'administration
VPCA Vice-président du conseil d'administration

1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



1 **Hans E. Schweickardt** CEO a.i.

- Ingénieur électricien dipl. EPFZ, Stanford Executive Program
- Nationalité suisse
- Né en 1945
- Entrée au Groupe Alpiq en 2003, CEO ad interim depuis 2011
- PCA: Grande Dixence SA, Sion; Centrales Nucléaires en Participation SA (CNP), Berne
- VPCA: Swisselectric, Berne
- Membre: Supervisory Board European Energy Exchange (EEX), Leipzig; Comité directeur economiesuisse, Zurich

2 **Michael Wider** Directeur Energy Switzerland, Deputy CEO

- MA law, MBA, Stanford Executive Program
- Nationalité suisse
- Né en 1961
- Entrée au Groupe Alpiq en 2003, membre de la Direction générale depuis 2009
- PCA: HYDRO Exploitation SA, Sion; Nant de Drance SA, Finhaut; Kernkraftwerk Gösgen-Däniken SA, Däniken;
- VPCA: Kernkraftwerk Leibstadt AG, Leibstadt
- Membre du CA: Società Elettrica Sopracenerina SA, Locarno; Repower AG, Brusio; AEK Energie AG, Soleure; Grande Dixence SA, Sion; swissgrid sa, Laufenburg; RESUN AG, Aarau
- Membre: Comité de Swisselectric, Berne; AES, Aarau

3 **Patrick Mariller** Directeur Financial Services, CFO

- MA economics UNIL, IMD Lausanne, Stanford Executive Program
- Nationalité suisse
- Né en 1966
- Entrée au Groupe Alpiq en 2003, membre de la Direction générale depuis 2012
- Membre du CA: Grande Dixence SA, Sion; Nant de Drance SA, Finhaut; Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG, Däniken; Kernkraftwerk Leibstadt AG, Leibstadt; Emosson SA, Martigny; Alpiq Anlagentechnik GmbH, Heidelberg

4 **Reinhold Frank** Directeur Energy International

- Ingénieur dipl., ingénieur économiste, Stanford Executive Program
- Nationalité allemande
- Né en 1955
- Entrée au Groupe Alpiq en 2006 en qualité de membre de la Direction générale

5 **Benoît Revaz** Directeur Management Services

- MA Law, MSCOM, Stanford Executive Program
- Nationalité suisse
- Né en 1971
- Entrée au Groupe Alpiq en 2004, membre de la Direction générale depuis 2009
- Membre du CA: Grand Dixence SA, Sion; Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG, Däniken; Kernkraftwerk Leibstadt AG, Leibstadt

6 **Erik Saether** Directeur a.i. Optimisation & Trading

- BBA, Norwegian School of Economics
- Nationalité norvégienne
- Né en 1954
- Entrée au Groupe Alpiq en 2009, membre de la Direction générale depuis 2011
- Membre du CA: Powernext, France

CA Conseil d'administration
PCA Président du conseil d'administration
VPCA Vice-président du conseil d'administration

1



2



3



4



5



6



Rapport de rémunération

Principes et objectifs

Dans le respect d'une bonne gestion d'entreprise, une indemnité conforme au marché et un système de part variable axé sur les performances et les valeurs sont prévus pour motiver les cadres à œuvrer à l'accroissement durable de la valeur de l'entreprise.

Les directives d'indemnisation et les systèmes de part variable d'Alpiq garantissent une rémunération des cadres appropriée à leurs activités et responsabilités, et tiennent également compte de la situation économique, de la réussite et des perspectives de l'entreprise. De ce fait, le paquet total des rémunérations des membres de la Direction générale, des responsables des unités opérationnelles et fonctionnelles est constitué comme suit:

1. composantes fixes indépendantes des résultats,
2. part variable à court terme dépendante des résultats sur une année d'exercice,
3. part variable à long terme dépendante des résultats sur plusieurs années d'exercice.

A propos de la conformité au marché des rémunérations

En vue de garantir la conformité des rémunérations, Alpiq mandate à intervalles réguliers une société de conseil indépendante pour expertiser le positionnement du paquet total de rémunérations des membres de la Direction générale, des responsables des unités opérationnelles et fonctionnelles et des membres du Conseil d'administration, dans le contexte concurrentiel. Le montant et la structure des traitements sont évalués. Les différences des résultats enregistrés par des entreprises suisses et européennes, actives dans le secteur de l'énergie et de l'électricité, disposant de structures comparables, étant cotées en bourse et présentant des similarités d'activité et de taille, ont servi de référence.

Publication

Conformément au chapitre IV du «Code suisse de bonnes pratiques» et au chapitre 5 des directives SIX Swiss Exchange concernant les informations relatives à la Corporate Governance, Alpiq publie les

- contenus et procédures permettant de fixer les rémunérations,
- rémunérations des membres d'organes actuellement en place,
- rémunérations des anciens membres d'organes,
- rétributions et indemnisations complémentaires,
- prêts accordés aux organes.

Il n'existe pas de programmes de participation ou d'option pour les membres d'organes d'Alpiq.

A. Rémunération des membres de la Direction générale

Principes

Les conditions d'engagement, dispositions contractuelles et rémunérations des membres de la Direction générale sont adoptées et vérifiées à intervalles réguliers par le Comité de nomination et de rémunération (CNR) nommé par le Conseil d'administration d'Alpiq. Le CNR fixe les objectifs du CEO (Chief Executive Officer) et approuve, sur sa proposition, ceux de la Direction générale.

Les détails concernant le versement des parts variables sont définis dans le règlement des parts variables que le CNR valide à la demande du CEO. Durant l'exercice 2012, les membres de la Direction générale ont été rémunérés conformément au règlement des parts variables en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012.

Bénéficiaires

Les personnes pouvant bénéficier d'une rémunération variable selon le règlement afférent sont le CEO ainsi que les directeurs des domaines opérationnels et fonctionnels. Si un membre de la Direction générale occupe deux fonctions, seule la fonction supérieure sera prise en compte.

Du 30 septembre 2011 au 31 décembre 2012, le président du Conseil d'administration a également occupé la fonction de CEO ad interim. Au niveau de la Direction générale, seul Reinhold Frank a cumulé deux mandats: en tant que directeur du domaine opérationnel Energy International et responsable de l'unité Alpiq Anlagentechnik, Heidelberg.

Structure de rémunération

En 2012, les membres de la Direction générale ont reçu des rémunérations composées d'un salaire fixe, indépendant des résultats, et d'un salaire variable dépendant des résultats. Le salaire variable est constitué d'une composante à court terme liée aux résultats (Short Term Bonus, STB) et d'une composante à long terme également dépendante des résultats (Long Term Incentive, LTI). Si le versement issu de la composante STB est fondé sur des objectifs personnels et financiers, celui de la composante LTI repose sur la croissance à long terme de la valeur de l'entreprise.

Part variable à court terme (STB)

La composante de part variable à court terme a pour objectif de motiver les dirigeants et rétribuer les résultats de l'entreprise au fil de l'année.

Le montant du versement de 30 % de la valeur nominale du STB est calculé en fonction de la réalisation d'au maximum six objectifs de performance personnelle (composantes qualitatives). Il s'agit, par exemple, de la réalisation d'objectifs clairement définis et mesurables, relatifs à des projets, à l'efficacité et au franchissement d'étapes majeures.

Le versement des 70% restants est fonction de la réalisation d'objectifs d'EBITDA (bénéfices avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements, éléments quantitatifs ou financiers) fixés par le CNR au début de l'exercice. L'objectif EBITDA (100 %) fixé par le CNR sert de base au calcul des composantes quantitatives. Si l'objectif EBITDA est atteint, la composante financière s'élève à 100% de la part correspondant à la valeur nominative. Lorsque le CNR a défini une valeur plafond EBITDA, aucun versement complémentaire issu de la composante quantitative ne sera effectué (EBITDA Cap). La composante quantitative du STB dépend en outre d'un coefficient de référence qui permet d'augmenter ou de réduire le montant à verser. Pour cela, l'EBITDA réalisé est comparé à celui des concurrents d'Alpiq. La réalisation d'un résultat EBITDA inférieur à l'objectif fixé par le CNR exclut tout versement d'une composante quantitative du STB (EBITDA Floor).

Indemnité à long terme (LTI)

La composante d'indemnité LTI doit motiver les membres de la Direction générale à œuvrer à une augmentation de la valeur d'Alpiq à moyen et long terme dans l'esprit d'une gestion durable. Le versement n'intervient qu'après un délai de trois ans après attribution de la composante LTI. L'augmentation durable de la valeur de l'entreprise est mesurée d'après l'indice «Valeur ajoutée économique» (VAE). L'indemnité LTI est payée au comptant.

Le CNR fixe la hauteur de l'indemnité LTI au début de l'exercice. Le versement de cette composante est fondé sur la réalisation des valeurs en fonction de l'objectif VAE après un délai de trois ans. Les valeurs de l'objectif VAE sont fixées chaque année par le CNR d'après les plans d'entreprise d'Alpiq, adoptés par le Conseil d'administration. La part versée atteint 100 % de la valeur nominative en cas de réalisation du montant ambitionné sur trois ans, c'est-à-dire de l'objectif VAE. Les réalisations d'un chiffre supérieur à l'objectif VAE fixé par le CNR ne donnent pas droit à un versement complémentaire (VAE Cap). L'application du coefficient de référence EBITDA permet en outre d'augmenter ou réduire la hauteur de l'indemnité LTI à verser. Pour cela, l'EBITDA réalisé est comparé aux valeurs chez les concurrents d'Alpiq (cf. page 41, STB).

Plafonnement et autres réglementations

La hauteur du salaire de base et des indemnités des deux composantes STB et LTI ne doit pas dépasser le triple du salaire de base versé aux membres de la Direction générale. Tout montant dépassant ce plafond ne peut être versé.

Indépendamment de cette réglementation, le CNR est habilité à accorder une part variable exceptionnelle.

Dans des cas extraordinaires justifiés, le CNR peut décider qu'aucune part variable (STB et LTI) ne soit versée au CEO (à la demande du président du Conseil d'administration), ou à un directeur de domaine opérationnel ou fonctionnel (à la demande du CEO).

La part variable versée constitue un revenu imposable et, de ce fait, est soumise à l'ensemble des cotisations sociales (AVS/AI/APG/AC).

Hauteur des rémunérations

Les rémunérations des membres de la Direction générale pour l'année 2012 se sont élevées à un total de 3,7 millions de CHF (9,4 millions de CHF), dont 3,2 millions de CHF (7,2 millions de CHF) d'indemnités courantes et 0,5 million de CHF (2,2 millions de CHF) de prestations de prévoyance.

Les montants entre parenthèses sont ceux de l'année précédente. Pour l'année sous revue, le rapport entre les composantes fixes du salaire (1,9 million de CHF au total) et les composantes variables (1,2 million de CHF) était de 61% contre 39%. Les versements d'indemnités sont détaillés aux pages 144 et 145 du rapport financier.

Du 30 septembre 2011 au 31 décembre 2012, Hans E. Schweickardt a occupé la fonction de CEO ad interim. Pour l'exercice de cette fonction, il n'a ni reçu de rémunération supplémentaire ni bénéficié du système de part variable réservé aux membres de la Direction générale.

B. Indemnisation des membres du Conseil d'administration

Alpiq a versé en 2012 des indemnités pour un total de 3,9 millions de CHF (3,9 millions de CHF) aux membres du Conseil d'administration, dont 3,7 millions de CHF (3,7 millions de CHF) d'indemnités courantes et 0,2 million de CHF (0,2 million de CHF) de prestations de prévoyance. Les montants entre parenthèses sont ceux de l'année précédente.

Hans E. Schweickardt est employé à temps plein en qualité de président du Conseil d'administration par Alpiq Holding SA. Les salaires issus d'activités annexes pour le compte du Groupe Alpiq sont versés à l'entreprise.

L'indemnisation des membres du Conseil d'administration se décompose en rémunérations, frais et autres paiements. Ces composantes ne dépendent pas des résultats. Les détails des versements par bénéficiaire sont consultables aux pages 142 et 143 du rapport financier.



Centrale au fil de l'eau de Ruppoldingen: production hydroélectrique et d'énergie solaire sans CO₂

Rapport financier 2012

Sommaire

Commentaire financier Groupe Alpiq	46
Comptes consolidés Groupe Alpiq	55
Compte de résultat consolidé	56
Produits et charges comptabilisés dans les fonds propres consolidés	57
Bilan consolidé	58
Variation des fonds propres	60
Tableau de financement consolidé	62
Annexe aux comptes consolidés	64
Principes comptables principaux	64
Entrées et sorties d'entreprises consolidées	79
Gestion des risques financiers	80
Notes relatives aux comptes consolidés	90
Périmètre de consolidation	123
Aperçu annuel 2008 – 2012 Groupe Alpiq	130
Rapport de l'organe de révision du Groupe	132
Comptes statutaires d'Alpiq Holding SA	135
Compte de résultat	136
Bilan	137
Annexe aux comptes annuels	138
Proposition du Conseil d'administration	146
Rapport de l'organe de révision	147

Commentaire financier Groupe Alpiq

Remarques préliminaires

L'activité opérationnelle d'Alpiq a globalement suivi une évolution supérieure aux attentes durant l'exercice écoulé avec un chiffre d'affaires de 12,7 milliards de CHF (-9,1%), un EBITDA opérationnel de 985 millions de CHF (-18,5%) et un EBIT de 520 millions de CHF (-17,5%). Comme annoncé début 2012, les résultats de l'exercice sont nettement inférieurs à ceux de l'année précédente: en effet, des activités génératrices de marges élevées sont arrivées à échéance fin 2011 et l'année 2012 a été fortement influencée par les mesures de restructuration.

Conformément à ce qui a déjà été indiqué lors de la publication des résultats semestriels et par le biais d'un communiqué de presse en décembre 2012, les changements économiques et politiques ainsi qu'un environnement de marché de plus en plus difficile ont entraîné de nouveaux développements qui se sont traduits par des dépréciations, des provisions et d'autres effets exceptionnels, ce qui a fortement pesé sur les résultats opérationnels. Il s'agit de dépréciations de valeur liées à la dissolution de contrats d'électricité à long terme en Roumanie suite à la déclaration d'insolvabilité de la contrepartie. En raison de la révision à la baisse des attentes de prix sur le marché de l'électricité et de l'inscription au bilan d'actifs à la valeur de vente, des dépréciations ont en outre dû être entreprises sur le parc de centrales suisse, les centrales à cycle combiné au gaz en Italie, France, Hongrie, République tchèque et Espagne ainsi que les parcs éoliens en Italie et en Bulgarie. Des corrections de valeur et des provisions ont également été effectuées sur des contrats d'approvisionnement et de livraison à long terme pour un montant de -1,615 milliard de CHF (avant impôts sur le revenu). Les autres effets exceptionnels de +133 millions de CHF englobent d'une part des bénéfices comptables réalisés sur des désinvestissements et le produit de la procédure d'arbitrage gagnée contre le producteur d'énergie polonais PGE. D'autre part, ils incluent les pertes résultant de la vente de la participation dans A2A ainsi que les charges liées à la fermeture d'activités sur le marché à l'étranger de la distribution et du détail. Le solde des dépréciations et des effets exceptionnels positifs s'est élevé à -1,482 milliard de CHF net avant impôts sur le revenu et à -1,306 milliard de CHF après impôts sur le revenu. En tenant compte des impôts sur le revenu, le Groupe Alpiq présente un résultat net de -1,086 millions de CHF au titre de l'exercice 2012 (année précédente: -1,346 millions de CHF).

Pour une présentation et une délimitation transparentes des effets exceptionnels, le compte de résultat consolidé est présenté ci-après dans des comptes pro forma. Le commentaire financier du Groupe Alpiq et des domaines opérationnels se réfère au résultat opérationnel, c'est-à-dire à l'évolution du résultat avant les effets exceptionnels.

Compte de résultat consolidé 2012 (comptes pro forma avant et après corrections de valeur et effets exceptionnelles)

En mio de CHF	2011 ¹		2011 ¹		2012		2012	
	Résultats opérationnels avant effets exceptionnels	Corrections de valeur et provisions	Résultats conformes IFRS après effets exceptionnels	Résultats conformes IFRS après effets exceptionnels	Résultats opérationnels avant effets exceptionnels	Dépréciations, provisions et autres effets exceptionnels	Résultats conformes IFRS après effets exceptionnels	Résultats conformes IFRS après effets exceptionnels
Chiffre d'affaires net	13 984	- 23	13 961		12 710			12 710
Prestations propres activées	102		102		121			121
Autres produits d'exploitation	103		103		101	210		311
Total des produits d'exploitation	14 189	- 23	14 166		12 932	210		13 142
Charges d'énergie et de marchandises	- 11 497	- 113	- 11 610		- 10 538	53		- 10 485
Charges de personnel	- 986	- 30	- 1 016		- 894			- 894
Charges pour l'entretien et la maintenance des installations	- 80		- 80		- 134			- 134
Autres charges d'exploitation	- 417	- 106	- 523		- 381	- 48		- 429
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA)	1 209	- 272	937		985	215		1 200
Amortissements et dépréciations	- 579	- 650	- 1 229		- 465	- 1 663		- 2 128
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)	630	- 922	- 292		520	- 1 448		- 928
Part des entreprises associées dans le résultat	- 78	- 823	- 901		- 69	12		- 57
Charges financières	- 205		- 205		- 218	- 46		- 264
Produits financiers	24		24		16			16
Résultat avant impôts sur le revenu	371	- 1 745	- 1 374		249	- 1 482		- 1 233
Impôts sur le revenu	- 113	141	28		- 29	176		147
Résultat net du Groupe	258	- 1 604	- 1 346		220	- 1 306		- 1 086

1 Chiffres ajustés rétroactivement suite à la reclassification du poste «Part des entreprises associées dans le résultat»

Le commentaire financier du Groupe Alpiq et des domaines opérationnels se réfère au résultat opérationnel, c'est-à-dire à l'évolution du résultat avant les effets exceptionnels et dépréciations susmentionnés. A partir de la page 55, les comptes consolidés 2012 sont présentés conformément aux normes comptables IFRS en intégrant les effets exceptionnels et les dépréciations.

Résultats opérationnels du Groupe Alpiq (hors effets exceptionnels)

A l'instar de l'année précédente, l'exercice 2012 a été marqué par un environnement difficile et incertain dans le domaine énergétique. Les changements profonds du paysage énergétique européen semblent aujourd'hui ancrés dans la durée et placent les fournisseurs d'énergie devant de nouvelles difficultés. En ce qui concerne les prix de marché, les attentes à moyen et long terme sont influencées par le développement massif d'énergies renouvelables soutenues par des fonds publics et par le changement des profils d'offre qui en découle sur le marché de l'électricité. En outre, les principaux marchés européens ont continué à présenter des surcapacités importantes au niveau de la production. La fermeture d'une partie du parc de centrales nucléaires en Allemagne n'a pas eu de conséquences notables.

Alpiq a réagi à ces changements par une simplification conséquente de son modèle d'affaires. Les unités productrices se sont focalisées sur l'optimisation de l'exploitation et des coûts tandis que le domaine opérationnel Optimisation & Trading a mis l'accent sur la commercialisation suprarégionale du portefeuille de production. En parallèle, les premières mesures de restructuration ont été mises en place tandis que les structures et les systèmes ont été allégés et les synergies exploitées de façon ciblée. Dans ce contexte, le renforcement de la restructuration initié au quatrième trimestre 2012 et le programme de réduction des coûts avancent conformément aux prévisions.

Par ailleurs, des mesures importantes ont été prises durant la période sous revue pour recentrer le Groupe sur les activités rentables et réduire la dette. Alpiq a mis un terme à ses activités de distribution en Espagne et en Allemagne et s'est retirée du marché de détail en Italie. Sa filiale finlandaise Energiakolmio Oy, spécialisée dans la gestion de portefeuilles, a été vendue dès le premier trimestre 2012. Le désinvestissement des participations détenues dans Edipower et A2A et la vente du secteur Technique d'alimentation en énergie (qui faisait partie du groupe allemand Alpiq Anlagentechnik) ont permis d'enregistrer des revenus de 510 millions de CHF durant la période sous revue. Suite à la mise en œuvre des mesures de restructuration en 2012 ainsi qu'à la fermeture et à la vente d'activités, une baisse de -29 % de l'effectif du personnel a été enregistrée par rapport à l'exercice précédent. Au 31.12.2012, l'effectif était de 7 926 collaborateurs. En outre, une participation de 15 % dans la centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance a été cédée à Industrielle Werke Basel (IWB). La vente de la participation dans SES se trouve à un stade avancé. Après avoir été reporté, le transfert à Swissgrid des réseaux à très haute tension a eu lieu début 2013 et s'est traduit par une entrée de trésorerie d'environ 223 millions de CHF en janvier 2013. La cession des parts dans Repower AG et la vente partielle de la participation dans Romande Energie Holding SA seront également finalisées au premier trimestre 2013.

Dans un environnement difficile, le Groupe a enregistré des résultats opérationnels satisfaisants et globalement supérieurs à ses attentes. Cette évolution positive est notamment due à un positionnement optimal sur le marché et à la commercialisation réussie des actifs sur le marché européen du négoce d'électricité à court terme. Les services-système du réseau ont en outre apporté une contribution positive au résultat grâce à la disponibilité constante du parc de centrales suisse et international ainsi qu'à son efficacité en termes de coûts. Les conditions remarquables pour la production d'énergie hydraulique en Suisse ont également joué un rôle positif. L'unité opérationnelle Renewable Energy Sources (RES) a fourni une contribution supplémentaire au résultat grâce à l'acquisition et à la mise en service de parcs éoliens en Italie et en Bulgarie. Le négoce de gros en Europe centrale a augmenté ses volumes d'affaires et amélioré sa position sur le marché par rapport à l'année 2011. Par ailleurs, Alpiq a remporté une victoire juridique et obtenu des indemnités liées à des engagements découlant d'un contrat à long terme avec le groupe énergétique polonais PGE. Ces indemnités ne sont toutefois pas enregistrées comme revenus dans le domaine opérationnel. La mise en œuvre rigoureuse des mesures de réduction des coûts a montré ses premiers succès à l'échelle du Groupe. Suite aux dépréciations comptabilisées en 2011, les amortissements ont en outre nettement diminué.

Par rapport à l'année précédente, l'évolution de l'activité opérationnelle d'Alpiq a été marquée par l'arrivée à échéance d'un contrat à long terme très rentable. Les travaux de révision et de maintenance concernant la production hydraulique et thermique en Suisse, dont la durée s'est prolongée, ont également pesé sur le résultat. Le retard dans la remise en service de la centrale nucléaire de Leibstadt après la révision annuelle ainsi que la hausse des coûts d'acquisition liée à l'augmentation des dépenses pour la gestion des déchets et le démantèlement des centrales nucléaires de Gösgen et de Leibstadt ont compté parmi les facteurs négatifs. La résiliation imprévue du contrat de fourniture d'énergie à long terme avec Hidroelectrica, entreprise roumaine sous contrôle de l'Etat qui a été déclarée insolvable au troisième trimestre 2012, n'a pas non plus contribué de manière favorable au résultat. Egalement due à une intervention des pouvoirs publics, la réduction des possibilités d'exportation d'électricité dans les pays des Balkans a eu un impact négatif sur le négoce international d'Alpiq. La disparition de revenus liés à la vente du secteur Technique d'alimentation en énergie (TEA) début septembre a elle aussi pesé sur les résultats opérationnels par rapport à l'année précédente. D'autre part, cette vente a donné lieu à un bénéfice comptable important qui a été enregistré dans le résultat non opérationnel. Par rapport à l'exercice précédent, les activités poursuivies d'AAT / Technique de l'énergie et des installations (TEI) ont clôturé l'année en légère hausse. La contribution d'Alpiq InTec AG au résultat du Groupe a été similaire à celle de 2011.

Dans l'ensemble, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Alpiq a baissé par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 12,7 milliards de CHF (-9,1 %). Le résultat opérationnel EBITDA a atteint 985 millions de CHF (-18,5 %) et l'EBIT 520 millions de CHF (-17,5 %).

Au niveau des charges financières, les positions de taux d'intérêt ont été quasiment identiques à celles de l'année précédente à 201 millions de CHF (contre 202 millions de CHF). Le résultat de change incluant la différence d'évaluation entre les instruments de couverture s'est élevé à -2 millions CHF durant la période sous revue. Ainsi, grâce à un taux de couverture supérieur, l'effet neutre visé sur le résultat a été globalement mis en œuvre avec succès. Les autres charges financières ont été essentiellement alourdies par le résultat d'évaluation de participations financières. Par rapport à l'exercice précédent, la charge d'impôts sur le revenu s'est allégée de 84 millions de CHF, soit une baisse de 74,3 %. Le taux d'imposition moyen déterminant est descendu à 11,6 % (année précédente: 30,5 %). Ce recul s'explique notamment par le fait que les impôts sur le revenu sur les résultats opérationnels de la période en cours ont été compensés par les impôts différés passifs disponibles.

Au total, le résultat net du Groupe (participations minoritaires incluses) s'est élevé à 220 millions de CHF contre 258 millions de CHF l'année précédente.

Bilan consolidé (valeurs après dépréciations, provisions et autres effets exceptionnels)

A la date de clôture du 31 décembre 2012, le total du bilan s'élevait à environ 14,8 milliards de CHF contre 17,4 milliards de CHF (-15,3 %) à fin 2011. Cette baisse est essentiellement imputable à l'effet des ventes d'entreprises (Edipower, TAE, A2A, Energ.it), à la fermeture de sociétés de distribution et à la diminution des passifs financiers. Les dépréciations exceptionnelles et amortissements ordinaires sur les actifs immobilisés ont entraîné une diminution supplémentaire. Parallèlement à la baisse due aux ventes et dépréciations, le Groupe a procédé à des investissements de remplacement des activités poursuivies d'environ 120 millions de CHF ainsi qu'à la reclassification du secteur d'activité TEI du groupe AAT, classé en 2011 dans les actifs disponibles à la vente.

Compte tenu des avoirs de la reclassification susmentionnée, l'actif circulant a augmenté d'environ 290 millions de CHF. La variation inclut une augmentation des liquidités d'environ 155 millions de CHF (avoirs à terme et titres compris). Le montant de 1360 millions de CHF est mis à disposition pour les besoins de couverture des liquidités de base, les projets d'investissement et le remboursement des engagements financiers à moyen terme.

La perte qui résulte de la période, la comptabilisation directe dans les fonds propres des dérivés sur taux d'intérêt et devises ainsi que le versement de dividendes effectué en mai 2012 ont entraîné une baisse des fonds propres qui se sont établis à 5010 millions de CHF (31.12.2011: 6205 millions de CHF). La part des fonds propres a diminué à 33,9 % par rapport à 35,6 % à fin 2011. Dans les fonds étrangers à court et long terme, les engagements financiers ont été réduits de 586 millions de CHF nets en tenant compte du financement de projet lié à la scission d'actifs M&A Rinnovabili, conformément à ce qui avait été prévu.

Les flux de trésorerie relatifs à l'exploitation se sont montés à environ 330 millions de CHF durant la période sous revue (année précédente: 400 millions de CHF). L'EBITDA opérationnel s'est inscrit à 985 millions de CHF. Des sorties de trésorerie d'environ 280 millions de CHF ont été enregistrées pour les intérêts et les impôts sur le revenu et des ajustements de 270 millions de CHF ont été effectués pour les postes n'ayant pas d'impact financier. En revanche, la variation de l'actif circulant net s'est traduite par des sorties de trésorerie d'environ 98 millions de CHF (134 millions de CHF). Au cours des 12 derniers mois, la vente d'entreprises, de participations et d'immobilisations financières (titres compris¹) a généré un montant de 605 millions de CHF. La prise et le remboursement d'engagements financiers ainsi que la distribution de dividendes se sont traduits par des sorties de trésorerie de 754 millions de CHF.

Par rapport au début de l'année, l'endettement net a diminué d'environ 740 millions de CHF suite à un accroissement de la liquidité (155 millions de CHF) conjuguée à une baisse de l'endettement (586 millions de CHF). Le ratio d'endettement (endettement net par rapport à l'EBITDA) a augmenté de 3,8 à 4,0 par rapport à fin 2011 suite au recul de l'EBITDA.

¹ A2A a été reclassée dans les titres en 2012.

Evolution des marchés

L'aggravation de la crise économique en Europe, la hausse du chômage et la baisse des rendements de la production industrielle ont laissé des traces sur les marchés de l'énergie. Bien que l'année 2012 ait connu des températures moyennes plus froides que 2011, certains pays européens ont enregistré une baisse de la consommation d'électricité. La nette amélioration des disponibilités des centrales hydrauliques et la production régulière des centrales nucléaires allemandes ont fait chuter les prix spot (à l'exception de l'Italie).

En raison de la vague de froid du mois de février et des prix horaires négatifs durant la période de Noël douce et venteuse, les spreads entre peak et off-peak ont légèrement augmenté. La nouvelle révision à la baisse des attentes économiques a exercé une influence négative sur les marchés à terme de l'électricité. A cet égard, les cotations des certificats de CO₂ ont été particulièrement volatiles. Sur ce marché surapprovisionné, les instances européennes ont tenté d'éviter l'effondrement des prix du marché en introduisant de nouveaux instruments réglementaires tels que le backloading ou la restriction de l'offre de certificats. Les marges des centrales à charbon sont restées stables et celles des centrales à gaz ont continué à se détériorer. L'influence des énergies renouvelables a encore sensiblement progressé. Rien qu'en Allemagne, plus de 15 GW d'installations photovoltaïques et environ 2,5 GW de parcs éoliens ont été mis en service au cours des 24 derniers mois. Entre-temps, les mécanismes de capacité sont un thème central dans de nombreux pays d'Europe qui cherchent à garantir la sécurité d'approvisionnement durant les périodes caractérisées par une consommation très élevée.

En ce qui concerne les services énergétiques, l'environnement de marché a suivi une évolution disparate au cours de l'année 2012. En Suisse, le secteur du second œuvre a profité de conditions toujours favorables sur le plan des taux d'intérêt et d'une demande globalement stable. Seul le secteur des bâtiments industriels a connu un léger recul de la demande. En outre, la pression sur les prix ne s'est pas relâchée sur les projets concernant les centres et les bâtiments de grande taille. Les investissements soutenus des pouvoirs publics ont permis de maintenir la stabilité des marchés de la technique de l'énergie et des transports.

En 2012, les marchés des services énergétiques en Allemagne ont été marqués par le tournant énergétique qui a notamment influencé le secteur Technique de l'énergie et des installations. Tandis que les marchés de la technique nucléaire se sont stabilisés à un bas niveau, aucune impulsion nouvelle n'est venue soutenir le secteur des constructions de grandes centrales conventionnelles. En ce qui concerne la construction des petites centrales, les investisseurs se montrent prudents. L'activité industrielle a en revanche profité de la conjoncture toujours robuste en Allemagne et d'impulsions de marché positives en Europe centrale.

Domaine opérationnel Energy Switzerland

Par rapport à l'exercice précédent, le domaine opérationnel Energy Switzerland a enregistré une baisse de ses résultats. Les conditions de marché se sont encore détériorées par rapport à une année 2011 déjà difficile, exception faite du premier trimestre qui a été particulièrement froid. La baisse des prix, notamment en Suisse et en Allemagne, la vigueur du franc suisse et la hausse des coûts de production du parc de centrales Suisse ont pesé sur les marges. En revanche, l'amélioration des conditions pour la production d'énergie hydraulique ainsi que la mise en œuvre du programme de réduction des coûts ont eu un impact positif. Le groupe AIT, spécialisé dans la technique du bâtiment, de l'énergie et des transports, a continué à bénéficier d'un environnement de marché propice en Suisse et enregistré des résultats stables.

La commercialisation des centrales du Groupe et des contrats à long terme a de nouveau été marquée par un environnement difficile. Certes, les écarts de prix entre la Suisse et les pays limitrophes se sont améliorés, de même que les spreads entre peak et off-peak, mais cette évolution positive a été contrée par une forte baisse des prix. Seul le mois de février, au cours duquel l'Europe a été touchée par une vague de froid, a connu une brève hausse des prix consécutive à l'augmentation de la demande. Ce

phénomène a généré des opportunités de négoce qui ont été exploitées de façon judicieuse. Les opérations de couverture des années précédentes ainsi que les revenus liés aux services-système et au négoce intraday ont apporté une contribution positive. En outre, les effets de prix négatifs ont été partiellement compensés par l'accroissement des quantités de production dans le domaine des centrales hydroélectriques, l'hydraulicité s'étant nettement améliorée après une année 2011 exceptionnellement sèche. En revanche, la production des centrales thermiques s'est avérée inférieure aux attentes suite à la prolongation d'un mois de l'arrêt de la centrale nucléaire de Leibstadt. Les coûts de production du parc de centrales suisse ont fortement augmenté par rapport à l'exercice précédent. La hausse des coûts annoncée dès le début de l'année pour la gestion des déchets, le démantèlement et la phase post-fermeture des centrales nucléaires suisses ont pesé sur les coûts de production.

Dans un environnement de marché plus dynamique, l'activité de distribution en Suisse a enregistré une hausse des ventes chez les revendeurs comme chez les clients industriels. La société Xamax AG, acquise en 2011 et spécialisée dans le conseil en optimisation énergétique, a bénéficié d'un carnet de commandes bien rempli.

Les deux sociétés d'exploitation du réseau Alpiq Netz AG Gösgen et Alpiq Réseau SA Lausanne ont obtenu des résultats conformes aux attentes. Le transfert de la propriété du réseau à Swissgrid SA, initialement prévu pour juin 2012, a été reporté à début 2013 en raison de clarifications supplémentaires liées à des dispositions réglementaires.

Domaine opérationnel Energy International

Depuis le début de l'année 2012, le domaine opérationnel Energy International englobait l'unité opérationnelle Renewable Energy Sources (RES), activités en Suisse incluses, ainsi que Alpiq Anlagentechnik (AAT), groupe de services énergétiques allemand. En septembre, Alpiq a vendu les sociétés du secteur Technique d'alimentation en énergie (TAE) d'AAT à Vinci Energies. Le deuxième secteur d'AAT, Technique de l'énergie et des installations (TEI), reste au sein du Groupe Alpiq.

Le résultat du domaine opérationnel Energy International a été considérablement affecté par l'échéance d'un contrat à long terme très rentable à la fin 2011. En outre, l'entreprise énergétique Hidroelectrica, contrôlée par l'Etat roumain, a résilié les contrats d'approvisionnement en énergie après avoir été déclarée insolvable en juillet 2012. La vente de TAE a entraîné une diminution en conséquence de la contribution d'AAT au résultat par rapport à l'année précédente. Les effets négatifs ont pu être en partie compensés par la hausse de la contribution au résultat des unités opérationnelles Power Generation International et Market Central Europe ainsi que par les conséquences positives des mesures de restructuration en cours. La disparition de la production d'Edipower, non rentable, l'année précédente et la sortie des activités de distribution peu rentables (distribution en Allemagne et en Espagne, activité de détail en Italie et en Europe du Nord) ont eu une influence positive sur le résultat opérationnel. Une condition essentielle à la réalisation des objectifs de résultats pour les années à venir est ainsi établie. En outre, les économies de coûts imposées dans le cadre de la restructuration ont atteint les objectifs.

L'unité opérationnelle Market Western Europe, qui regroupe les activités de distribution en Italie, en France et en Espagne, a enregistré un recul sensible des ventes et du chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente. Cette évolution tient essentiellement à l'échéance susmentionnée d'un contrat à long terme fin 2011. En outre, la concurrence s'est nettement durcie en France suite à l'introduction d'une nouvelle réglementation concernant le secteur de l'énergie, ce qui a eu des conséquences négatives sur les volumes de distribution et sur les marges. En Espagne, la hausse massive des coûts des prestations de services-système et la chute des marges de distribution ont entraîné une baisse conséquente des résultats. Comme indiqué précédemment, l'activité de distribution a été fermée fin 2012.

L'unité opérationnelle Market Central Europe, qui regroupe les activités de gros et de distribution (Origination) en Europe Centrale et de l'Est, a affiché une hausse sensible des résultats par rapport à l'année précédente. Cette amélioration est essentiellement due à l'augmentation des marges dans le négoce de gros et à un positionnement de marché avantageux. En outre, le résultat de l'exercice précédent avait été pénalisé par les conséquences de la catastrophe nucléaire de Fukushima sur les marchés européens de l'électricité. Dans l'activité de distribution, la réorientation des activités et le recentrage sur l'origination ainsi que l'optimisation des coûts ont permis de dépasser le résultat de l'exercice précédent. En revanche, la résiliation des contrats d'approvisionnement à long terme prononcée par la société roumaine Hidroelectrica suite à son insolvabilité et, par conséquent, la disparition des marges se sont répercutées négativement sur le résultat opérationnel par rapport à l'exercice précédent. Le paiement compensatoire en faveur d'Alpiq dans le cadre de la procédure de règlement à l'amiable avec le groupe PGE a été confirmé par un tribunal dans le courant de l'année.

L'unité opérationnelle Power Generation International regroupe l'ensemble des centrales thermiques en dehors de la Suisse. En tenant compte de la mise en service des centrales à cycle combiné au gaz de Plana del Vent (Espagne) et de Bayet / 3CB (France) en 2011, la baisse des spreads a donné lieu à une production nette stable par rapport à l'exercice précédent. L'unité a bien résisté face à un environnement de marché difficile et nettement dépassé le résultat de l'année précédente. L'amélioration sensible de la performance opérationnelle de la centrale à cycle combiné au gaz espagnole ainsi que les revenus issus des prestations de services-système ont fourni une contribution importante à la hausse du résultat. Autres éléments positifs: l'optimisation réussie de Bayet (France), notamment au niveau de la gestion du portefeuille gazier, et la contribution au résultat stable des centrales en République tchèque et en Hongrie. Outre la progression des marges dans le cœur de métier, l'unité Power Generation International a mis en œuvre avec succès un programme de réduction des coûts. Les amortissements exceptionnels (impairments) comptabilisés lors de l'exercice précédent ont entraîné une diminution des besoins d'amortissements, ce qui a bénéficié aux résultats en France et en Espagne.

La construction du nouveau bloc-usine à Kladno (K7) en vue de remplacer le bloc K3 se déroule comme prévu. La fin des travaux et la mise en service sont prévues pour le début de l'année 2014.

Grâce au développement de ses capacités de production, l'unité opérationnelle Renewable Energy Sources (RES) a sensiblement augmenté son volume de production, ce qui s'est répercuté positivement sur le résultat. Les principaux moteurs de cette évolution sont la mise en service de la deuxième phase du parc éolien Vetrocom en Bulgarie en janvier 2012 ainsi que la reprise de deux parcs éoliens en Sicile en juin 2012 dans le cadre de la réorientation du partenariat avec la société italienne M&A Rinnovabili S.r.l. Avec la mise en service de la petite centrale hydroélectrique du Tambobach en Suisse, la puissance installée consolidée a été augmentée de 50 % environ et atteint désormais 310 MW.

L'évolution du groupe allemand Alpiq Anlagentechnik Gruppe (AAT) a été marquée par la vente du secteur Technique d'alimentation en énergie (TAE) et le processus de vente y relatif. La vente de TAE, qui a été finalisée début septembre 2012, a entraîné une diminution en conséquence du chiffre d'affaires et du résultat. En revanche, la vente a permis d'enregistrer un bénéfice comptable important sous forme d'effet non opérationnel. Les entrées de commandes et les commandes en cours d'AAT ont été impactées par la vente de manière équivalente. Malgré l'environnement de marché difficile, notamment dans le domaine de la construction de centrales, le secteur d'activité TEI restant au sein du Groupe a fait légèrement mieux que l'exercice précédent. Comme par le passé, l'unité Kraftanlagen München a fourni la principale contribution au résultat du groupe AAT. Mais les résultats des activités à l'étranger ont, eux aussi, globalement suivi une évolution positive malgré un contexte difficile en Hongrie et en Finlande.

Domaine opérationnel Optimisation & Trading

Dans le domaine opérationnel Optimisation & Trading, le négoce s'est concentré sur la commercialisation de l'énergie produite en propre dans le cadre du vaste programme de restructuration d'Alpiq. L'ancien domaine opérationnel Trading & Services a été transféré au sein du domaine opérationnel Optimisation & Trading et les responsabilités ont été adaptées en conséquence. Toutes les activités d'optimisation et de négoce liées aux installations en Suisse et en Europe de l'Ouest ont été rassemblées au sein de ce domaine opérationnel au début de la période sous revue. Grâce à la simplification et à l'ajustement du modèle d'affaires, l'ensemble des revenus générés par la commercialisation des centrales apparaissent directement dans les domaines opérationnels Energy Switzerland et Energy International. Ce changement s'est traduit par une diminution sensible du négoce pour compte propre ainsi que par la dissolution de l'unité opérationnelle autonome Proprietary Trading. Ces changements ont influé sur les résultats du domaine et ne permettent qu'une comparaison partielle avec les chiffres de l'année précédente.

Suite au recentrage, la marge brute du négoce pour compte propre du domaine opérationnel a été inférieure à celle de l'exercice précédent. Grâce à un positionnement à découvert important sur la courbe du marché à terme et à l'exploitation sélective des écarts de prix dans le négoce transfrontalier, la différence par rapport à la période de comparaison a pu être réduite, ce qui a notamment permis de dégager des résultats réjouissants au premier semestre et au quatrième trimestre 2012.

Concernant l'optimisation des centrales en Suisse, la contribution au résultat du domaine opérationnel a dépassé les attentes. Quant aux centrales d'Europe de l'Ouest, les résultats ont été conformes aux attentes dans un environnement de marché difficile.

Perspectives

Pour 2013, Alpiq prévoit des conditions cadres encore très difficiles avec un secteur de l'énergie dont la mutation profonde s'inscrit dans la durée. A moyen terme, les surcapacités ne devraient pas accuser de baisse sensible et au contraire s'accompagner d'une tendance à la baisse de la demande d'électricité. Le repositionnement du portefeuille de production européen au détriment des parcs de centrales flexibles et de grande taille se poursuit. Les contraintes réglementaires vont continuer à s'accroître ainsi que le développement à un rythme soutenu des énergies renouvelables subventionnées par les pouvoirs publics. Cette situation va réduire les spreads peak/off-peak et continuer à mettre la rentabilité des centrales à gaz sous pression. En outre, Alpiq ne prévoit pas de baisse sensible du franc suisse à moyen et long terme.

L'exercice 2013 a débuté de manière conforme aux attentes. Alpiq prévoit des résultats opérationnels inférieurs à ceux de 2012 pour différentes raisons, à savoir un environnement énergétique de plus en plus difficile, la baisse des prix dans les activités de couverture en 2011/2012 et la disparition de revenus liés aux désinvestissements. Les mesures de réduction des coûts introduites en 2013 et les corrections de valeur comptabilisées en 2012 ne permettent de compenser les baisses que de manière partielle.

Outre les défis dans l'activité opérationnelle, Alpiq continuera à se concentrer sur le programme de désinvestissement en cours, et donc sur son désendettement ainsi que sur le maintien de sa liquidité. La mise en œuvre de la réorientation organisationnelle et la simplification des processus seront un autre axe prioritaire en 2013. En outre, des mesures visant à renforcer le capital sont en cours d'évaluation.

Comptes consolidés du Groupe Alpiq

Compte de résultat consolidé

En mio de CHF	Note	Total 2011	Total 2012
Chiffre d'affaires net	29	13 961	12 710
Prestations propres activées	2, 10	102	121
Autres produits d'exploitation	2	103	311
Total des produits d'exploitation		14 166	13 142
Charges d'énergie et de marchandises	3	- 11 610	- 10 485
Charges de personnel	4	- 1 016	- 894
Coûts de maintenance des installations		- 80	- 134
Autres charges d'exploitation	5	- 523	- 429
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA)		937	1 200
Amortissements et dépréciations	6	- 1 229	- 2 128
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)		- 292	- 928
Part des centrales partenaires et des autres entreprises associées dans le résultat	13	- 901	- 57
Charges financières	7	- 205	- 264
Produits financiers	7	24	16
Résultat avant impôts sur le revenu		- 1 374	- 1 233
Impôts sur le revenu	8	28	147
Résultat net du Groupe		- 1 346	- 1 086
Participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net		- 21	- 41
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans le résultat net		- 1 325	- 1 045
Résultat par action en CHF	9	- 49	- 38

Chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement. Voir explications en page 77.

Produits et charges comptabilisés dans les fonds propres consolidés

En mio de CHF	2011	2012
Résultat net du Groupe	- 1 346	- 1 086
Cash-flow hedges comptabilisés dans les fonds propres	- 14	- 19
Impôts sur le revenu	11	2
Net après impôts sur le revenu	- 3	- 17
Effets IAS 39 des fonds propres des entreprises associées	- 23	- 14
Impôts sur les bénéfices	2	3
Net après impôts sur le revenu	- 21	- 11
Différences issues des conversions en devises des sociétés étrangères du Groupe ¹	41	- 8
Total des produits et charges comptabilisés dans les fonds propres, net après impôts sur le revenu	17	- 36
Total des produits et charges comptabilisés	- 1 329	- 1 122
Participations ne donnant pas le contrôle	- 25	- 43
Part des actionnaires d'Alpiq Holding	- 1 304	- 1 079

¹ Voir notes 1 et 13 pour des explications sur les effets de retraitement inclus dans ce poste

Bilan consolidé

Actifs

En mio de CHF	Note	31.12.2011	31.12.2012
Immobilisations corporelles	10	4 900	3 476
Immobilisations incorporelles	11, 12	1 964	1 108
Participations dans des centrales partenaires et autres entreprises associées	13	4 420	3 698
Autres immobilisations financières à long terme	14	130	103
Impôts sur le revenu différés	8	40	103
Avoirs des plans de prévoyance	25	15	17
Actif immobilisé		11 469	8 505
Stocks	15	111	83
Créances	16	1 999	2 175
Dépôts à terme		324	120
Liquidités	17	876	1 222
Titres de l'actif circulant	18	4	17
Instruments financiers dérivés		722	733
Comptes de régularisation		103	80
Actif circulant		4 139	4 430
Actifs disponibles à la vente	32	1 838	1 849
Total des actifs		17 446	14 784

Chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement. Voir explications en page 77.

Passifs

En mio de CHF	Note	31.12.2011	31.12.2012
Capital-actions	19	272	272
Agio		4 431	4 377
Bénéfices accumulés		1 338	255
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans les fonds propres		6 041	4 904
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres		164	106
Total des fonds propres		6 205	5 010
Provisions	20	147	108
Impôts sur le revenu différés	8	1 546	1 303
Passifs des plans de prévoyance	25	34	116
Passifs financiers à long terme	21	4 525	4 407
Autres passifs financiers à long terme	22	231	112
Fonds étrangers à long terme		6 483	6 046
Passifs d'impôts sur le revenu différés		42	61
Passifs financiers à court terme		1 331	863
Autres passifs financiers à court terme	23	1 386	1 221
Instruments financiers dérivés		706	777
Comptes de régularisation		565	562
Fonds étrangers à court terme		4 030	3 484
Fonds étrangers		10 513	9 530
Passifs disponibles à la vente	32	728	244
Total des passifs		17 446	14 784

Chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement. Voir explications en page 77.

Variation des fonds propres

En mio de CHF	Capital- actions	Prime	Pertes et bénéfices non réalisés IAS 39	Différences de conversion	Bénéfices accumulés	Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans les fonds propres	Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres	Total des fonds propres
Fonds propres 31.12.2010	272	4 431	- 10	- 716	3 605	7 582	197	7 779
Résultat net de la période					- 1 325	- 1 325	- 21	- 1 346
Autres produits et charges comptabilisés dans les fonds propres			- 22	43		21	- 4	17
Total des produits et charges comptabilisés			- 22	43	- 1 325	- 1 304	- 25	- 1 329
Distribution de dividendes					- 237	- 237	- 8	- 245
Fonds propres 31.12.2011	272	4 431	- 32	- 673	2 043	6 041	164	6 205

En mio de CHF	Capital- actions	Prime	Pertes et bénéfices non réalisés IAS 39	Différences de conversion	Bénéfices accumulés	Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans les fonds propres	Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres	Total des fonds propres
Fonds propres 31.12.2011	272	4 431	- 32	- 673	2 043	6 041	164	6 205
Résultat net de la période					- 1 045	- 1 045	- 41	- 1 086
Autres produits et charges comptabilisés dans les fonds propres			- 26	- 8		- 34	- 2	- 36
Total des produits et charges comptabilisés			- 26	- 8	- 1 045	- 1 079	- 43	- 1 122
Attribution depuis l'agio dans les bénéfices reportés		- 54			54	0		0
Distribution de dividendes					- 54	- 54	- 11	- 65
Variation des participations ne donnant pas le contrôle			- 1		- 3	- 4	- 4	- 8
Fonds propres 31.12.2012	272	4 377	- 59	- 681	995	4 904	106	5 010

Le Conseil d'administration d'Alpiq propose à l'assemblée générale du 25 avril 2013 de verser un dividende de 2,00 CHF par action nominative (exercice précédent: 2,00 CHF) au titre de l'exercice 2012, ce qui correspond à une distribution totale de 54 millions de CHF (54 millions de CHF). Des informations détaillées sont fournies à la page 146 «Proposition du Conseil d'administration».

Tableau de financement consolidé

En mio de CHF	Note	2011	2012
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)		- 292	- 928
Corrections concernant:			
Prestations propres activées	2, 10	- 102	- 121
Amortissements et pertes de valeur	1, 6	1 229	2 128
Constitution, utilisation et dissolution de provisions	20	81	- 51
Bénéfices / pertes sur la vente d'actifs immobilisés		- 8	- 6
Variation avec effet de trésorerie des autres dettes à long et court terme	22, 23	- 170	- 239
Variation sans effet de trésorerie de l'évaluation d'instruments financiers dérivés		- 21	25
Autres résultats sans effet sur la trésorerie		3	- 157
Dividendes des participations financières et des entreprises associées	7, 13	71	45
Intérêts payés		- 155	- 184
Intérêts encaissés		14	16
Autres charges financières		- 24	- 22
Autres produits financiers		55	23
Impôts sur le revenu payés		- 146	- 97
Variation de l'actif circulant net (hors créances / dettes financières à court terme)		- 134	- 98
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		401	334

Immobilisations corporelles et incorporelles			
Investissements	10, 11	- 432	- 212
Cessions		32	36
Filiales			
Acquisitions	30	- 270	24
Cessions	31		223
Entreprises associées			
Investissements	13	- 1	- 3
Cessions	13	27	287
Autres immobilisations financières à long terme			
Investissements	14	- 40	- 5
Cessions/remboursements	14	15	24
Variation des dépôts à terme		- 199	212
Investissements dans/désinvestissements de titres		- 1	71
Flux de trésorerie des activités d'investissement		- 869	657
Versements de dividendes		- 237	- 54
Distributions de bénéfices aux participations ne donnant pas le contrôle		- 8	- 11
Nouveaux engagements financiers		1 236	645
Remboursement des engagements financiers		- 683	- 1 335
Variation des participations ne donnant pas le contrôle			1
Flux de trésorerie des activités de financement		308	- 754
Différence issue des conversions en devises		- 9	- 1
Variation des liquidités		- 169	236
Etat:			
Liquidités au 1.1.		1 182	1 013
Liquidités au 31.12.		1 013	1 249
Variation		- 169	236

Chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement. Voir explications en page 77.

Les valeurs susmentionnées incluent également les flux de trésorerie des actifs et des passifs disponibles à la vente.

Le solde des flux de trésorerie présenté dans le tableau de financement consolidé d'un montant de 1249 millions de CHF au 31 décembre 2012 (année précédente: 1013 millions de CHF) inclut la liquidité proportionnelle des actifs disponibles à la vente d'un montant de 27 millions de CHF (137 millions de CHF).

Annexe aux comptes consolidés

Principes comptables principaux

Base de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe Alpiq se basent sur les normes comptables internationales (IFRS) ainsi que sur les directives d'interprétation (IFRIC) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et ont été établis en conformité avec la législation suisse. Les comptes consolidés du Groupe Alpiq reflètent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe Alpiq. Ils se basent sur les coûts historiques, à l'exception de positions spécifiques telles que les instruments financiers qui sont partiellement présentés à leur juste valeur. Le Conseil d'administration du Groupe Alpiq a validé les comptes consolidés le 11 mars 2013. Les comptes consolidés doivent encore être approuvés par l'assemblée générale des actionnaires du 25 avril 2013.

Méthodes comptables nouvelles et révisées

Les directives ou interprétations IFRIC suivantes des International Financial Reporting Standards (IFRS) sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2012 et ont été appliquées par le Groupe Alpiq:

- Amendements IFRS 7: Transfert d'actifs financiers (1.7.2011)
- Amendements IAS 12: Impôts sur le résultat – Impôts différés: recouvrement des actifs sous-jacents (1.1.2012)

L'application de ces nouvelles règles n'a pas eu d'influence notable sur les résultats et la situation financière du Groupe Alpiq.

Alpiq n'a pas procédé à une application anticipée des normes et interprétations nouvelles ou révisées.

En outre, les données comparatives reprises de l'exercice précédent qui ont subi des modifications dans la présentation du rapport actuel ont été, le cas échéant, reclassifiées ou complétées dans le compte de résultat et le bilan consolidés ainsi que dans l'annexe aux comptes consolidés. Des explications ont été fournies sur les points essentiels. Les changements dans la présentation englobent également des adaptations de désignations organisationnelles.

Normes IFRS et IFRIC entrant prochainement en vigueur

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié les normes ci-après, nouvelles et révisées:

- Amendements IAS 1: Présentation des postes des autres éléments du résultat global (1.7.2012)
- IAS 19 rév.: Avantages du personnel (1.1.2013)
- IAS 27 rév.: Etats financiers individuels (1.1.2013)
- IAS 28 rév.: Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (1.1.2013)
- Amendements IAS 32: Compensation des actifs/ passifs financiers (1.1.2014)

- Amendements IFRS 7: Informations à fournir sur la compensation des actifs/passifs financiers (1.1.2013)
- IFRS 9: Instruments financiers (1.1.2015)
- IFRS 10: Etats financiers consolidés (1.1.2013)
- IFRS 11: Partenariats (1.1.2013)
- IFRS 12: Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (1.1.2013)
- IFRS 13: Evaluation de la juste valeur (1.1.2013)

Alpiq étudie actuellement les conséquences potentielles de ces normes et interprétations, nouvelles et révisées. Les normes nouvelles ou révisées influenceront comme suit sur les comptes consolidés d'Alpiq:

En mai 2011, l'IASB a publié les nouvelles normes IFRS 10 «Etats financiers consolidés», IFRS 11 «Partenariats» et IFRS 12 «Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités» qui s'appliqueront obligatoirement aux exercices démarrant le 1^{er} janvier 2013. IFRS 10 «Etats financiers consolidés» introduit une définition modifiée du contrôle qui intègre également la consolidation des entités ad hoc et le contrôle de facto. IFRS 11 régit la comptabilisation des faits en vertu desquels une entreprise exerce un contrôle commun (joint control) par l'intermédiaire d'une coentreprise (joint venture) ou une activité commune (joint operation). A la différence d'IAS 31 «Participations dans des coentreprises», IFRS 11 ne se base plus sur la forme juridique de l'activité sous contrôle commun; la distinction s'établit sur la base des droits et obligations concrets des parties associées concernant les actifs et dettes (produits et charges) liés à l'accord conjoint (joint arrangement). Dans le cas d'activités communes, les actifs, dettes, charges et produits doivent être présentés de manière proportionnelle. Dans le cas des coentreprises, la méthode de la mise en équivalence s'applique obligatoirement. IFRS 12 intègre, dans une seule norme, les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, aux partenariats, dans des entreprises associées et dans des entités structurées.

Après une analyse approfondie, Alpiq a conclu que, suite à l'introduction des normes IFRS 10 et 11, la société des Forces Motrices de la Gougra SA, dans laquelle Alpiq détient une participation de 54 %, devait être intégrée dans les comptes du Groupe en tant qu'entreprise consolidée dès le 1^{er} janvier 2013. Jusqu'à présent, la société était intégrée dans les comptes consolidés d'après la méthode de la mise en équivalence. Alpiq estime que l'application d'IFRS 12 n'entraînera pas d'influence significative sur la présentation des comptes. La consolidation intégrale des Forces Motrices de la Gougra SA entraîne une augmentation des actifs de 137 millions de CHF (dont 99 millions de CHF d'actif immobilisé) et des fonds étrangers de 123 millions de CHF (dont 105 millions de CHF de passifs financiers) au 1^{er} janvier 2013. Sur la base des données prévisionnelles disponibles, le chiffre d'affaires consolidé 2013 du Groupe Alpiq devrait progresser d'environ 14 millions de CHF. L'EBITDA augmentera d'environ 12 millions de CHF.

L'influence sur la comptabilisation au bilan de joint ventures dans le secteur des services énergétiques suite à l'introduction des normes IFRS 10 et 11 est actuellement considérée comme peu significative pour le Groupe Alpiq.

Les amendements à IAS 19 «Avantages du personnel» ont été publiés en juin 2011. Les conséquences de ces ajustements sur le Groupe Alpiq sont les suivantes:

La méthode du corridor sera prochainement abandonnée, par conséquent, les pertes et gains actuariels générés sur la période seront comptabilisés au sein des fonds propres en tant qu'autres éléments du résultat global sans effet sur le résultat. A la date de clôture du 31 décembre 2012, les pertes actuarielles non enregistrées s'élevaient à 177 millions de CHF (année précédente: 144 millions de CHF). Une volatilité plus forte des fonds propres consolidés est attendue sur les prochaines périodes. Alors qu'ils représentaient jusqu'à présent des paramètres/moteurs de résultat déterminants, les «charges d'intérêts» et «résultats attendus des actifs du plan» seront remplacés par la compensation des charges/produits d'intérêts. L'effet d'actualisation net est calculé en appliquant le taux d'actualisation sur les engagements/actifs nets du plan, ce qui entraîne une hausse des engagements de

prévoyance de 216 millions de CHF et une diminution des fonds propres de 166 millions de CHF (après déduction des impôts différés sur le revenu). Les charges de personnel augmenteraient d'env. 6 millions de CHF (sur la base des chiffres 2012). L'influence d'IAS 19 concernant les effets des centrales partenaires et des autres entreprises associées sur les comptes consolidés ne peut pas encore être évaluée de façon définitive. Le Groupe Alpiq appliquera la norme révisée en avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012.

Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés du Groupe Alpiq englobent les comptes consolidés de la société Alpiq Holding SA domiciliée en Suisse et de ses filiales. Les comptes annuels des filiales ont été établis pour le même exercice sous revue que celui de la société mère et sur la base de normes comptables uniformisées. Les soldes, transactions, bénéfices et charges internes au Groupe ont été éliminés dans leur intégralité.

Les filiales sont des sociétés placées sous le contrôle direct ou indirect du Groupe Alpiq (en règle générale lorsque plus de 50 % des droits de vote sont détenus). Ces entreprises sont intégrées dans le périmètre de consolidation à partir de la date d'acquisition. Elles sont déconsolidées, i.e. passées au bilan sous les participations dans les entreprises associées ou les participations financières lorsque le contrôle sur l'entreprise prend fin, au plus tard à la date de la cession.

Les participations dans des entreprises associées sur lesquelles le Groupe Alpiq exerce une influence significative sont intégrées dans les comptes consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Les centrales partenaires sont intégrées dans les comptes consolidés selon la même méthode. La part du Groupe Alpiq dans les actifs et les capitaux étrangers ainsi que dans les charges et les produits de ces entreprises est publiée dans la note 13 en annexe aux comptes consolidés.

Conformément aux directives d'IAS 39, toutes les autres participations sont comptabilisées à leur juste valeur dans les actifs immobilisés sous «Participations financières».

Le périmètre de consolidation englobant toutes les sociétés significatives est présenté à partir de la page 123, avec indication de la méthode de consolidation utilisée ainsi que des informations complémentaires.

Conversion des devises étrangères

Les comptes consolidés sont établis en francs suisses, monnaie qui sert à la fois de devise fonctionnelle pour Alpiq Holding SA et de devise de présentation. La devise fonctionnelle est définie pour chaque société du Groupe sur la base de son environnement économique. Les transactions en devise étrangère sont enregistrées dans la devise fonctionnelle de la société du Groupe au cours en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les dettes monétaires en devise étrangère sont convertis dans la devise fonctionnelle à la date de clôture du bilan. La conversion a lieu au cours en vigueur à la date de référence. Les différences de conversion qui en découlent sont enregistrées dans le compte de résultat.

Les créances à long terme ou prêts vis-à-vis de sociétés étrangères du Groupe pour lesquels aucun remboursement n'est planifié ou probable dans un avenir prévisible constituent pour l'essentiel une partie de l'investissement net dans la société étrangère concernée. Les différences de conversion qui en résultent sont comptabilisées séparément dans les autres éléments du résultat global au titre des différences de conversion et inscrites au compte de résultat de la période correspondante en cas de dissolution ou de vente de la société étrangère.

A la date de clôture du bilan, les actifs et les dettes des filiales sont convertis en francs suisses au cours de clôture. Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen pondéré de la période sous revue. Les différences de conversion sont inscrites séparément dans les autres éléments du résultat global. En cas de vente éventuelle de filiales ou de cession du contrôle

sur ces filiales ainsi que de vente éventuelle d'entreprises associées / centrales partenaires ou de cession de l'influence notable sur celles-ci, les différences de conversion cumulées correspondantes sont saisies pendant la période correspondante dans le compte de résultat.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion:

Unité	Date de référence 31.12.2011	Date de référence 31.12.2012	Moyenne 2011	Moyenne 2012
1 USD	0,94	0,92	0,89	0,94
1 EUR	1,216	1,207	1,234	1,205
100 CZK	4,71	4,80	5,02	4,79
100 HUF	0,39	0,41	0,44	0,42
100 NOK	15,68	16,43	15,84	16,13
100 PLN	27,27	29,63	30,06	28,82
100 RON	28,12	27,16	29,14	27,05

Transactions entre sociétés du Groupe

Les prestations entre les sociétés du Groupe sont facturées au prix du marché ou selon le prix convenu par contrat. L'électricité produite par les sociétés partenaires est facturée aux actionnaires au prix de revient, sur la base des contrats de partenariat existants.

Produits des ventes

Les produits des livraisons et services sont enregistrés dans le compte de résultat une fois la prestation réalisée. Les transactions d'énergie conclues à des fins commerciales et réalisées dans le but de tirer parti de la volatilité des prix du marché à court terme sont intégrées dans le chiffre d'affaires selon la méthode nette (enregistrement du résultat commercial net). Le chiffre d'affaires généré par les mandats de fabrication est en principe porté au bilan sur la base de la méthode «percentage of completion», selon laquelle les produits enregistrés correspondent à l'avancement du mandat de fabrication.

Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu sont calculés sur les résultats imposables au moyen des taux d'imposition en vigueur lors de la clôture individuelle correspondante. La charge d'impôts sur le revenu correspond à la somme totale des impôts sur le revenu courants et différés.

Les impôts différés sont pris en considération sur la base des différences que présentent certains postes de revenus et charges dans les comptes consolidés et les comptes fiscaux. Le calcul des impôts sur le revenu différés résultant des différences temporaires s'effectue à l'aide de la méthode «balance sheet liability». Aucun impôt sur le revenu différé n'est pris en compte sur les différences d'évaluation liées à des participations dans des sociétés du Groupe où ces différences ne s'annuleront pas dans un avenir prévisible et où le contrôle des décisions appartient au Groupe.

Les actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan si la réalisation est garantie avec une certitude suffisante. Les avoirs fiscaux découlant de reports de pertes non inscrits au bilan sont publiés.

Les effets de la prise en compte des différences temporelles sont présentés en annexe aux comptes consolidés (note 8).

Intérêts sur dettes financières

Les intérêts sur dettes financières sont en principe comptabilisés dans les charges durant la période pendant laquelle ils sont dus. Les intérêts sur dettes financières en relation directe avec l'acquisition ou l'établissement d'un actif qualifié sur une longue période sont portés à l'actif. Ces intérêts sont calculés sur le montant effectivement acquitté au cours de la période allant du début de l'acquisition (ou de la construction) jusqu'à la mise en service de l'installation.

Activités abandonnées et actifs non courants détenus en vue de la vente

Un actif est détenu en vue de la vente lorsque sa valeur au bilan est fondamentalement recouverte par la vente et non par la poursuite de son utilisation. Pour que cela soit le cas, l'actif doit être disponible pour la vente et celle-ci doit être hautement probable dans les 12 mois qui suivent. Il en est de même pour un groupe d'actifs (groupe destiné à la vente) et les passifs directement liés à ce groupe, dans la mesure où ils doivent être cédés ensemble dans le cadre d'une transaction unique.

Le Groupe Alpiq comptabilise les actifs non courants (ou les groupes destinés à être cédés) détenus en vue de la vente au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Tant qu'ils sont détenus en vue de la vente, ces actifs ou groupes d'actifs ne sont plus amortis selon le plan. Au bilan, les actifs et passifs sont présentés séparément des autres actifs et passifs du Groupe.

Une composante de l'entreprise est classée comme activité abandonnée s'il s'agit d'un secteur d'activité important ou d'un domaine d'activité géographique qui a été vendu ou qui est disponible à la vente, ou encore d'une filiale acquise avec l'intention de la revendre. Le résultat des activités abandonnées est présenté de manière séparée dans le compte de résultat consolidé.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées aux coûts d'acquisition ou de fabrication, déduction faite du cumul des amortissements et des dépréciations. La durée d'amortissement dépend de la durée d'utilité économique estimée pour chaque catégorie d'immobilisation, respectivement de la date du retour des concessions des centrales électriques; les amortissements sont comptabilisés de façon linéaire. La durée d'utilité pour les différentes catégories d'actifs est comprise dans les fourchettes suivantes:

Bâtiments	30 – 60 ans
Terrains	uniquement en cas de dépréciation
Centrales	20 – 80 ans
Installations de transport	15 – 40 ans
Installations d'exploitation / véhicules	3 – 20 ans
Installations en cours de construction	dans la mesure où une dépréciation a déjà été identifiée

L'obligation de remise en état des parcelles et terrains après expiration de la concession ou à la fin de l'exploitation est prise en compte au cas par cas conformément aux dispositions contractuelles. Les investissements dans les rénovations ou les améliorations d'installations sont portés à l'actif s'ils prolongent nettement leur durée de vie, accroissent la capacité de production ou génèrent une amélioration substantielle de la qualité de la prestation.

Les coûts des entretiens réguliers ou plus importants sont enregistrés dans la valeur comptable de l'immobilisation corporelle à titre de remplacement, à condition que les critères déterminants pour une comptabilisation à l'actif soient satisfaits. Les réparations, la maintenance et l'entretien courant des bâtiments et sites d'exploitation sont directement comptabilisés dans les charges.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa cession ou lorsque plus aucune utilité économique ne peut en être attendue. Les profits ou pertes découlant des cessions d'actifs sont comptabilisés dans le compte de résultat.

La valeur résiduelle et la durée d'utilité d'un actif sont examinées au moins à la clôture de l'exercice et ajustées si nécessaire.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les coûts d'acquisition englobent la rétribution versée lors de l'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise. La rétribution comprend les paiements en espèces ainsi que la juste valeur des actifs cédés de même que les engagements souscrits ou acceptés à la date de transaction. L'actif net acquis, qui se compose des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables, est comptabilisé à sa juste valeur. Les frais découlant du regroupement d'entreprises sont comptabilisés dans les charges.

Là où le Groupe acquiert une participation inférieure à 100%, les participations correspondantes ne donnant pas le contrôle sont inscrites au bilan comme parts de fonds propres du Groupe. Pour chaque regroupement d'entreprise, Alpiq évalue les participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit à la part correspondante de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Les participations ne donnant pas le contrôle pour lesquelles le Groupe Alpiq détient des options (options call) ou en octroie (options put vendues) ne sont toutefois enregistrées comme participations ne donnant pas le contrôle que si le prix d'exercice correspond à la juste valeur. Les options call concernées sont inscrites au bilan à leur juste valeur et les options put à la valeur actuelle du prix d'exercice.

L'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle est traitée au sein du Groupe comme pure transaction de fonds propres. La différence éventuelle entre le prix d'achat et les actifs nets acquis est compensée avec les bénéfices reportés.

Le goodwill correspond à la différence entre les coûts d'acquisition et la participation du Groupe à la juste valeur de l'actif net acquis. Le goodwill et les adaptations de juste valeur («fair value adjustments») de l'actif net sont enregistrés dans les actifs et les passifs de la société acquise dans la devise locale de cette société. Le goodwill n'est pas amorti, mais un test de dépréciation de valeur est effectué au moins une fois par an. Le goodwill peut aussi provenir de participations dans des entreprises associées et correspond à la différence entre le coût d'acquisition de la participation et la juste valeur proportionnelle de l'actif net identifiable. Ce goodwill est présenté au bilan dans les participations au sein des entreprises associées.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées initialement à la valeur d'acquisition et de fabrication, déduction faite des amortissements et pertes de valeur cumulés.

En règle générale, la distinction est faite entre actifs à durée d'utilité finie et actifs à durée d'utilité indéterminée. Les actifs à durée d'utilité finie sont amortis de façon linéaire sur la durée économique d'utilisation et font l'objet d'un test de dépréciation de valeur en présence d'indications correspondantes. La période et la méthode d'amortissement sont contrôlées au minimum à la clôture de chaque exercice. La durée d'utilisation des immobilisations incorporelles figurant actuellement au bilan évolue dans une fourchette de 3 à 15 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font chaque année l'objet d'un test de dépréciation de valeur, soit sur la base de l'actif immatériel lui-même, soit au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Au cours de chaque période, un contrôle est effectué pour vérifier que les événements et les circonstances relatifs aux actifs continuent à justifier une durée d'utilité indéterminée.

Droits d'approvisionnement en énergie

Les droits d'approvisionnement en énergie figurent au bilan parmi les immobilisations incorporelles. Ils comprennent les paiements anticipés de droits d'approvisionnement en énergie à long terme, y compris les intérêts portés à l'actif. Les amortissements sont effectués de manière linéaire à partir du début des approvisionnements en énergie et tout au long de la durée du contrat.

La position englobe également des contrats de prélèvement d'énergie acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises et qui sont par conséquent identifiés, évalués et comptabilisés au moyen de l'allocation du prix d'acquisition.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont contrôlées au moins une fois par an afin de vérifier les indices d'une dépréciation éventuelle. Un test est notamment effectué si la probabilité d'une surévaluation des valeurs comptables survient en raison de circonstances ou d'événements nouveaux. Si la valeur comptable dépasse la valeur recouvrable estimée, un amortissement exceptionnel est enregistré de manière à ramener l'actif à sa valeur réalisable sur la base des revenus escomptés dans le futur. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont contrôlées chaque année par rapport à leur valeur recouvrable.

Est considéré comme valeur recouvrable le montant le plus élevé entre la juste valeur, déduction faite des frais de vente, et la valeur utile d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie. La valeur utile est calculée sur la base des flux de trésorerie escomptés (méthode du discounted cash-flow). Si l'actif ne génère pas de flux de liquidités indépendants des autres actifs, l'évaluation du montant recouvrable s'effectue pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif peut être imputé.

Une dépréciation de valeur sur un actif enregistrée lors d'une période antérieure sera reprise par le compte de résultat si la perte de valeur n'existe plus ou a diminué. La reprise s'effectue au maximum jusqu'à la valeur qui aurait été obtenue sans perte de valeur, en tenant compte des amortissements ordinaires.

L'évaluation annuelle de la stabilité de la valeur fait l'objet d'un contrôle centralisé au sein du Groupe.

Dépréciations du goodwill

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie concernées. Celles-ci correspondent généralement aux activités de vente, de service et de production identifiables sur le plan régional. Le goodwill est soumis chaque année à un test de dépréciation. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (c'est-à-dire le montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de cession et sa valeur d'utilisation) se situe au-dessous de sa valeur comptable, on procède à une dépréciation de la valeur comptable. La méthode appliquée pour les tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie est publiée dans la note 12.

Participations dans des entreprises associées et des joint ventures

Une entreprise associée est une entreprise sur laquelle le Groupe Alpiq peut exercer une influence notable dans la mesure où il est habilité à participer aux processus de décisions au niveau de sa politique financière et commerciale. Elle n'est ni une filiale ni une joint venture d'Alpiq. Des sociétés peuvent être intégrées dans la comptabilité du Groupe en tant qu'entreprises associées selon la méthode de mise en équivalence, même si le taux de participation est inférieur à 20 %; c'est notamment le cas lorsque le Groupe Alpiq est représenté dans les organes de décision déterminants – tels que le Conseil d'administration – et qu'il participe à la politique commerciale et financière ou qu'il est procédé à des échanges d'informations relatives au marché.

Une joint venture est une entreprise gérée en commun et dominée collectivement par une ou plusieurs parties, conformément à un accord contractuel. En raison de cette situation, les joint ventures sont intégrées dans la consolidation sur la base de la méthode de mise en équivalence, indépendamment de leur taux de participation.

Les comptes des entreprises associées et des joint ventures sont en principe établis selon des méthodes comptables uniformisées. Lorsque des normes de comptabilité différentes sont utilisées dans les comptes locaux, l'entreprise procède à une réconciliation avec les IFRS.

Stocks

Les stocks comprennent essentiellement des carburants (gaz et charbon) pour la production d'énergie et des stocks de matériaux pour les prestations d'exploitation. Les stocks sont comptabilisés au coût d'achat ou de fabrication directement imputables, selon la méthode du coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les coûts d'acquisition englobent la totalité des dépenses requises pour l'achat et pour le transport jusqu'à l'entrepôt. Les coûts de fabrication englobent tous les frais de matériel et de fabrication directement imputables ainsi que les frais généraux encourus pour transporter les stocks jusqu'à leur entrepôt actuel et les transformer dans leur état actuel.

Crédit-bail

Les opérations de crédit-bail sont classées comme contrats de location-financement ou de location simple conformément aux exigences d'IAS 17. Les transactions pour lesquelles le Groupe Alpiq, en tant que preneur, assume l'ensemble des avantages et des risques inhérents à la propriété d'un actif et découlant de l'utilisation de l'objet du contrat, dont la propriété économique lui est par conséquent attribuée, sont traitées comme des opérations de location-financement. Par conséquent, au début du contrat de location, l'objet loué est comptabilisé à l'actif à sa juste valeur (i.e. à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location) et un passif correspondant est porté au bilan. Les engagements découlant de la location-financement sont inscrits au bilan dans les passifs financiers à court et long terme.

L'objet de la location est amorti sur sa durée économique d'utilisation. Si, au début du contrat, il n'est pas établi avec certitude que la propriété sera transférée au Groupe Alpiq, l'immobilisation corporelle doit être amortie sur la plus courte des deux périodes, durée du contrat ou durée d'utilisation. Le passif est repris dans les périodes suivantes en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Toutes les autres opérations de crédit-bail pour lesquelles le Groupe Alpiq n'assume pas l'ensemble des avantages et des risques découlant de l'utilisation de l'objet loué sont classées comme contrats de location simple et ne sont pas inscrites au bilan. Les paiements sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. A l'heure actuelle, les opérations de crédit-bail du Groupe Alpiq sont globalement insignifiantes.

Mandats de fabrication

Les mandats de fabrication spécifiques aux clients dans le secteur des services énergétiques sont enregistrés selon la méthode du «percentage of completion» et le montant figurant à l'actif est présenté dans les créances et les produits des ventes. Le degré de fabrication est indiqué en fonction des prestations fournies, respectivement selon les charges encourues. Les frais de mandat sont enregistrés en tant que charges tout au long de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les mandats ou groupes de mandats dans lesquels le degré de fabrication ou le résultat ne peut pas être estimé en toute fiabilité sont comptabilisés uniquement pour le montant du mandat qui sera probablement recouvrable. Les pertes escomptées sur les mandats de fabrication sont couvertes par des corrections de valeur ou des provisions. En cas de comptabilisation de mandats inachevés, seuls sont pris en compte, en tant que produits des mandats, les revenus contractuels ou les compléments que le donneur d'ordre a confirmés par écrit.

Provisions

Les provisions tiennent compte de l'ensemble des engagements (légaux ou implicites) identifiables au jour de clôture du bilan et qui reposent sur les événements passés pour lesquels la satisfaction des engagements semble vraisemblable alors que l'échéance et le montant sont encore indéterminés. Le montant est déterminé selon la meilleure estimation possible des sorties de liquidités à escompter.

Les provisions sont comptabilisées à hauteur des sorties de liquidités escomptées au jour de clôture du bilan. Dans ce contexte, les provisions sont vérifiées chaque année à la date de clôture du bilan et adaptées en tenant compte des évolutions récentes. Les taux d'actualisation sont des taux avant impôts qui reflètent les attentes actuelles du marché en ce qui concerne l'effet de la valeur temps de l'argent ainsi que les risques spécifiques à ce passif.

Traitement des droits d'émission de CO₂

Les droits d'émission de CO₂ accordés sont enregistrés lors du premier calcul à la valeur nominale (zéro). Les droits d'émission acquis pour la production de l'entreprise sont comptabilisés à leur coût dans les immobilisations incorporelles lors du premier calcul. Un engagement est enregistré lorsque l'émission de CO₂ dépasse les droits d'émission accordés initialement. Un tel engagement est porté au bilan à concurrence du volume des droits d'émission acquis aux coûts correspondants. La part dépassant le quota des droits d'émission de CO₂ est enregistrée à la juste valeur au jour de clôture du bilan. Les modifications survenues dans l'engagement sont comptabilisées dans les charges liées à l'énergie.

Lorsque des droits d'émission sont par exemple négociés dans un but d'optimiser le portefeuille en énergie, le volume est évalué à sa valeur de marché au jour de clôture du bilan et comptabilisé dans les stocks.

Institutions de prévoyance en faveur du personnel

Au sein du Groupe, il existe différents systèmes de prévoyance en faveur du personnel conformément aux dispositions légales.

Dans les domaines opérationnels Energy Switzerland et Optimisation & Trading, les sociétés consolidées du Groupe en Suisse disposent d'une institution de prévoyance indépendante sur le plan légal, qui est instituée selon le principe suisse de la primauté des prestations et satisfait aux caractéristiques d'un plan à prestations définies selon IAS 19.

Les employés des filiales étrangères rattachées au domaine opérationnel Energy International sont en principe assurés par les institutions sociales étatiques ou des institutions de prévoyance indépendantes à primauté de cotisations, en fonction de la pratique en vigueur dans le pays concerné.

Les sociétés d'Alpiq InTec en Suisse sont affiliées à une institution de prévoyance juridiquement autonome qui est réassurée en totalité. En conséquence, les plans de prévoyance correspondants ont été classés comme étant à primauté de prestations selon IAS 19.

Les employés des sociétés étrangères appartenant à Alpiq InTec sont assurés par des institutions sociales étatiques.

Le système de prévoyance de l'AAT allemande sert exclusivement au «mode d'exécution» de l'acceptation directe, i.e. il n'existe pas d'institution de prévoyance juridiquement indépendante. C'est la raison pour laquelle des engagements découlant des plans de prévoyance ont été constitués dans le bilan de la société. Ces engagements découlant des plans de prévoyance se mesurent en fonction des évaluations de calculs actuariels d'assurance de l'engagement de prévoyance existant opérées chaque année. Les prestations de prévoyance sont directement versées par la société. Selon les principes de l'IAS 19, une acceptation directe de la prévoyance s'appelle en droit allemand un «unfunded plan» et figure au bilan en tant que passif (net liability). Etant donné qu'il n'existe pas d'actifs spécifiques pour satisfaire à l'engagement, les versements effectués sont comptabilisés en contrepartie des engagements découlant des plans de prévoyance au bilan.

Le calcul des engagements découlant des plans de prévoyance basés sur la primauté de prestations s'effectue en utilisant la méthode du «projected unit credit». Cette procédure d'évaluation prend non seulement en compte les rentes en cours et les engagements de rentes futures, mais également les futures augmentations de salaires et de rentes. Les plus-values et moins-values de calculs actuariels découlant de nouveaux calculs périodiques sont comptabilisées séparément pour chaque plan et comptabilisées linéairement sur la durée moyenne restante de service dans le compte de résultat dans la mesure où elles dépassent 10 % de la valeur la plus élevée entre les actifs du plan et les engagements de prévoyance au début de l'exercice. Cette méthode est appelée «méthode du corridor».

En règle générale, le financement de l'ensemble des plans repose sur le principe des cotisations paritaires entre employés et employeur. En ce qui concerne les institutions de prévoyance à primauté de cotisations, les cotisations de l'employeur versées ou dues sont comptabilisées directement dans le compte de résultat.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels ou existants pour lesquels les sorties de liquidités sont jugées peu probables ne sont pas comptabilisés au bilan. En revanche, le montant de l'engagement existant au jour de clôture du bilan est publié en tant que passif éventuel en annexe aux comptes consolidés.

Information sectorielle

Les secteurs devant faire l'objet de rapports selon IFRS 8 englobent les trois domaines opérationnels Energy Switzerland, Energy International et Optimisation & Trading, lesquels sont analysés individuellement par la Direction générale à des fins d'évaluation de la performance et d'allocation des ressources. La responsabilité suprême incombe au CEO. A cet égard, le résultat opérationnel (EBITDA) est le paramètre déterminant pour la gestion et l'évaluation internes du Groupe Alpiq. Outre les coûts d'achat d'énergie et de production, les coûts d'exploitation englobent l'ensemble des frais opérationnels (y compris les prestations de personnel et de service). Dans la mesure où les rapports internes et externes sont soumis aux mêmes principes comptables, l'ajustement des chiffres entre le Management Reporting et le Financial Reporting n'a plus lieu d'être.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les liquidités, les dépôts à terme, les titres, les instruments financiers dérivés, les participations financières, les créances ainsi que les dettes financières à court et long terme.

Actifs et passifs financiers

Selon les directives en vigueur d'IAS 39, les actifs et passifs financiers sont répartis comme suit et évalués de la même manière dans chaque catégorie:

- actifs ou dettes évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat,
- placements détenus jusqu'à leur échéance,
- prêts et créances,
- actifs financiers disponibles à la vente et
- autres engagements financiers.

Les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale (déduction faite des coûts de transaction sauf pour les actifs ou dettes évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat). Un achat ou une vente normalisé d'actifs financiers sera comptabilisé à la date de règlement.

Actifs ou dettes évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont principalement acquis dans l'optique de dégager un bénéfice sur les fluctuations à court terme. Les produits dérivés sont également considérés comme des actifs ou passifs détenus à des fins de transaction. En outre, des actifs financiers ou des dettes peuvent être affectés à cette catégorie si les critères d'IAS 39 sont remplis.

Les instruments financiers dérivés de l'activité énergétique détenus à des fins de transaction sont portés au bilan à la juste valeur («fair value») après la comptabilisation initiale, et les fluctuations de valeur sont présentées dans le chiffre d'affaires net de la période sous revue concernée. Concernant les quelques positions pour lesquelles il n'existe pas de prix de marché liquide, une courbe de prix modèle est utilisée comme base d'évaluation. Les autres produits dérivés détenus à des fins de transaction ainsi que les instruments financiers appartenant à cette catégorie sont donc présentés à leur juste valeur et la variation de valeur est comptabilisée dans les produits (charges) financiers.

Les participations financières pour lesquelles les décisions d'investissement ou de désinvestissement s'effectuent en fonction de l'évolution de la juste valeur sont affectées à la catégorie d'évaluation «At Fair Value through Profit or Loss» (à la juste valeur par le biais du compte de résultat). Cette répartition est conforme à la politique des risques financiers du Groupe Alpiq.

Les titres comportent des positions détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente. Tous les titres sont comptabilisés à leur juste valeur. Concernant les titres détenus à des fins de transaction, les variations de valeur sont comptabilisées par le biais du compte de résultat pour la période sous revue.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers avec des échéances fixes que l'entreprise veut et peut conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués à leur coût amorti. Les placements à échéance illimitée n'entrent pas dans cette catégorie.

Prêts et créances

Les prêts et créances émis englobent la fortune constituée par le Groupe de par la mise à disposition de prêts, marchandises ou services à des tiers. L'évaluation ultérieure s'effectue en principe au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes sont comptabilisés en résultat lorsque l'actif ou le passif financier est décomptabilisé, déprécié ou dans le cadre d'amortissements.

Les liquidités entrent également dans la catégorie Prêts et créances. Elles englobent les comptes de chèques postaux, les comptes bancaires, les dépôts à vue et les dépôts à terme avec une échéance inférieure à 90 jours.

Les créances sont inscrites aux valeurs nominales, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. Les créances résultant des livraisons et prestations envers des clients qui sont également des fournisseurs sont compensées par les passifs résultant des livraisons et prestations pour autant que des accords de netting aient été conclus.

Actifs financiers disponibles à la vente

Tous les autres actifs financiers sont affectés aux actifs financiers disponibles à la vente. En cas de positions disponibles à la vente, les ajustements de valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la vente sans effet sur le compte de résultat.

Autres passifs financiers

Les passifs incluent les dettes à court et long terme qui sont comptabilisées aux coûts amortis ainsi que les régularisations dans le temps.

Dépréciation et irrécouvrabilité d'actifs financiers

A chaque date de clôture de bilan, il est établi s'il existe une indication de perte de valeur d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Concernant les actifs qui ont été comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. Le montant de la perte éventuelle doit être comptabilisé au compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée à une période antérieure est extournée au compte de résultat. L'extourne s'effectue à concurrence de la valeur qui aurait été obtenue sans dépréciation.

Concernant les actifs comptabilisés au coût, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés déterminée au taux d'intérêt courant du marché pour un actif financier similaire. Les pertes sont comptabilisées au compte de résultat.

Lorsqu'une diminution de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente a été comptabilisée en capitaux propres et qu'il existe une indication objective de la dépréciation de cet actif, une perte (différence entre le coût et la juste valeur actuelle) doit être sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat. Contrairement aux instruments d'emprunt, une reprise éventuelle ultérieure de la valeur des instruments de capitaux propres ne sera pas comptabilisée en résultat.

Comptabilisation des opérations de couverture (hedge accounting)

Alpiq utilise des produits dérivés sur l'énergie, les devises et les taux d'intérêt pour se couvrir contre les fluctuations des flux de trésorerie de transactions hautement probables (cash-flow hedges).

Avant d'utiliser un nouvel instrument de couverture, la situation des risques fait l'objet d'une analyse complète, l'effet de l'instrument de couverture est décrit, les objectifs et les stratégies de son utilisation sont formulés tandis que l'évaluation et la mesure constantes de son efficacité sont documentées. Un schéma comptable est également établi. L'utilisation d'un nouvel instrument de couverture fait l'objet d'une autorisation formelle. Les relations de couverture sont évaluées en continu pour établir si elles ont été hautement efficaces pendant toute la période sous revue.

La partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est réputée constituer une couverture efficace doit être comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global et la partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture doit être comptabilisée en résultat.

Les montants saisis dans les autres éléments du résultat global sont recomptabilisés dans le compte de résultat pour la période durant laquelle la transaction couverte exerce une influence sur le résultat.

Si la réalisation de la transaction attendue ou de l'engagement ferme n'est plus à l'ordre du jour, les montants auparavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont portés dans le compte de résultat. Si l'instrument de couverture arrive à maturité ou est vendu, résilié ou exercé sans être remplacé ni renouvelé par un autre instrument de couverture ou que les critères de comptabilisation de la relation de couverture ne sont plus réunis, les montants jusque-là comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont maintenus séparément en capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction couverte.

Incertitudes relatives aux estimations

Hypothèses-clés et sources principales d'incertitude relatives aux estimations

Selon les IFRS, la direction est tenue, lors de l'établissement des comptes annuels consolidés, d'émettre des estimations et des hypothèses, notamment pour évaluer les dépréciations de valeur et comptabiliser les provisions, qui ont une incidence sur les actifs et les passifs portés au bilan ainsi que sur les produits et charges présentés. Les estimations et hypothèses reposent sur des expériences du passé et sur la meilleure évaluation possible des évolutions futures. Elles servent de base à la comptabilisation des actifs et des passifs dont l'évaluation ne découle pas de données du marché. Les valeurs réelles peuvent différer significativement de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sont revues en permanence. Les changements éventuels d'estimations et d'hypothèses sont ajustés pour la période pendant laquelle ils ont été identifiés, et sont publiés.

Actualité de la valeur des actifs à long terme

La valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles (avec goodwill) et des participations dans des centrales partenaires et autres entreprises associées du Groupe Alpiq s'élève à environ 8,3 milliards de CHF (année précédente: 11,3 milliards de CHF) au 31.12.2012. Ces actifs font chaque année l'objet d'un test de dépréciation. Pour évaluer l'existence d'une dépréciation de valeur, on procède à une estimation des flux de trésorerie futurs attendus en relation avec l'utilisation, les taux de croissance, les taux d'actualisation et la vente éventuelle des actifs. Les résultats réels peuvent différer significativement de ces estimations. D'autres facteurs d'influence, tels que les fluctuations des durées d'utilité prévues des actifs ou l'obsolescence technique des installations, peuvent raccourcir la durée d'utilisation ou entraîner une dépréciation de valeur.

Provisions

Le solde de la position Provision pour les contrats générant des pertes décrit sous la note 20 s'élève à 139 millions de CHF (année précédente: 182 millions de CHF) à la date de clôture du 31.12.2012. La position comprend les engagements existants et les risques prévisibles à la date de clôture du bilan qui sont liés à l'activité de négoce et de distribution d'énergie. La nécessité de provisions a été constatée sur la base d'une sortie probable de ressources en relation avec l'exécution du contrat. Les évaluations et leurs révisions sont effectuées à intervalles réguliers d'après la méthode DCF (discounted cash-flow) jusqu'à l'échéance des obligations contractuelles prises. Les hypothèses qui concernent en particulier l'évolution des prix du marché, les taux d'intérêt à long terme ainsi que les effets de la conversion dans une autre devise (EUR en CHF) représentent des sources importantes d'incertitudes dans le cadre des estimations et peuvent donc parfois donner lieu à des ajustements significatifs pour les périodes suivantes.

Prévoyance professionnelle

Le calcul des avoirs et engagements de prévoyance des plans à primauté de prestations inscrits au bilan se fonde sur des hypothèses statistiques et actuarielles selon IAS 19. Ces hypothèses peuvent s'écarter de manière significative de la réalité en raison de l'évolution des conditions de marché et de l'environnement économique, de la hausse ou de la baisse des taux de sortie, de l'allongement ou de la réduction de la durée de vie des assurés ainsi que d'autres facteurs. Ces écarts peuvent exercer une influence sur les avoirs et engagements inscrits au bilan à l'égard des institutions de prévoyance en faveur du personnel. Les principales hypothèses sont présentées à la note 25.

Changements dans la présentation des comptes annuels

Alpiq contrôle régulièrement la présentation de ses rapports financiers sur le plan de la transparence, de la clarté et de l'exactitude. Les valeurs de l'exercice précédent sont ajustées en cas d'adaptations ou de corrections importantes. Dans le présent rapport financier, les ajustements suivants ont été entrepris par rapport à l'exercice précédent:

Changements de la présentation du compte de résultat consolidé

Durant la période sous revue, Alpiq a comparé la présentation des positions du compte de résultat avec celle de ses concurrents suisses et étrangers. Sur la base des résultats obtenus, Alpiq classifie, depuis l'exercice 2012, le «résultat des entreprises associées» en dehors des résultats opérationnels dans les postes financiers (auparavant partie intégrante du total des produits d'exploitation et des charges liées à l'énergie). En 2012, l'EBITDA et l'EBIT ont augmenté de 57 millions de CHF suite à la reclassification conforme aux normes IFRS. L'adaptation rétroactive des chiffres 2011 sur la base des normes comptables IFRS s'est traduite par une hausse de l'EBITDA et de l'EBIT de 901 millions de francs. Le tableau de financement consolidé et l'information sectorielle ont été adaptés en conséquence. Le changement de présentation n'a pas eu d'influence sur le résultat net, le résultat par action et le résultat global du Groupe ni sur le bilan consolidé.

Dans le cadre du programme de restructuration introduit au deuxième semestre 2011, Alpiq a formé le projet de vendre l'unité opérationnelle Alpiq Anlagentechnik (AAT). Sur cette base, AAT a été présentée dans les «Activités non poursuivies» dans le compte de résultat consolidé. En 2012, Alpiq a décidé de ne pas vendre AAT en totalité, mais uniquement le secteur d'activité Technique d'alimentation en énergie (TAE) et de conserver le deuxième secteur Technique de l'énergie et des installations (TEI). Dans la mesure où le secteur TAE ne représente pas en soi un domaine opérationnel abandonné, sa présentation séparée dans «Activités non poursuivies» dans le compte de résultat consolidé de l'exercice précédent n'a plus lieu d'être. Par conséquent, les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés dans les informations en annexe. La présentation du bilan consolidé est restée inchangée par rapport à l'exercice précédent.

Changements dans la présentation du bilan consolidé

Des postes de bilan séparés ont été établis durant la période sous revue afin de présenter les informations relatives à la prévoyance professionnelle de manière plus claire. Au 31 décembre 2011, les avoirs de 15 millions de CHF (1^{er} janvier 2011: 16 millions de CHF) étaient présentés dans les comptes de régularisation à l'actif tandis que les passifs financiers à court terme de 1 million de CHF (7 millions de CHF) et les passifs financiers à long terme de 33 millions de CHF (147 millions de CHF) étaient comptabilisés respectivement dans les comptes de régularisation au passif du bilan et dans les provisions. A compter de l'exercice 2012, les avoirs sont présentés comme «avoirs des plans de prévoyance» dans les actifs immobilisés et les passifs comme «passifs des plans de prévoyance» dans les fonds étrangers à long terme. La présentation de l'année précédente a été adaptée en conséquence.

Le changement de présentation entraîne une réorganisation au sein des postes de bilan susmentionnés ainsi que de l'actif immobilisé, de l'actif circulant et des capitaux étrangers à long et court terme, mais cet ajustement n'a pas eu d'autre effet sur le bilan consolidé. Pour cette raison, Alpiq renonce à présenter un bilan au 1^{er} janvier 2011.

Changements dans la présentation des informations en annexe

Le processus d'approbation concernant la part de rémunération variable des collaborateurs occupant des postes clés au sein de la direction a été redéfini au cours de la période sous revue. Jusqu'à présent, le Comité de nomination et de rémunération (CNR) fixait la part de rémunération variable après approbation des comptes annuels par l'assemblée générale. La publication de la rémunération des collaborateurs occupant des postes clés au sein de la direction incluait donc la rémunération variable estimée, i.e. la charge comptabilisée dans le compte de résultat.

Depuis l'exercice 2012, le CNR fixe la part de rémunération variable avant l'approbation des comptes annuels par l'assemblée générale. La publication de la rémunération des collaborateurs occupant des postes clés au sein de la direction inclut désormais la part de rémunération variable définitivement fixé par le CNR. Sa publication n'est donc plus basée sur les estimations des périodes précédentes. Les données de l'exercice précédent sous la note 24 ont été adaptées comme suit: durant l'exercice 2011, les indemnités de la Direction générale se sont élevées à 9,4 millions de CHF (contre 8,5 millions de CHF auparavant). Sur ce montant, 7,2 millions de CHF (6,3 millions de CHF) sont imputables aux indemnités courantes et 2,2 millions de CHF (2,2 millions de CHF) aux prestations de prévoyance.

Le changement de présentation n'a pas eu d'influence sur le compte de résultat consolidé ou le bilan.

Correction des erreurs de présentation de l'année précédente

Suite à une vérification des informations fournies en annexe, il s'est avéré que la participation dans Alpiq Wind Italia S.r.l. n'avait pas été indiquée sous les actifs nantis l'exercice précédent. Les centrales sont financées par les banques par le biais du financement de projet. La participation a donc été nantie auprès des banques pour garantir le financement. Les chiffres de l'année précédente ont été ajustés en conséquence.

Le changement de présentation n'a pas eu d'influence sur le compte de résultat consolidé ou le bilan.

Entrées et sorties d'entreprises consolidées

Les entrées et les sorties ont entraîné les changements suivants par rapport à l'exercice précédent:

Entrées	Taux de participation	Première consolidation le	Domaine opérationnel
Infra Haustechnik Service AG, Emmenbrücke / CH	100,0%	16.05.2012	Energy Switzerland
Hirt Haustechnik AG, Luterbach / CH	100,0%	27.06.2012	Energy Switzerland
Wüst Haustechnik AG, Lupfig / CH	100,0%	28.11.2012	Energy Switzerland
Aero Rossa S.r.l., Aragona / IT ¹	100,0%	04.06.2012	Energy International
Alpiq Wind Italia 2 S.r.l., Milan / IT	100,0%	04.06.2012	Energy International
Enpower 3 S.r.l., Aragona / IT ¹	100,0%	04.06.2012	Energy International

1 Sociétés acquises en relation avec la scission d'actifs M&A Rinnovabili

Les entrées ont permis d'augmenter le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Alpiq de 25 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent. Les actifs et passifs repris sont détaillés sous la note 30. L'influence sur les postes du bilan de l'actif immobilisé (notes 10 et 11) ainsi que les informations sur les engagements de prévoyance (note 25) sont décrites comme «Variation du périmètre de consolidation».

Sorties	Taux de participation	Déconsolidation le	Domaine opérationnel
Energiakolmio Oy, Jyväskylä / FI	100,0%	20.03.2012	Energy International
Elektro Stiller GmbH, Ronnenberg / DE	100,0%	07.09.2012	Energy International
Frankenluk AG, Bamberg / DE	100,0%	07.09.2012	Energy International
Frankenluk Energieanlagenbau GmbH, Bamberg / DE	100,0%	07.09.2012	Energy International
GA Austria GmbH, Alkoven / AT	100,0%	07.09.2012	Energy International
GA Bauleistungen GmbH, Rutesheim / DE	100,0%	07.09.2012	Energy International
GA Energieanlagenbau Nord GmbH, Hohenwarsleben / DE	100,0%	07.09.2012	Energy International
GA Energieanlagenbau Süd GmbH, Fellbach / DE	100,0%	07.09.2012	Energy International
GA Energo technik s.r.o., Pilsen / CZ	78,3%	07.09.2012	Energy International
GA Slovensko s.r.o., Bratislava / SK	100,0%	07.09.2012	Energy International
GA Hochspannung Leitungsbau GmbH, Walsrode / DE	100,0%	07.09.2012	Energy International
GA Linel S.r.l., Bressanone / IT	51,0%	07.09.2012	Energy International
GA Netztechnik GmbH, Bietigheim-Bissingen / DE	100,0%	07.09.2012	Energy International
GA-Magyarország Kft., Törökbálint / HU	100,0%	07.09.2012	Energy International
Martin Bohsung GmbH, Landau / DE	100,0%	07.09.2012	Energy International
Kraftwerk Havelland GmbH, Leipzig / DE	100,0%	27.09.2012	Energy International
Energ.it S.p.A., Cagliari / IT	100,0%	23.11.2012	Energy International

Gestion des risques financiers

Principes généraux

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, le Groupe Alpiq est exposé à des risques stratégiques et opérationnels, et plus particulièrement à des risques de crédit, de liquidité et de marché (risques liés aux prix de l'énergie, risques de taux d'intérêt et de change). Au cours de la procédure annuelle d'évaluation des risques d'exploitation, les risques stratégiques et opérationnels à l'échelle du groupe sont identifiés et évalués puis affectés aux responsables des risques qui se chargent de leur gestion et de leur surveillance. L'unité de fonction Group Risk Management supervise la mise en œuvre des mesures prises. Des limites de risques sont attribuées aux risques de crédit, de liquidité et de marché (risques liés au prix de l'énergie, risques de taux d'intérêt et de change). Elles sont contrôlées en permanence et ajustées à la capacité de risque globale de l'entreprise.

Le Conseil d'administration fixe les principes de la politique de gestion des risques. La Direction générale est responsable de sa réalisation et de sa mise en œuvre. Le Risk Management Committee (RMC) veille au respect des principes et directives. L'unité de fonction Group Risk Management (CRM) rattachée au domaine fonctionnel Financial Services est responsable de l'application de la gestion des risques; elle est subordonnée au CFO. Le CRM met à disposition des méthodes et des instruments pour appliquer la gestion des risques. En outre, il est assisté des domaines opérationnels, des domaines fonctionnels et des unités opérationnelles pour mener à bien sa mission. Le CRM coordonne les missions et le reporting avec la ligne hiérarchique jusqu'au niveau des responsables d'unité et veille à faire parvenir les rapports en temps voulu au Conseil d'administration, à la Direction générale et au RMC.

La politique des risques énergétiques fixe les principes de gestion des risques du Groupe Alpiq dans ses activités liées à l'énergie. Ces principes comprennent des directives sur la prise, l'évaluation, la gestion et le contrôle des risques commerciaux dans le domaine de l'énergie et définissent l'organisation et les responsabilités de la gestion des risques. L'objectif est de garantir un rapport équilibré entre les risques commerciaux encourus, les revenus et les fonds propres porteurs de risque.

La politique financière prescrit le cadre de la gestion des risques financiers au sein du Groupe Alpiq sur le plan du contenu, de l'organisation et de la technique. Les unités compétentes gèrent leurs risques financiers dans le cadre de la politique de risque pré-définie concernant leur domaine et dans le respect des limites prescrites. L'objectif est de réduire les risques financiers en tenant compte des coûts de couverture et des risques encourus à cet égard.

Gestion du capital

La gestion du capital au sein du Groupe Alpiq obéit à la stratégie financière du Groupe. Le niveau des fonds propres consolidés et le ratio d'endettement du Groupe sont déterminants pour la stratégie. Le Conseil d'administration a fixé la part des fonds propres visée au sein de la structure du capital à au moins 35 % et vise un rendement des fonds propres compris entre 7 et 9 %. A la date de clôture du bilan du 31 décembre 2012, la part de fonds propres s'est établie à 33,9 % (année précédente: 35,6 %). Tout comme l'exercice précédent, le rendement des fonds propres pour l'exercice sous revue n'est pas représentatif sur la base des résultats présentés.

Dans le cadre du processus de budgétisation et de planification, le Conseil d'administration prend chaque année connaissance de l'évolution prévue des objectifs qu'il a fixés. Le rapport d'endettement net par rapport à l'EBITDA dépasse néanmoins les objectifs du Groupe à la fin de la période sous revue. Le 14 décembre 2012, Alpiq a donc annoncé de nouvelles mesures concrètes dans le cadre du programme de restructuration en cours.

Alpiq Holding SA applique le principe de l'obtention centralisée de financements externes, la source de financement principale étant le marché des capitaux suisse. La part d'Alpiq Holding SA dans le total des dettes financières du Groupe s'élevait à 83 % (année précédente: 83 %) au 31.12.2012. Le montant de ces engagements financiers doit être équilibré par rapport à la capacité bénéficiaire afin

de conserver une note de crédit élevée et conforme au reste du secteur. Le ratio d'endettement net rapporté à l'EBITDA ne doit pas dépasser 3,0 mais évoluer entre 2,0 et 2,5 à moyen terme. Sur la base des résultats présentés, le ratio pour 2012 est de 4,0 (année précédente: 3,8).

Les valeurs limites et cibles mentionnées respectent intégralement les conditions des financements conclus.

Instruments financiers

Valeurs comptables et justes valeurs des actifs et passifs financiers

En mio de CHF	Note	Valeur comptable 31.12.2011	Juste valeur 31.12.2011	Valeur comptable 31.12.2012	Juste valeur 31.12.2012
Actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat					
Valeurs détenues à des fins de négoce	18	4	4	17	17
Valeurs de remplacement positives des dérivés					
Dérivés sur devises et taux d'intérêt		36	36	13	13
Dérivés sur l'énergie		686	686	720	720
Total des actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (sans les actifs financiers attribués à cette catégorie)		726	726	750	750
Actifs financiers attribués à cette catégorie					
Participations financières	14	14	14	3	3
Actifs financiers disponibles à la vente					
Participations financières	14	13	13	13	13
Prêts et créances					
Liquidités	17	876	876	1 222	1 222
Avoirs à terme		324	324	120	120
Créances pour livraisons et prestations de services	16	1 588	1 588	1 695	1 695
Autres créances financières	16	381	381	427	427
Prêts octroyés	14	103	103	87	87
Total des prêts et créances		3 272	3 272	3 551	3 551
Total des actifs financiers		4 025	4 025	4 317	4 317
Passifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat					
Valeurs de remplacement négatives des dérivés					
Dérivés sur devises et taux d'intérêt		54	54	120	120
Dérivés sur l'énergie		652	652	657	657
Total des passifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat		706	706	777	777
Autres passifs financiers					
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	23	961	961	806	806
Emprunts obligataires	21	3 081	3 291	3 283	3 443
Prêts passifs	21	1 444	1 444	1 124	1 124
Autres passifs financiers (options put comprises)		1 593	1 593	1 208	1 213
Total des autres passifs financiers		7 079	7 289	6 421	6 586
Total des passifs financiers		7 785	7 995	7 198	7 363

A la date de clôture du bilan, le Groupe Alpiq a évalué les positions ci-dessous à la valeur du marché. Les instruments financiers ont été classifiés selon la hiérarchie d'évaluation suivante:

Niveau 1: prix négociés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques

Niveau 2: modèle d'évaluation se basant sur des prix négociés sur des marchés actifs avec une influence déterminante sur la juste valeur

Niveau 3: modèles d'évaluation avec des paramètres ne se fondant pas sur des prix négociés sur des marchés actifs et ayant une influence déterminante sur la juste valeur

En mio de CHF	31.12.2012	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs évalués à la juste valeur				
Valeurs détenues à des fins de négoce	17	17		
Dérivés sur devises et taux d'intérêt	13		13	
Dérivés sur l'énergie	720		720	
Participations financières	3		3	
Passifs financiers évalués à la juste valeur				
Dérivés sur devises et taux d'intérêt	120		120	
Dérivés sur l'énergie	657		657	

En mio de CHF	31.12.2011	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs évalués à la juste valeur				
Valeurs détenues à des fins de négoce	4	2	2	
Dérivés sur devises et taux d'intérêt	36		36	
Dérivés sur l'énergie	686		686	
Participations financières	14	8	6	
Passifs financiers évalués à la juste valeur				
Dérivés sur devises et taux d'intérêt	54		54	
Dérivés sur l'énergie	652		652	

Durant les périodes sous revue closes le 31.12.2012 et le 31.12.2011, il n'a été procédé à aucune reclassification entre les niveaux 1 et 2 ni aucune reclassification depuis le niveau 3.

Les dérivés sur devises et taux d'intérêt sont des produits OTC relevant du niveau 2.

Charges/produits relatifs aux actifs et passifs financiers

En mio de CHF	Compte de résultat 2011	Fonds propres 2011	Compte de résultat 2012	Fonds propres 2012
Bénéfices/ pertes nets				
Sur les actifs et passifs financiers par le biais du compte de résultat	- 51	- 1	- 99	- 17
Dont sur les actifs financiers attribués à cette catégorie				
Sur les prêts et les créances	- 1		- 8	
Produits et charges d'intérêts				
Produits d'intérêts pour les actifs financiers qui ne sont pas évalués à leur juste valeur	13 ¹		15	
Charges d'intérêts pour les passifs financiers qui ne sont pas évalués à leur juste valeur	- 170 ¹		- 180	

1 Chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement

Durant l'exercice 2012, des corrections de valeur ont été effectuées sur les créances résultant des livraisons et prestations d'un montant de 10 millions de CHF (année précédente: 3 millions de CHF). Aucune correction de valeur n'a été faite sur d'autres instruments financiers. De plus amples informations sur le changement des corrections de valeur figurent dans le tableau «Analyse de dépréciation des créances résultant des livraisons et prestations».

Opérations de couverture («hedge accounting»)

Contrats à terme sur matières premières

Au 31 décembre 2012, le Groupe Alpiq comptabilise des contrats à terme qui couvrent le risque de prix pour les futures livraisons dans le domaine des clients finaux de petite et moyenne taille en Espagne. Les transactions sont réalisées dans la mesure où il est impossible de se procurer l'énergie nécessaire dans la région de vente locale.

Les instruments utilisés pour couvrir les flux de trésorerie des livraisons d'électricité conclues par contrat ont été jugés très efficaces. Par conséquent, une perte non réalisée d'un montant de 0,6 million de CHF (année précédente: 15 millions de CHF) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au 31.12.2012. Elle tient compte des actifs d'impôts différés d'un montant de 0,2 million de CHF (4 millions de CHF) résultant de ces contrats.

Pour une livraison d'électricité physique dont le prix d'achat englobe un indice du charbon, des opérations de couverture («hedge accounting») ont été réalisées afin de couvrir les fluctuations de prix. Les instruments dérivés utilisés dans cette optique se sont avérés très efficaces. La perte non réalisée comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au 31 décembre 2012 se monte à 16 millions de CHF (année précédente: 5 millions de CHF) en tenant compte des actifs d'impôts différés de 4 millions de CHF (1 mio de CHF).

Swaps de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2012, 18 swaps de taux d'intérêt servent à fixer les taux d'intérêt liés au financement de projets en Italie. La stratégie de couverture élimine les risques financiers potentiels liés à une hausse des taux d'intérêt variables sous-jacents au financement. La relation de couverture pour garantir les paiements d'intérêts (flux de trésorerie) s'est avérée hautement efficace. La perte non réalisée de 9 millions de CHF (année précédente: 14 millions de CHF) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au 31.12.2012 en considérant les actifs d'impôts différés de 4 millions de CHF (5 millions de CHF).

Couverture de change

Le risque de change EUR/CHF lié aux flux de paiement définis pour une commande importante dans le domaine Energy Services a été couvert. La couverture de change s'est avérée très efficace. Le bénéfice non réalisé de 4 millions de CHF (année précédente: 4 millions de CHF) a été comptabilisé dans les fonds propres au 31.12.2012 en considérant les passifs d'impôts différés de 1 million de CHF (1 million de CHF).

D'autres positions de change, notamment liées à la vente de capacités de production suisse dans la zone euro, ont été couvertes sur la base des volumes de transactions attendus. La couverture s'est avérée hautement efficace. La perte non réalisée, qui s'élève à 4 millions de CHF (année précédente: bénéfice de 5 millions de CHF) en tenant compte des actifs d'impôts différés de 1 million de CHF (année précédente: passifs d'impôts différés de 1 million de CHF), a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au 31 décembre 2012.

La position des couvertures comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sans effet sur le résultat en tenant compte des impôts différés se compose de la façon suivante:

En mio de CHF	Actifs 2011	Dettes 2011	Actifs 2012	Dettes 2012
Contrats à terme sur matières premières		- 4		- 16
Swaps de taux d'intérêt		- 18		- 23
Couverture de change	4	- 4	3	- 3

Les montants saisis dans les autres éléments du résultat global au 31.12.2012 sont recomptabilisés en résultat et dans l'actif immobilisé pour la couverture de change pendant la durée de la relation de couverture conformément aux achats d'énergie et de matières premières ainsi qu'aux paiements d'intérêt effectués dans la transaction de base. La partie inefficace des instruments de couverture directement saisie dans le compte de résultat a été insignifiante durant la période sous revue.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit a pour objet les pertes potentielles découlant de l'incapacité des partenaires commerciaux à honorer leurs engagements contractuels vis-à-vis du Groupe Alpiq. La gestion du risque de crédit dans les activités énergétiques concerne toutes les unités et filiales qui enregistrent un volume de négoce significatif avec des contreparties externes. Elle consiste à contrôler en permanence les créances en cours des contreparties ainsi que leurs prévisions d'évolution et à analyser la solvabilité des partenaires existants et nouveaux. Dans ce cadre, les produits dérivés énergétiques comptabilisés en tant qu'instruments financiers, mais également les contrats conclus en vue d'une livraison ou d'une réception physique d'énergie sont pris en compte.

La gestion du risque de crédit s'effectue essentiellement à l'aide de limites de crédit fixées en fonction des notations de solvabilité. Le Groupe Alpiq classe les contreparties ou groupes de contreparties (groupes de risques) dans des catégories de risques (AAA-CCC) en fonction de leur probabilité de défaillance. La note de solvabilité calculée dans un premier temps sert de base pour déterminer la limite de crédit. La constitution de sûretés telles que garanties, paiements d'avance ou assurances peut permettre de relever la limite. Les notations des contreparties actives sont contrôlées périodiquement et les limites de crédit sont ajustées si nécessaire.

Des conditions minimales contraignantes s'appliquent concernant le choix des clients. En particulier, ils doivent prouver l'existence de limites de crédit autorisées et des garanties y relatives ainsi que des bases contractuelles juridiquement valables. Dans l'activité énergétique, seuls sont en principe conclus des contrats avec des contreparties satisfaisant aux critères de la «Group Risk Policy». Les encours de crédit sont contrôlés et gérés en permanence par une procédure formalisée.

Le risque de crédit dans le domaine Energy Services est géré et contrôlé de manière décentralisée. Il s'agit pour l'essentiel de la gestion des débiteurs. Un reporting complet contenant toutes les informations nécessaires pour évaluer les encours est périodiquement adressé à la direction opérationnelle locale.

Selon IFRS 7, la somme des valeurs comptables des actifs financiers portés au bilan représente le risque de défaillance maximal auquel le Groupe Alpiq est exposé à la date de clôture du bilan. Le risque de crédit maximal ainsi calculé s'élève à 4 317 millions de CHF au 31.12.2012 (année précédente: 4 025 millions de CHF). Pour une liste détaillée, nous renvoyons aux justes valeurs présentées dans le tableau «Valeurs comptables et justes valeurs des actifs et passifs financiers». Le risque de crédit est réduit par les garanties détenues et la compensation contractuelle réciproque de toutes les créances et engagements d'une contrepartie, y compris de ceux qui ne sont pas comptabilisés au bilan selon les dispositions d'IAS 39. Inversement, le risque de crédit est augmenté par les coûts liés à la liquidation de positions échues à des conditions moins favorables.

Le nombre et la diversification géographique des clients ainsi que la consolidation des positions minimisent les possibilités de concentration des risques pour le Groupe Alpiq. Comme l'année précédente, aucune concentration de risque significative n'était à signaler à la date de clôture du bilan. Les liquidités et les dépôts à terme sont placés dans des banques qui sont au minimum notées A par une agence de notation internationale reconnue. Les placements sont limités en termes de montants, diversifiés et échelonnés dans le temps. Le contrôle des limites est effectué chaque mois ainsi qu'en cas d'événements particuliers. Jusqu'à présent, aucune dépréciation n'a dû être effectuée.

Garanties

Une partie significative des transactions énergétiques effectuées par le Groupe Alpiq se base sur des contrats incluant un accord de netting. La présentation des créances et engagements en montants nets dans le bilan s'effectue uniquement s'il existe un droit de compenser les montants saisis de même que l'intention d'effectuer une compensation nette. Des sécurités supplémentaires, telles que garanties, règlements d'appels de marge ou assurances, peuvent être demandées en sus si nécessaire.

Comme l'année précédente, aucune garantie n'a été exigée pour être convertie en actifs financiers.

Analyse de dépréciation des créances résultant des livraisons et prestations

En mio de CHF	31.12.2011	31.12.2012
Valeur comptable avant correction de valeur	1 620	1 726
Part corrigée	32	31
Correction de valeur au début de l'exercice	49	32
Variation du périmètre de consolidation		- 11
Reclassification au poste du bilan «Actifs disponibles à la vente»	- 17	
Reclassification depuis «Actifs disponibles à la vente» l'exercice précédent		10
Corrections de valeur supplémentaires	3	10
Décomptabilisation résultant de pertes		- 8
Reprise de corrections de valeur qui ne sont plus nécessaires	- 2	- 2
Différence issue des conversions en devises	- 1	
Correction de valeur à la fin de l'exercice	32	31
Part non corrigée	1 588	1 695
Non due	1 300	1 398
Due depuis 1 – 90 jours	262	178
Due depuis 91 – 180 jours	10	19
Due depuis 181 – 360 jours	7	16
Due depuis plus de 360 jours	9	84

Cette année (comme l'année précédente), des créances résultant des livraisons et prestations non significatives ont été directement décomptabilisées sur la base d'un acte pour défaut de biens pour lesquelles aucune correction de valeur n'avait été préalablement entreprise en l'absence d'indication de dépréciation.

Les créances dues depuis plus de 360 jours concernent presque exclusivement un grand projet de construction d'installation. Les risques et baisses de revenus attendus sont corrigés par des avoirs.

Pour les créances résultant des livraisons et prestations rectifiées ainsi que pour celles échues et non rectifiées, le Groupe Alpiq détient des sécurités (garanties bancaires) dont la juste valeur est estimée à 53 millions de CHF (année précédente: 88 millions de CHF).

Concernant les positions n'ayant pas fait l'objet d'une correction de valeur, rien n'indique, à la date de clôture, que les débiteurs ne satisferont pas à leurs obligations de paiement.

Risque de liquidité

Dans le négoce européen de l'énergie, une partie significative des créances est compensée et réglée à des échéances fixes, ce qui permet de réduire les pics de besoins en liquidité. Les bourses d'énergie et les grands négociants en énergie ont pour habitude de recourir aux appels de marge pour réduire le risque de contrepartie, ce qui peut entraîner des créances significatives à court terme en raison des fluctuations des prix de l'énergie. Le Groupe Alpiq compense la variation des besoins en gérant un système d'alerte anticipée, en détenant une liquidité suffisante et en négociant des limites de crédit confirmées auprès de banques de premier ordre. L'unité Group Treasury & Insurance est responsable, au sein de Financial Services, de la gestion des liquidités et de la trésorerie à l'échelle du groupe. Sa mission consiste à planifier sur une base mensuelle, contrôler, mettre à disposition et optimiser la liquidité du Groupe.

Les échéances contractuelles des engagements financiers sont détaillées ci-après. La possibilité que la contrepartie se rétracte a été prise en compte bien qu'une résiliation soit improbable à l'heure actuelle. Une sortie de trésorerie à l'échéance est supposée

pour les prêts dont le refinancement est prévu après l'expiration du contrat. Les flux de trésorerie effectifs peuvent donc significativement différer des échéances contractuelles.

Les flux de trésorerie liés aux produits dérivés sont présentés en montants bruts lorsque la réalisation s'effectue par le biais de paiements bruts. Pour présenter le risque de liquidité effectif lié aux instruments dérivés, les entrées de trésorerie les concernant sont détaillées sur une ligne séparée à côté des sorties de trésorerie.

2012: échéancier des passifs financiers

En mio de CHF	Valeur comptable						Mouvements financiers	
		< 1 mois	1-3 mois	4-12 mois	1-5 ans	> 5 ans	Total	
Passifs financiers non dérivés								
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	806	- 578	- 218	- 6	- 2	- 2	- 806	
Emprunts obligataires	3 283		- 31	- 64	- 2 226	- 1 470	- 3 791	
Prêts passifs	1 124	- 2	- 5	- 21	- 538	- 800	- 1 366	
Autres passifs financiers	1 208	- 68	- 53	- 1 088	- 5	- 60	- 1 274	
Instruments financiers dérivés								
Valeur comptable nette des instruments financiers dérivés	- 44							
Valeur comptable nette des dérivés sur l'énergie	63							
Entrées de fonds brutes		929	1 902	7 722	4 109		14 662	
Sorties de fonds brutes		- 851	- 1 868	- 7 606	- 4 089		- 14 414	
Valeur comptable nette des dérivés sur taux d'intérêt et devises	- 107							
Entrées de fonds brutes		239	355	507	683	45	1 829	
Sorties de fonds brutes		- 240	- 355	- 519	- 752	- 68	- 1 934	

2011: échéancier des passifs financiers

En mio de CHF	Valeur comptable						Mouvements financiers	
		< 1 mois	1-3 mois	4-12 mois	1-5 ans	> 5 ans	Total	
Passifs financiers non dérivés								
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	961	- 719	- 222	- 20			- 961	
Emprunts obligataires	3 081		- 31	- 61	- 1 842	- 1 667	- 3 601	
Prêts passifs	1 444	- 2	- 5	- 35	- 961	- 701	- 1 704	
Autres passifs financiers	1 593	- 33	- 783	- 765	- 23	- 15	- 1 619	
Instruments financiers dérivés								
Valeur comptable nette des instruments financiers dérivés	16							
Valeur comptable nette des dérivés sur l'énergie	34							
Entrées de fonds brutes		2 465	4 652	17 290	6 847		31 254	
Sorties de fonds brutes		- 2 474	- 4 627	- 17 285	- 7 000		- 31 386	
Valeur comptable nette des dérivés sur taux d'intérêt et devises	- 18							
Entrées de fonds brutes		538	771	570	399	102	2 380	
Sorties de fonds brutes		- 532	- 770	- 584	- 446	- 132	- 2 464	

La sortie éventuelle de ressources découlant des engagements de garantie figure sous la note 26.

Risque de marché

Le risque de marché auquel le Groupe Alpiq est exposé se compose essentiellement des risques liés aux prix de l'énergie, aux taux d'intérêt et aux devises. Ces risques sont surveillés en continu et gérés à l'aide de divers instruments financiers dérivés.

L'évaluation des risques de marché s'inscrit dans le cadre d'une politique de risque définie à l'échelle du Groupe et qui fixe des règles concernant la prise de risque, leur mesure, leur limitation et leur surveillance. Le respect de ces limites de risques est surveillé en permanence par le Risk Management Committee sur la base des rapports réguliers qui lui sont transmis par l'unité de fonction Group Risk Management.

Risques liés aux prix de l'énergie

Le risque lié aux prix de l'énergie se caractérise par les fluctuations de prix potentielles susceptibles de pénaliser le Groupe Alpiq. Elles peuvent découler notamment des variations de la volatilité, du niveau de prix du marché ou des corrélations entre marchés et produits. Les risques de liquidité de l'énergie appartiennent également à cette catégorie. Ils surviennent lorsqu'une position ouverte ne peut pas être liquidée ou ne peut l'être qu'à des conditions très défavorables par manque d'offres sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir les opérations physiques de base conformément à la politique de gestion des risques.

Risques de taux d'intérêt

Le Groupe Alpiq est exposé à des risques liés à la volatilité des taux d'intérêt. Conformément à la politique financière, la liquidité est investie à court terme et les besoins financiers sont couverts à long terme. Toute variation des taux d'intérêt se répercute donc directement sur le produit financier côté actifs, mais n'a pas d'effet notable sur les charges financières côté passifs en raison de la longue durée des financements. En revanche, il peut en résulter des écarts relativement importants entre la valeur comptable et la juste valeur sur les transactions financières conclues.

Risques de change

Le Groupe Alpiq cherche à compenser les produits et charges d'exploitation en devise étrangère afin de réduire les risques de change. Les excédents éventuels sont couverts par des contrats en devises (contrats à terme, options) conformément à la politique des risques financiers.

Les investissements nets dans des filiales étrangères sont également soumis aux fluctuations des taux de change. La différence entre les taux d'inflation doit toutefois compenser ces variations à long terme. Par conséquent, les investissements dans les filiales étrangères (risques de translation) ne sont pas couverts.

Les risques de change liés à la production ou à l'achat d'énergie sont, dans la mesure du possible, transférés par contrat à la contrepartie. Lorsque ce n'est pas possible ou que cela ne l'est que partiellement, des opérations à terme ou des options en devises servent de couverture avec un horizon de placement à moyen terme dans le respect de la politique des risques financiers.

Risques liés aux prix des actions

Le Groupe Alpiq détient diverses participations financières de petite taille comptabilisées à la valeur du marché. Elles sont soumises aux fluctuations de cours habituelles. Aucune couverture n'est en principe réalisée.

Analyse de sensibilité

Les conséquences des fluctuations possibles et réalistes des variables de risques sur le résultat qui sont détaillées ci-après donnent une représentation des risques de marché. En 2012, l'impact potentiel des produits dérivés sur taux d'intérêt, des couvertures en devises étrangères et des opérations de couverture dans les activités Energie et Services énergétiques sur les autres éléments du résultat global a été respectivement évalué à +/- 5 millions de CHF (exercice précédent: +/- 9 millions de CHF), +/- 0 million de CHF (exercice précédent: +/- 23 millions de CHF) et +/- 12 millions de CHF (exercice précédent: +/- 15 millions de CHF).

Concernant les risques de change, les sensibilités se basent sur les instruments financiers comptabilisés à la date de clôture du bilan. Les fluctuations possibles et réalistes des variables de risques concernées ont été calculées à l'aide des valeurs historiques (1 an). Une fluctuation dotée d'un écart-type de +/- 1 autour de la moyenne ainsi calculée est considérée comme possible et réaliste.

La sensibilité des risques de taux provenant des positions débitrices en EUR est calculée à partir d'un test de stress se basant sur l'Euribor à six mois. La sensibilité des swaps de taux reflète la conséquence d'un déplacement parallèle de 1 % de la courbe de taux sur la variation de la valeur de marché.

Le risque de fluctuation des cours boursiers se fonde sur la moyenne pondérée de la volatilité sur 180 jours en 2012 du portefeuille actuel de valeurs.

Concernant les produits dérivés énergétiques, la fluctuation annuelle considérée comme possible (en pour cent) des justes valeurs a été déterminée sur la base des prix de marché des trois dernières années des matières premières suivantes: électricité, gaz, charbon et pétrole. Les écarts maximum par rapport à la moyenne sont utilisés pour calculer les sensibilités avec un niveau de confiance de 99%.

Pour quantifier les risques individuels, on part du principe que toutes les autres variables demeurent inchangées.

En mio de CHF	Variation +/- 2011	Influence +/- sur le compte de résultat 2011 (avant impôts)	Variation +/- 2012	Influence +/- sur le compte de résultat 2012 (avant impôts)
Risque lié aux prix de l'énergie	94,6 %	32,3	90,8 %	57,4
Risque de change EUR/CHF	15,0 %	209,2	1,6 %	14,1
Risque de change EUR/USD	11,2 %	41,1	8,5 %	40,8
Risque de change EUR/CZK	6,5 %	1,0	6,4 %	1,5
Risque de change EUR/HUF	11,4 %	3,0	10,4 %	1,4
Risque de change EUR/NOK	7,5 %	7,8	5,6 %	2,8
Risque de change EUR/PLN	10,0 %	5,1	8,5 %	1,7
Risque de change EUR/RON	4,8 %	0,2	4,0 %	0,3
Risque de change USD/CHF	16,3 %	0,0	8,4 %	0,8
Risque de change GBP/CHF	15,5 %	0,5		
Risque de taux d'intérêt	1,0 %	61,7	1,0 %	56,1
Risque lié aux cours des actions	5,6 %	1,0	54,2 %	9,2

Notes relatives aux comptes consolidés

1 Dépréciations et provisions

Comme expliqué en page 46 du commentaire financier, les résultats 2012, comme ceux de l'exercice précédent, ont été sensiblement influencés par des dépréciations exceptionnelles occasionnées par des changements économiques et politiques ainsi que par l'environnement de marché difficile. Ces corrections de valeur concernent la résiliation de contrats d'approvisionnement d'électricité à long terme en Roumanie suite à la déclaration d'insolvabilité de la contrepartie. En raison de la révision à la baisse des attentes de prix sur le marché de l'électricité ainsi que de l'inscription au bilan d'actifs à la valeur de vente, il a en outre fallu procéder à des dépréciations non planifiées. Celles-ci ont notamment concerné le parc de centrales suisse, les centrales à cycle combiné au gaz en Italie, France, Hongrie et Espagne, les centrales à charbon en République tchèque ainsi que le parc de production d'énergies renouvelables suisse et étranger (parcs éoliens et petites centrales). Sur la base des prévisions de marché, des corrections de valeur et des provisions ont également été comptabilisées sur les contrats d'approvisionnement et de livraison à long terme.

2012: Attribution des dépréciations et des provisions / passifs

En mio de CHF		Sur les immobilisations corporelles	Sur les immobilisations incorporelles	Sur le goodwill	Sur les participations financières	Total
Production Suisse	Energy Switzerland	320	335	131		786
Production Hongrie	Energy International	3		32		35
Production République tchèque ¹	Energy International	136		50		186
Production Italie	Energy International	146				146
Production France	Energy International	103				103
Production Espagne	Energy International	98	3			101
Energies renouvelables Suisse	Energy International			17		17
Energies renouvelables Italie	Energy International	68		74		142
Energies renouvelables France	Energy International	29	7			36
Energies renouvelables Bulgarie	Energy International	8		4		12
Energies renouvelables Nordiq	Energy International	6				6
Distribution Roumanie	Energy International		33	44		77
Distribution Espagne	Energy International			2		2
Alpiq InTec (AIT)	Energy Switzerland				4	4
Holding, Group Center et autres	Group Center	17				17
Total des dépréciations sur les actifs		934	378	354	4	1670
Provisions pour les contrats générant des pertes						27
Engagements pour les contrats d'approvisionnement et de livraison à long terme ²						-98
Autres provisions / passifs						16
Total des dépréciations et provisions						1615

1 Part du groupe destinée à la vente, reclassée à la date de clôture (voir note 32)

2 Dans le cadre de la fusion d'Atel et d'EOS en 2009, des contrats d'approvisionnement et de livraison générant des pertes ont été apportés par EOS et inscrits au bilan à leur valeur de marché de l'époque sous les passifs à long terme du Groupe Alpiq. L'évaluation effectuée au 31 décembre 2012 aux prix actuels du marché a entraîné une réduction des passifs inscrits au bilan

2011: Attribution des dépréciations et des provisions (présentation ajustée)

En mio de CHF		Sur les immobilisations corporelles	Sur les immobilisations incorporelles	Sur le goodwill	Sur les entreprises associées	Sur les actifs disponibles à la vente	Total
Production Suisse	Energy Switzerland	80					80
Production République tchèque	Energy International				3		3
Production Allemagne	Energy International	10					10
Production Italie	Energy International	108	15		435		558
Production France	Energy International	227					227
Production Espagne	Energy International	60	18	27			105
Distribution Roumanie	Energy International		39				39
Alpiq InTec (AIT)	Energy Switzerland		2				2
Autres dépréciations ¹	Energy International					78	78
Holding, Group Center et autres	Holding				385		385
	Group Center	64					64
Total des dépréciations sur les actifs		549	74	27	823	78	1551
Plan de restructuration du personnel							30
Provisions pour les contrats générant des pertes							104
Suspensions de projets et autres provisions							60
Total plan de restructuration et dépréciations							1745

¹ Part du groupe destinée à la vente, reclassée à la date de clôture (voir note 32)

La composition a été adaptée à la structure des unités génératrices de trésorerie et des domaines opérationnels en vigueur au 31 décembre 2012. Dans le cadre de la restructuration, il n'y a pas eu de charges ayant un impact substantiel sur la trésorerie durant l'année 2011.

Le poste «Sur les entreprises associées» comprend des dépréciations ainsi que le retraitement comptabilisé en résultat des différences de conversion cumulées et enregistrées dans les autres éléments du résultat global en relation avec Edipower pour un montant de 138 millions de CHF.

2 Prestations propres activées et autres produits d'exploitation

La hausse des prestations propres activées s'explique essentiellement par les réalisations concernant le projet de propre centrale K7 en République tchèque.

En 2012, les autres produits d'exploitation ont augmenté d'environ 210 millions de CHF par rapport à l'année précédente, ce qui tient essentiellement aux bénéfices comptables réalisés sur les ventes d'entreprises ainsi qu'au produit de la procédure d'arbitrage gagnée contre le producteur d'énergie polonais PGE.

3 Charges dans le secteur de l'énergie et des produits ¹

En mio de CHF	2011	2012
Achat d'électricité de tiers	8 665	7 886
Achat d'électricité des centrales partenaires	463	508
Achat d'électricité des autres entreprises associées	110	102
Autres achats d'énergie	1 048	978
Charges de marchandises	1 211	1 064
Total avant mesures de restructuration	11 497	10 538
Plan de restructuration et provisions	113	-53
Total	11 610	10 485

4 Charges de personnel ¹

En mio de CHF	2011	2012
Salaires et traitements	807	737
Charges de prévoyance en faveur du personnel pour les plans à primauté de prestations	39	35
Charges de prévoyance en faveur du personnel pour les plans à primauté de cotisations	7	7
Autres charges de personnel	133	115
Total avant plan de restructuration	986	894
Plan de restructuration	30	
Total	1 016	894

Effectif moyen

	2011	2012
Effectif, équivalents plein temps	10 396	9 459
Apprenants	613	580
Total	11 009	10 039

Effectif à la date de clôture

	31.12.2011	31.12.2012
Effectif, équivalents plein temps	10 588	7 340
Apprenants	620	586
Total	11 208	7 926

5 Autres charges d'exploitation ¹

D'un total de 429 millions de CHF (année précédente: 523 millions de CHF), les autres charges d'exploitation 2012 incluent des charges pour restructuration d'un montant de 48 millions de CHF (106 millions de CHF).

¹ Chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement; voir explications en page 77

6 Amortissements et dépréciations ¹

En mio de CHF	2011	2012
Amortissements sur immobilisations corporelles	319	273
Amortissements sur droits de prélèvement d'énergie	166	106
Amortissements sur les autres immobilisations incorporelles	94	48
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	650	1666
Dépréciations des «actifs disponibles à la vente»		35
Total	1 229	2 128

Le poste au bilan «Dépréciations des actifs disponibles à la vente» inclut des ajustements de valeur sur les actifs des sociétés de réseaux. Ces ajustements ont été nécessaires dans la mesure où le transfert à Swissgrid des activités de réseaux déjà disponibles à la vente l'exercice précédent a été reporté de six mois à début janvier 2013.

Les informations sur les contrôles de stabilité de la valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles figurent sous la note 12.

7 Autre résultat financier ¹

En mio de CHF	2011	2012
Charges financières		
Charges d'intérêts	- 192	- 193
Intérêts sur provisions et autres dettes à long terme	- 15	- 12
Intérêts activés sur capitaux étrangers	5	4
Autres charges financières (nettes)	- 3	- 63
Total	- 205	- 264
Produits financiers		
Dividendes de participations financières	1	3
Produits d'intérêts	13	15
Effets liés aux taux de change	10	- 2
Total	24	16
Charges financières nettes	- 181	- 248

La position «autres charges financières» 2012 englobe pour l'essentiel les pertes liées à la vente de titres (A2A) et les dépréciations des immobilisations financières à long terme.

¹ Chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement, voir explications en page 77

8 Impôts sur le revenu

Impôts sur le revenu comptabilisés en tant qu'autres éléments du résultat global sans effet sur le résultat

En mio de CHF	2011	2012
Impôts différés sur le revenu	13	5
Total	13	5

Impôts sur le revenu à charge du compte de résultat¹

En mio de CHF	2011	2012
Impôts courants sur le revenu	98	127
Impôts différés sur le revenu	- 126	- 274
Total	- 28	- 147

Compte de rapprochement¹

En mio de CHF	2011	2012
Résultat avant impôts sur le revenu	- 1 374	- 1 233
Taux attendu de l'impôt sur le revenu (moyenne pondérée)	24,7 %	22,3 %
Impôts sur le revenu au taux attendu	- 339	- 275
Éléments entraînant des augmentations / réductions de charges:		
Incidence des charges fiscalement non déductibles	185	164 ²
Incidence des périodes antérieures	- 5	6
Incidence des revenus exonérés d'impôt	- 15	- 211 ²
Incidence de l'évaluation des reports de pertes	141	174
Incidence des variations de taux d'imposition	5	- 10
Autres incidences		5
Total des impôts sur le revenu	- 28	- 147
Taux effectif de l'impôt sur le revenu	2,0 %	11,9 %

2 Ces positions sont affectées par les effets des dépréciations.

Le taux attendu de l'impôt sur le revenu attendu a diminué de 2,4% par rapport à l'exercice précédent (année précédente: en hausse de 0,1%).

1 Chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement; voir explications en page 77.

Impôts différés actifs et passifs selon l'origine des différences temporelles

En mio de CHF	31.12.2011	31.12.2012
Pertes fiscales non encore utilisées	21	25
Autres actifs immobilisés	7	5
Actif circulant	16	2
Provisions et engagements	36	55
Total des impôts différés actifs en termes bruts	80	87
Immobilisations corporelles	539	399
Autres actifs immobilisés	856	714
Actif circulant	30	48
Provisions et engagements	161	126
Total des impôts différés passifs en termes bruts	1 586	1 287
Impôts différés passifs, nets	1 506	1 200
Impôts actifs inscrits au bilan	40	103
Impôts passifs inscrits au bilan	1 546	1 303

Au 31.12.2012, certaines filiales disposaient de reports de pertes fiscales de 1341 millions de CHF au total (année précédente: 527 millions de CHF) qu'elles peuvent compenser au cours de prochaines périodes par des bénéfices imposables.

Pour les actifs d'impôts différés, on ne prend en considération que les reports de pertes fiscales dont la probabilité de conversion en avoirs fiscaux semble réalisable. Le Groupe Alpiq n'a pas porté au bilan des avoirs fiscaux découlant de reports de pertes de 1269 millions de CHF (année précédente: 468 millions de CHF).

Ces reports de pertes sont comptabilisés dans les périodes ci-après:

En mio de CHF	31.12.2011	31.12.2012
Sur 1 an	1	5
Sur 2 – 3 ans	23	17
Après 3 ans	444	1247
Total	468	1 269

9 Résultat par action ¹

	2011	2012
Nombre pondéré d'actions en circulation	27 189 873	27 189 873
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans le résultat net en millions de CHF	- 1 325	- 1 045
Résultat par action en CHF	- 48,73	- 38,43

Il n'existe aucun élément conduisant à une dilution du résultat par action.

¹ Chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement; voir explications en page 77

10 Immobilisations corporelles

En mio de CHF	Biens immobiliers	Centrales	Réseaux de transport	Autres immobilisations corporelles	Installations en cours de construction	Total
Valeurs brutes au 31.12.2010	395	4 193	1 638	496	963	7 685
Variation du périmètre de consolidation	15	358		1	11	385
Investissements	4	77	25	92	212	410
Prestations propres activées			3	13	86	102
Intérêts activés sur capitaux étrangers (taux d'intérêt: 3,1%)					5	5
Transferts	3	694	5	7	-743	-34
Sorties	-4	-7	-27	-23	-43	-104
Reclassification au poste du bilan «Actifs disponibles à la vente»	-70		-826	-220	-122	-1 238
Différence issue des conversions en devises	-4	-58		-8	-11	-81
Valeurs brutes au 31.12.2011	339	5 257	818	358	358	7 130
Reclassification depuis «Actifs disponibles à la vente» l'exercice précédent	26			71		97
Variation du périmètre de consolidation	-1	214		-2	-2	209
Investissements	8	41	33	24	39	145
Prestations propres activées			4		117	121
Intérêts activés sur capitaux étrangers (taux d'intérêt: 2,8%)					4	4
Transferts	4	47	8	14	-75	-2
Sorties	-15	-11	-2	-22	-9	-59
Reclassification au poste du bilan «Actifs disponibles à la vente»	-14	-618	-447	-22	-233	-1 334
Différence issue des conversions en devises	-1	-16			-2	-19
Valeurs brutes au 31.12.2012	346	4 914	414	421	197	6 292
Amortissements cumulés au 31.12.2010	82	887	771	267	0	2 007
Amortissements ordinaires	10	183	54	72		319
Dépréciations	5	447		62	35	549
Transferts		3	-4			-1
Sorties		-1	-23	-22	-35	-81
Reclassification au poste du bilan «Actifs disponibles à la vente»	-25		-374	-135		-534
Différence issue des conversions en devises	-1	-22		-6		-29
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2011	71	1 497	424	238	0	2 230
Reclassification depuis «Actifs disponibles à la vente» l'exercice précédent	9			42		51
Amortissements ordinaires	12	186	31	44		273
Dépréciations		914		17	3	934
Sorties	-13	-10	-1	-21		-45
Reclassification au poste du bilan «Actifs disponibles à la vente»	-2	-357	-247	-15		-621
Différence issue des conversions en devises		-6				-6
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2012	77	2 224	207	305	3	2 816
Valeurs nettes au 31.12.2011	268	3 760	394	120	358	4 900
Valeurs brutes au 31.12.2012	269	2 690	207	116	194	3 476

Pour la construction et l'acquisition d'immobilisations corporelles, les dettes contractuelles enregistrées à la date de clôture s'élevaient à 25 millions de CHF (année précédente: 33 millions de CHF).

Le Groupe Alpiq exploite un parc éolien en Sicile qui est essentiellement financé par un contrat de crédit-bail à long terme. La valeur comptable nette des immobilisations corporelles détenues dans le cadre du crédit-bail s'élevait à 65 millions de CHF au 31 décembre 2012 (année précédente: 0 million de CHF).

Engagements de paiements découlant du crédit-bail:

En mio de CHF	Paiements minimum au titre du crédit-bail 31.12.2011	Paiements minimum au titre du crédit-bail 31.12.2012	Valeur actuelle 31.12.2011	Valeur actuelle 31.12.2012
Jusqu'à 1 an		4		4
De 2 à 5 ans		15		13
Plus de 5 ans		46		31
Total	0	65	0	48
Coûts de financement		-17		
Valeur actuelle des paiements minimum au titre du crédit-bail	0	48	0	48

A la date de clôture du bilan, la valeur actuelle des paiements minimum au titre du crédit-bail s'élevait à 48 millions de CHF (année précédente: 0 million de CHF). Sur ce montant, 4 millions de CHF (0 million de CHF) sont présentés dans les passifs financiers à court terme et 44 millions de CHF (0 million de CHF) dans les passifs à long terme.

11 Immobilisations incorporelles

En mio de CHF	Droits de prélèvement d'énergie	Goodwill	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs brutes au 31.12.2010	2 135	659	510	3 304
Variation du périmètre de consolidation		67	91	158
Investissements			22	22
Transferts			-10	-10
Sorties	-627		-10	-637
Reclassification au poste du bilan «Actifs disponibles la vente»		-35	-218	-253
Différence issue des conversions en devises	-5	-9	-11	-25
Valeurs brutes au 31.12.2011	1 503	682	374	2 559
Reclassification depuis «Actifs disponibles à la vente» l'exercice précédent		4	10	14
Variation du périmètre de consolidation		24	15	39
Investissements			14	14
Transferts		-4	2	-2
Sorties			-10	-10
Reclassification au poste du bilan «Actifs disponibles à la vente»			-15	-15
Différence issue des conversions en devises	-4	-5	-2	-11
Valeurs brutes au 31.12.2012	1 499	701	388	2 588
Amortissements cumulés au 31.12.2010	810	0	182	992
Amortissements ordinaires	166		94	260
Dépréciations	39	27	35	101
Transferts			-11	-11
Sorties	-627		-9	-636
Reclassification au poste du bilan «Actifs disponibles à la vente»			-105	-105
Différence issue des conversions en devises	-3	-1	-2	-6
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2011	385	26	184	595
Reclassification depuis «Actifs disponibles à la vente» l'exercice précédent			6	6
Amortissements ordinaires	106		48	154
Dépréciations	368	354	10	732
Sorties			-4	-4
Reclassification au poste du bilan «Actifs disponibles à la vente»			-1	-1
Différence issue des conversions en devises	-2			-2
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2012	857	380	243	1 480
Valeurs brutes au 31.12.2011	1 118	656	190	1 964
Valeurs brutes au 31.12.2012	642	321	145	1 108

Au cours des années 2011 et 2012, aucun intérêt sur les capitaux étrangers n'a été incorporé à l'actif.

Les droits d'utilisation d'immobilisations avec durée d'utilisation indéterminée de 45 millions de CHF au 31 décembre 2012, initialement inclus dans la valeur comptable des «autres immobilisations incorporelles», sont présentés comme l'année précédente dans le poste «Actifs disponibles à la vente».

12 Test de valeur du goodwill, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs

Pour vérifier la stabilité de la valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilisation indéterminée, celles-ci ont été attribuées comme suit aux unités génératrices de trésorerie:

En mio de CHF	Taux d'actualisation avant impôts au 31.12.2011	Taux d'actualisation après impôts au 31.12.2011	Valeur comptable 31.12.2011	Taux d'actualisation avant impôts au 31.12.2012	Taux d'actualisation après impôts au 31.12.2012	Valeur comptable 31.12.2012
Production Suisse	7,3%	5,4%	380	6,2%	4,7%	249
Production Hongrie	14,0%	12,4%	45	14,9%	7,0%	13
Production République tchèque	9,5%	8,3%	50	6,1%	5,2%	0
Production Espagne	8,3%	7,7%	0			
Distribution Europe centrale	13,8%	12,0%	13	5,5%	4,9%	13
Distribution Roumanie	12,7%	11,2%	47	8,7%	7,7%	0
Distribution Italie	10,7%	7,1%	0			
Distribution Espagne	15,5%	9,2%	0	7,1%	7,1%	0
Distribution Marché Nordique	8,6%	7,0%	0			
Energies renouvelables Suisse	6,5%	4,4%	17	5,8%	4,8%	0
Energies renouvelables Italie	8,7%	7,1%	51	10,1%	7,2%	0
Energies renouvelables Bulgarie	9,6%	8,7%	4	7,2%	6,4%	0
Réseau Suisse	5,1%	4,0%	0	5,1%	4,0%	0
Alpiq InTec (AIT)	7,5%	6,2%	49	7,2%	5,9%	44
Technique de l'énergie et des installations (TEI)	10,6%	7,4%	0	9,2%	6,9%	2
Total			656			321

Dans le cadre de la dénonciation de contrats d'achat d'électricité à long terme en Roumanie suite à la déclaration d'insolvabilité de la contrepartie, l'unité génératrice de trésorerie «Distribution Europe centrale» a été redéfinie; l'activité locale en Roumanie est désormais enregistrée comme unité génératrice de trésorerie séparée. Le programme de désinvestissement d'Alpiq comprend désormais également les sites de production en République tchèque. En raison du changement de stratégie, l'unité génératrice de trésorerie «Production Europe centrale» a été répartie dans les unités «Production République tchèque» et «Production Hongrie» durant la période sous revue. La présentation de l'exercice précédent a été adaptée aux nouvelles structures.

Production Suisse et Hongrie, Energies renouvelables Suisse, Italie et Bulgarie

La valeur recouvrable utilisée lors du test de valeur du goodwill se fonde sur la valeur d'utilisation et les flux de trésorerie futurs sur les budgets actuels de l'entreprise qui ont été approuvés par la direction. Il existe des incertitudes relatives aux estimations pour les hypothèses suivantes qui servent de base au calcul de la valeur d'utilisation: taux d'actualisation, prix énergétiques, quantités de production et coûts de production.

Les budgets approuvés ont été élaborés sur la base de valeurs empiriques et s'étendent généralement sur une période de trois à cinq ans. Les périodes suivantes jusqu'à la fin de la durée d'utilisation des installations se fondent sur les valeurs futures estimées par Alpiq ou, si ces valeurs ne sont pas disponibles, sur des valeurs indexées sur l'inflation selon les budgets actuels de l'entreprise. Comme les durées d'utilisation des installations sont connues et que les profils de production peuvent être estimés sur la base des valeurs empiriques du passé, Alpiq juge cette démarche appropriée. Les taux d'actualisation reflètent les estimations de marché actuelles concernant les risques spécifiques devant être attribués aux unités génératrices de trésorerie.

Sur la base des contrôles de stabilité de la valeur effectués, des dépréciations de valeur sur le goodwill ont été enregistrées pour ces unités génératrices de trésorerie durant l'exercice. La note 1 page 90 «Dépréciations et provisions», fournit des détails à ce sujet.

Distribution Europe centrale, Espagne et Roumanie, Alpiq InTec (AIT) et Technique de l'énergie et des installations (TEI)

La valeur recouvrable utilisée lors du test de valeur du goodwill se fonde sur la valeur d'utilisation et les flux de trésorerie futurs sur les budgets actuels de l'entreprise qui ont été approuvés par la direction. Il existe des incertitudes relatives aux estimations pour les hypothèses suivantes qui servent de base au calcul de la valeur d'utilisation: taux d'actualisation, flux de trésorerie et taux de croissance.

Les budgets approuvés ont été élaborés sur la base de valeurs empiriques et s'étendent généralement sur une période de trois à cinq ans. Pour les années suivantes, les flux de trésorerie ont été extrapolés sans prise en compte d'un taux de croissance. Les taux d'actualisation reflètent les estimations de marché actuelles concernant les risques spécifiques devant être attribués aux unités génératrices de trésorerie.

Sur la base des contrôles de stabilité de la valeur effectués, aucune dépréciation de valeur n'a été enregistrée sur le goodwill durant l'exercice à l'exception de la Distribution Espagne et Roumanie.

La vente des activités de distribution en Espagne, classées l'année précédente comme disponibles à la vente, n'a pas pu être réalisée au cours de l'exercice. Par conséquent, les activités ont été fermées et le goodwill y relatif a été corrigé.

Dans le cadre de la dénonciation de contrats d'achat d'électricité à long terme en Roumanie suite à la déclaration d'insolvabilité de la contrepartie, le goodwill total a été corrigé de 44 millions de CHF. En conséquence du changement de situation initiale, un paiement «earn-out» de 2 millions de CHF inscrit au bilan et remontant à l'exercice 2009 n'a plus dû être effectué, ce qui a entraîné une réduction correspondante du goodwill.

La note 1, page 90 «Dépréciations et provisions» fournit des détails à ce sujet.

Le secteur d'activité Technique de l'énergie et des installations (TEI) de l'unité opérationnelle AAT faisait partie du groupe destiné à la vente reclassé l'année précédente. Suite à la décision de renoncer à vendre le secteur TEI, le goodwill y relatif a été reclassé au bilan durant l'exercice sous revue.

Production République tchèque, Réseau Suisse

Le programme de désinvestissements a été étendu aux sites de production en République tchèque. En outre, les deux sociétés d'exploitation du réseau ont été transférées à Swissgrid SA en janvier 2013. La valeur recouvrable utilisée lors du test de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée se fonde par conséquent sur la juste valeur nette, coûts de cession déduits. La juste valeur de la Production République tchèque se fonde sur la meilleure estimation possible de la direction tandis que la juste valeur des deux sociétés d'exploitation du réseau se base sur les paramètres indiqués par le législateur.

Sur la base des contrôles de stabilité de la valeur effectués, une dépréciation intégrale du goodwill a été entreprise pour la Production République tchèque durant l'exercice. Il n'en a pas résulté de besoin de dépréciation pour l'unité Réseau Suisse. La note 1, page 90 «Dépréciations et provisions» ainsi que la page 121 «Actifs disponibles à la vente» fournissent des détails à ce sujet.

Aucune dépréciation du goodwill n'a eu lieu durant l'exercice sous revue pour les unités génératrices de trésorerie Distribution Europe centrale, Alpic InTec (AIT) et Technique de l'énergie et des installations (TEI). Selon l'analyse de sensibilité, les valeurs d'utilité des différentes unités restent supérieures aux valeurs comptables actuelles en cas de fluctuation des principaux paramètres ayant un impact négatif.

Par ailleurs, des tests de stabilité de la valeur ont été effectués sur les immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité limitée. La valeur recouvrable utilisée lors du test se fonde sur la valeur d'utilité (sauf pour la Production République tchèque, voir page 100). Les taux d'actualisation suivants ont été utilisés: Production Suisse (taux d'actualisation avant impôts: 6,2%; après impôts: 4,7%), Production Hongrie (14,9%; 7,0%), Production Italie (7,8%; 6,1%), Production France (7,4%; 5,3%), Production Espagne (7,1%; 7,1%), Energies renouvelables Italie (10,1%; 7,2%), Energies renouvelables France (6,1%; 5,7%), Energies renouvelables Bulgarie (7,2%; 6,4%), Energies renouvelables Nordic (5,8%; 4,2%) et Distribution Roumanie (8,7%; 7,7%). La page 90 «Dépréciations et provisions» fournit des détails sur les dépréciations entreprises.

13 Participations dans des centrales partenaires et autres entreprises associées

En mio de CHF	Centrales partenaires	Autres entreprises associées	Total
Valeurs comptables au 31.12.2010	3772	1801	5573
Variation du périmètre de consolidation		3	3
Investissements		1	1
Dividendes	-32	-38	-70
Part de résultat	-97	25	-72
Incidences IAS 39 comptabilisées dans les fonds propres		-10	-10
Dépréciations ¹		-685	-685
Reclassification		-51	-51
Sorties	-5	-22	-27
Reclassification au poste du bilan «Actifs disponibles la vente»		-245	-245
Différence issue des conversions en devises		3	3
Valeurs comptables au 31.12.2011	3638	782	4420
Reclassification depuis «Actifs disponibles à la vente» l'exercice précédent		1	1
Investissements	1	2	3
Dividendes	-32	-10	-42
Part de résultat	-60	-5	-65
Incidences IAS 39 comptabilisées dans les fonds propres	-17		-17
Reclassification au poste du bilan «Titres de l'actif circulant»		-126	-126
Sorties	-34	-134	-168
Reclassification au poste du bilan «Actifs disponibles à la vente»		-304	-304
Différence issue des conversions en devises		-4	-4
Valeurs comptables au 31.12.2012	3496	202	3698

¹ Voir également note 1, pages 90 et 91

Au cours de l'exercice sous revue, des participations dans des centrales partenaires ont été réduites par le biais d'une vente. Les pertes non réalisées sur la base d'IAS 39 et recyclées depuis les fonds propres en 2012 ainsi que les produits des ventes se sont traduits par un revenu net de 8 millions de CHF. Ce revenu a été comptabilisé dans le compte de résultat au titre du résultat des en-

entreprises associées. Au cours de l'exercice précédent, la participation de 35,5 % dans S.E.R.H.Y. S.A.S., Société d'études et de réalisations hydroélectriques, St-Amans-Soult/FR, a été vendue. A cet égard, les différences de conversion négatives cumulées et comptabilisées dans les fonds propres pour un montant de 6 millions de CHF ont été enregistrées en résultat au titre des charges dans le résultat des entreprises associées.

Toutes les principales centrales partenaires et entreprises associées sont évaluées sur la base de principes IFRS uniformes. En l'absence de comptes IFRS, des comptes de rapprochement sont établis.

La date de clôture de certaines centrales partenaires et autres entreprises associées diffère de celle du Groupe. Ces entreprises utilisent les dernières clôtures disponibles pour les comptes consolidés du Groupe Alpiq. Les transactions et événements importants survenus depuis la dernière clôture et le 31 décembre sont intégrés dans les comptes consolidés.

La part de valeur du marché des autres entreprises associées cotées en bourse s'élève à 47 millions de CHF au 31.12.2012 (année précédente: 588 millions de CHF). La valeur comptable de ces entreprises à la date de clôture est de 80 millions de CHF (539 millions de CHF). Le Groupe Alpiq suit en permanence l'évolution des valeurs boursières des entreprises cotées. Si la valeur comptable de certaines entreprises est significativement et durablement supérieure à la part de valeur du marché, le Groupe vérifie la stabilité de la valeur de la position au bilan à l'aide des projections actuelles à moyen terme (analyse de la valeur d'utilisation).

Chiffres clés des centrales partenaires et autres entreprises associées (parts du Groupe Alpiq)

En mio de CHF	Centrales partenaires		Autres entreprises associées	
	2011	2012	2011	2012
Actif immobilisé	7 013	6 983	1 159	263
Actif circulant	254	225	725	219
Capitaux étrangers à long terme	3 324	3 342	643	161
Capitaux étrangers à court terme	305	370	459	119
Produits	633	707	1 194	878
Charges	-608	-675	-1 175	-851

Selon les termes des contrats de partenariats, les actionnaires des centrales partenaires se sont engagés à supporter la part des frais annuels correspondant à leur participation (y compris les intérêts et le remboursement des capitaux étrangers). Pour le Groupe Alpiq, la part des frais annuels ordinaires s'élevait à 508 millions de CHF en 2012 (année précédente: 463 millions de CHF).

En outre, pour les fonds de démantèlement et de gestion des déchets, les propriétaires des installations nucléaires ont une obligation limitée de couvrir la différence au cas où un partenaire directement concerné ne pourrait effectuer ses paiements.

14 Autres immobilisations financières à long terme

En mio de CHF	Participations financières	Prêts octroyés	Total
Valeurs comptables au 31.12.2010	33	115	148
Investissements	8	32	40
Reclassifications	-9	-32	-41
Sorties	-5	-10	-15
Différence issue des conversions en devises		-2	-2
Valeurs comptables au 31.12.2011	27	103	130
Investissements		5	5
Reclassifications	1	2	3
Sorties	-8	-16	-24
Dépréciations	-4	-6	-10
Reclassification au poste du bilan «Actifs disponibles à la vente»		-1	-1
Valeurs comptables au 31.12.2012	16	87	103

15 Stocks

A la date de clôture, les stocks comprennent essentiellement les combustibles (gaz et charbon) avec une valeur comptable de 42 millions de CHF (année précédente: 70 millions de CHF) ainsi que des produits auxiliaires et d'exploitation d'un montant de 41 millions de CHF (41 millions de CHF).

16 Créances

En mio de CHF	31.12.2011	31.12.2012
Créances pour livraisons et prestations de services	1 588	1 695
Paiements d'avance aux fournisseurs	30	41
Chiffre d'affaires avant facturation		12
Autres créances	381	427
Total	1 999	2 175

Les créances résultant des livraisons et prestations envers des clients qui sont également des fournisseurs sont compensées par les passifs résultant des livraisons et prestations pour autant que des accords de netting aient été conclus avec les contreparties. Les créances et passifs issus d'accords de netting et passés en compte se montent à 1 957 millions de CHF (année précédente: 2 546 millions de CHF).

Le chiffre d'affaires avant facturation des mandats de fabrication en cours est déterminé en fonction du degré d'avancement, sous déduction des acomptes facturés. Il se détaille comme suit:

En mio de CHF	31.12.2011	31.12.2012
Chiffre d'affaires avant facturation (brut)	604	1 061
Acomptes facturés de clients	- 646	- 1 049
Chiffre d'affaires avant facturation (net)	- 42	12

L'excédent des paiements d'avance encaissés au 31 décembre 2011 pour un montant de 42 millions de CHF est comptabilisé au passif sous le poste «Acomptes reçus de clients».

17 Liquidités

En mio de CHF	31.12.2011	31.12.2012
Avoirs à vue	840	1 102
Dépôts à terme avec échéances inférieures à 90 jours	36	120
Total	876	1 222

Les avoirs à vue comprennent 1 million de CHF (exercice précédent: 8 millions de CHF) pour des prestations de garantie vis-à-vis de bourses de l'énergie et d'exploitants de réseaux.

18 Titres de l'actif circulant

Ce poste n'englobe que des valeurs détenues à des fins de négoce. Alpiq n'étant plus représentée au sein du conseil d'administration de l'entreprise milanaise d'approvisionnement en énergie A2A S.p.A., Milan / IT, elle n'exerce plus d'influence déterminante sur cette entreprise. Les participations détenues sont par conséquent classées dans le poste «Titres de l'actif circulant» (année précédente: «Participations dans des centrales partenaires et autres entreprises associées»).

19 Fonds propres

Capital-actions

Le capital-actions de 271,9 millions de CHF (année précédente: 271,9 millions de CHF) se compose de 27 189 873 actions nominatives à 10 CHF (27 189 873 actions nominatives) et est entièrement libéré. Selon l'inscription au registre des actions, les sociétés suivantes sont actionnaires:

en %	Parts au 31.12.2011	Parts au 31.12.2012
EOS HOLDING SA (EOSH)	31,4	31,4
EDF Alpes Investissements Sàrl (EDFAI)	25,0	25,0
EBM (Genossenschaft Elektra Birseck)	13,6	13,6
EBL (Genossenschaft Elektra Baselland)	7,1	7,1
Canton de Soleure	5,6	5,6
EnBW Energie Baden-Württemberg	2,3	2,3
Aziende Industriali di Lugano (AIL)	2,1	2,1
IBAAarau (IBA)	2,0	2,0
Wasserwerke Zug (WWZ)	0,9	0,9
Public	10,0	10,0

20 Provisions

En mio de CHF	Provision pour les contrats générant des pertes	Provision pour restructurations	Provision pour démantèlement des centrales propres	Provision pour garanties	Autres provisions	Total
Etat des provisions à long terme au 31.12.2011	80	7	13	9	38	147
Provisions à court terme	102	37		1	17	157
Provisions au 31.12.2011	182	44	13	10	55	304
Reclassification depuis «Passifs disponibles à la vente» l'exercice précédent	6			4	9	19
Dotations	49	7	4	5	12	77
Intérêts sur provisions	2		1			3
Utilisation	-93	-18		-1	-3	-115
Provisions non utilisées et dissoutes	-7	-2		-2	-2	-13
Reclassification					-12	-12
Reclassification au poste du bilan «Passifs disponibles à la vente»					-1	-1
Provisions au 31.12.2012	139	31	18	16	58	262
Moins provisions à court terme	-88	-26		-2	-38	-154
Etat des provisions à long terme au 31.12.2012	51	5	18	14	20	108
Sorties de liquidités attendues						
Dans les 12 mois	-88	-26		-2	-38	-154
Dans 1 à 5 ans	-51	-5	-8	-6	-16	-86
Après 5 ans			-10	-8	-4	-22
Total	-139	-31	-18	-16	-58	-262

La provision pour les contrats générant des pertes englobe les engagements en cours à la date de clôture et les risques identifiables découlant de l'activité de négoce et de distribution d'énergie. Le poste couvre les engagements attendus en relation avec l'achat et la livraison d'énergie à long terme.

La provision pour restructurations couvre les charges attendues sur les programmes de restructuration engagés. La provision englobe les charges générées par la restructuration et qui ne sont pas en relation avec les activités poursuivies du Groupe.

La provision pour démantèlement des centrales propres couvre les coûts estimés des engagements de démantèlement du parc de centrales actuel du Groupe.

La provision pour garanties concerne essentiellement le secteur des services énergétiques. La provision a été calculée sur la base de valeurs historiques et d'accords contractuels.

Les autres provisions englobent des engagements dans le domaine du personnel ainsi que des risques d'exploitation généraux dont la survenue est jugée probable. La partie à court terme se compose essentiellement d'allocations de renchérissement fermes accordées aux rentiers. Il est prévu de verser cette partie de la provision à la caisse de pensions en 2013 pour le règlement futur.

Les provisions importantes pour lesquelles la juste valeur est essentielle sont calculées à la valeur actuelle et rémunérées par le biais des charges financières. Les provisions à court terme sont portées au bilan dans les comptes de régularisation.

21 Passifs financiers à long terme

En mio de CHF	31.12.2011	31.12.2012
Emprunts obligataires aux coûts amortis	3 081	3 283
Prêts passifs	1 444	1 124
Total	4 525	4 407

Emprunts obligataires existants à la date de clôture

En mio de CHF	Echéance	Remboursable au plus tôt	Taux d'intérêt effectif %	Valeur comptable 31.12.2011	Valeur comptable 31.12.2012
Alpiq Holding SA Valeur nominale 275 millions de CHF, taux fixe 2 %	2012 / 2017	13.04.2017	2,161		273
Alpiq Holding SA Valeur nominale 25 millions de CHF, taux fixe 2 %	2012 / 2017	13.04.2017	2,139		25
Alpiq Holding SA Valeur nominale 200 millions de CHF, taux fixe 3 %	2012 / 2022	16.05.2022	3,056		199
Alpiq Holding SA Valeur nominale 200 millions de CHF, taux fixe 3 %	2009 / 2014	10.02.2014	3,201	199	200
Alpiq Holding SA Valeur nominale 25 millions de CHF, taux fixe 3 3/8 %	2008 / 2014	30.10.2014	3,559	25	25
Alpiq Holding SA Valeur nominale 150 millions de CHF, taux fixe 3 3/8 %	2008 / 2014	30.10.2014	3,600	149	149
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 3 1/4 %	2009 / 2015	03.07.2015	3,447	248	249
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 4 %	2009 / 2017	10.02.2017	4,174	248	248
Alpiq Holding SA Valeur nominale 160 millions de CHF, taux fixe 3 7/8 %	2008 / 2018	30.10.2018	4,022	158	159
Alpiq Holding SA Valeur nominale 40 millions de CHF, taux fixe 3 7/8 %	2008 / 2018	30.10.2018	4,020	40	40
Alpiq Holding SA Valeur nominale 500 millions de CHF, taux fixe 3 %	2009 / 2019	25.11.2019	3,181	494	494
Alpiq Holding SA Valeur nominale 300 millions de CHF, taux fixe 3 1/8 % ^{1, 2}	2003 / 2013	16.09.2013	3,125	300	300
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 3 1/4 % ²	2008 / 2015	25.03.2015	3,547	248	249
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 2 5/8 % ²	2006 / 2018	01.03.2018	2,790	248	248
Alpiq Holding SA Valeur nominale 125 millions de CHF, taux fixe 2 7/8 % ²	2006 / 2014	22.09.2014	3,107	124	125
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 1 3/8 %	2011 / 2016	20.09.2016	1,553	248	248
Alpiq Holding SA Valeur nominale 225 millions de CHF, taux fixe 2 1/4 %	2011 / 2021	20.09.2021	2,399	222	222
Emosson SA Valeur nominale 130 millions de CHF, taux fixe 2 1/4 % ¹	2005 / 2017	26.10.2017	2,250	130	130

1 L'emprunt est évalué à sa valeur nominale; il ne s'écarte pas significativement des coûts amortis. Par conséquent, les taux d'intérêt nominaux et effectifs présentés sont identiques.

2 Emprunts d'Alpiq SA et d'Alpiq Suisse SA repris par Alpiq Holding SA dans le cadre du changement de débiteur effectué en décembre 2010.

La valeur de marché des obligations à taux fixe existant à la date de clôture s'élevait à 3 748 millions de CHF (année précédente: 3 291 millions de CHF). A cette même date, l'intérêt moyen pondéré des obligations émises, rapporté à leur valeur nominale, était de 2,88% (année précédente: 2,96%). Les obligations avec des échéances résiduelles inférieures à 360 jours d'un montant de 300 millions de CHF (0 million de CHF) sont comptabilisées à la date de clôture du 31.12.2012 sous les passifs financiers à court terme. La valeur de marché correspondante s'élève à 305 millions de CHF (0 million de CHF).

Prêts octroyés

En mio de CHF	31.12.2011	31.12.2012
Echéance résiduelle 1 à 5 ans	848	445
Echéance résiduelle plus de 5 ans	596	679
Total	1 444	1 124

A la date de clôture, la valeur de marché des prêts octroyés s'élevait à 1 124 millions de CHF (année précédente: 1 444 millions de CHF). A cette même date, l'intérêt moyen pondéré des prêts octroyés, rapporté à leur valeur nominale, était de 2,47% (2,90%). Les prêts octroyés avec des échéances inférieures à 360 jours et d'un montant de 529 millions de CHF figurent à la date de clôture du 31.12.2012 sous les passifs financiers à court terme (1 331 millions de CHF).

22 Autres passifs à long terme

En mio de CHF	31.12.2011	31.12.2012
Vente d'options put	3	3
Autres dettes à long terme	228	109
Total	231	112
Echéances		
Dans 1 à 5 ans	212	48
Après 5 ans	19	64
Total	231	112

23 Autres passifs à court terme

En mio de CHF	31.12.2011	31.12.2012
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	961	806
Autres engagements	364	332
Acomptes reçus de clients	61	83
Total	1 386	1 221

Les passifs résultant des livraisons et prestations à des fournisseurs qui sont également des clients sont passés en compte sous Créances résultant des livraisons et des prestations de services, pour autant qu'un accord de netting ait été conclu avec les contreparties. Les passifs et créances issus d'accords de netting et passés en compte se montent à 1 957 millions de CHF (année précédente: 2 546 millions de CHF).

24 Transactions avec des parties liées

EOS Holding et EDFAI disposent d'une influence notable sur le Groupe Alpiq et sont donc désignées ci-après comme «autres entreprises liées». Les principes comptables énoncés en début de rapport expliquent les relations entretenues avec les entreprises associées et les centrales partenaires. Les transactions entre le Groupe et les institutions de prévoyance en faveur du personnel sont présentées à la note 25.

2012: volume des transactions du Groupe avec des entreprises liées

En mio de CHF	Autres entreprises associées	Centrales partenaires	Autres entreprises liées
Produits d'exploitation			
Ventes d'énergie	355	51	414
Autres produits de prestations	1	58	5
Charges d'exploitation			
Charges liées à l'énergie	-102	-508	-333
Autres charges de prestations	-57	-1	-2
Résultat financier			
Produits d'intérêts		2	
Charges d'intérêts			-18

Volume des postes ouverts à la date de clôture avec des entreprises liées

En mio de CHF	Autres entreprises associées	Centrales partenaires	Autres entreprises liées
Créances			
Créances pour livraisons et prestations de services	26	4	156
Créances financières à long terme		41	
Autres créances			6
Engagements			
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	28	4	152
Passifs financiers à court terme		3	320

Fin 2012, le Groupe Alpiq a conclu des accords contractuels régissant l'achat d'électricité avec des centrales partenaires. L'achat d'électricité s'effectue en fonction de la participation, mais les volumes ne font l'objet d'aucun accord contractuel. La capacité de production dépend de la meilleure utilisation possible des centrales. La prise en charge des coûts liés à la production d'électricité s'effectue sur une base «cost-plus» pour les entreprises associées.

Les transactions non financières du négoce d'énergie avec d'autres entreprises associées et liées ouvertes à la date du 31.12.2012 représentent un volume de contrats de 27 TWh (année précédente: 144 TWh) et une valeur brute de 2 milliards de CHF (9 milliards de CHF).

Pour les transactions non financières ouvertes du négoce d'énergie avec des centrales partenaires, voir note 13.

Membres du Conseil d'administration et de la Direction aux postes clés (ajusté)

En 2012, le Conseil d'administration du Groupe Alpiq a reçu une indemnité de 3,9 millions de CHF (année précédente: 3,9 millions de CHF). Comme l'année précédente, aucune indemnité de départ n'a été versée. Durant la même période, les indemnités de la Direction générale se sont montées à 3,7 millions de CHF (9,4 millions de CHF) dont 3,2 millions de CHF (7,2 millions de CHF) en indemnités courantes et 0,5 million de CHF (2,2 millions de CHF) sur les prestations de prévoyance. Comme l'année précédente, aucune indemnité de départ n'a été versée.

2011: volume des transactions du Groupe avec des entreprises liées

En mio de CHF	Autres entreprises associées	Centrales partenaires ¹	Autres entreprises liées
Produits d'exploitation			
Ventes d'énergie	788	41	482
Autres produits de prestations	-647	42	
Charges d'exploitation			
Charges liées à l'énergie	-110	-463	-1030
Autres charges de prestations	-67	-1	-1
Résultat financier			
Produits d'intérêts		3	
Charges d'intérêts			-21

1 Chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement, voir explications en page 77.

Volume des postes ouverts à la date de clôture avec des entreprises liées

En mio de CHF	Autres entreprises associées	Centrales partenaires	Autres entreprises liées
Créances			
Créances pour livraisons et prestations de services	29	17	36
Créances financières à long terme	3	56	
Créances financières à court terme	269		
Autres créances	1		
Engagements			
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	35	6	29
Passifs financiers à long terme		3	320
Passifs financiers à court terme		40	300

25 Engagements de prévoyance

Charges liées à la prévoyance du personnel selon le compte de résultat ¹

En mio de CHF	2011	2012
Coût des services rendus au cours de la période	35	33
Charges d'intérêts	35	33
Produits attendus des actifs du plan	-37	-32
(Profits)/pertes actuariel(le)s comptabilisé(e)s au cours de l'exercice (§ 92f)	3	6
(Profits)/pertes actuariel(le)s comptabilisé(e)s au cours de l'exercice (§ 58A)		1
Coût des services passés	3	-2
Effets des limites maximales sous § 58 (b)		-1
Modification / liquidation de régime		-3
Charges liées à la prévoyance du personnel	39	35

Comparaison entre produits attendus et produits effectifs des actifs du plan ¹

En mio de CHF	2011	2012
Produits attendus des actifs du plan	37	32
Gains/(pertes) actuariel(le)s des actifs du plan	-39	14
Produits effectifs des actifs du plan	-2	46

Informations concernant la période sous revue et les quatre exercices précédents

En mio de CHF	2008	2009	2010	2011 ²	2012
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies	780	1 048	1 156	1 075	1 161
Juste valeur des actifs du plan	580	865	915	912	885
Déficit/(excédent) de l'engagement total	200	183	241	163	276
Déficit/(excédent) de l'engagement lié aux fonds	57	36	116	163	176
Ajustements fondés sur l'expérience de la valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies	42	10	12	-9	9
Ajustements fondés sur l'expérience de la juste valeur des actifs du plan	-107	52	-5	-39	14

¹ Chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement ; voir explications page 77.

² La Groupe Alpiq Anlagentechnik (AAT) faisait partie d'un groupe destiné à la vente au 31 décembre 2011. Le découvert de 91 millions de CHF n'est donc pas compris dans ces valeurs.

Engagements de prévoyance selon le bilan

En mio de CHF	31.12.2011	31.12.2012
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies	1 075	1 061
Juste valeur des actifs du plan	912	885
Déficit/(excédent)	163	176
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies non lié à des fonds		100
Gains/(pertes) actuariel(le)s non comptabilisé(e)s	- 144	- 177
Engagement selon bilan	19	99
inscrit comme avoir	- 15	- 17
inscrit comme engagement	34	116

Evolution de la valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies

En mio de CHF	2011	2012
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies le 1.1.	1 156	1 075
Reclassification depuis «Passifs disponibles à la vente» l'exercice précédent		92
Charges d'intérêts	35	33
Coûts des services rendus au cours de la période	35	33
Cotisations des employés	17	20
Coût des services passés	3	- 2
Prestations versées	- 50	- 72
Changement/liquidation de régime		12
(Gains)/ pertes actuariel(le)s	13	77
Reclassification au poste du bilan «Passifs disponibles à la vente»	- 131	- 106
Effet des variations de change	- 3	- 1
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies le 31.12.	1 075	1 161

Evolution de la juste valeur des actifs du plan

En mio de CHF	2011	2012
Juste valeur des actifs du plan le 1.1.	915	912
Reclassification depuis «Passifs disponibles à la vente» l'exercice précédent		1
Produits attendus des actifs du plan	37	32
Cotisations de l'employeur	34	37
Cotisations des employés	17	20
Prestations versées	- 50	- 66
Changement/liquidation de régime		20
Gains/(pertes) actuariel(le)s	- 39	14
Reclassification au poste du bilan «Passifs disponibles à la vente»	- 2	- 85
Juste valeur des actifs du plan le 31.12.	912	885

Répartition de la juste valeur des actifs du plan

En mio de CHF	31.12.2011	31.12.2012
Instruments de capitaux propres de tiers	320	335
Instruments d'emprunt de tiers	385	382
Biens immobiliers non exploités par la société	136	126
Autres	71	42
Montant de la juste valeur des actifs du plan	912	885

Les produits à long terme ont été estimés sur la base de la stratégie d'investissement des caisses de pensions et des rendements attendus pour les diverses catégories d'investissement sur la durée de service restante moyenne.

Calculs fondés sur les hypothèses actuarielles ¹

En %	2011	2012
Taux d'actualisation	2,87	2,23
Rendement attendu sur les actifs du plan	3,50	3,50
Augmentations de salaires attendues	1,54	1,36
Hausse des rentes attendue	0,21	0,16

Estimation des cotisations de l'employeur et des employés pour la période suivante ¹

En mio de CHF	2012	2013
Cotisations de l'employeur	36	36
Cotisations des employés	16	19

26 Passifs éventuels et engagements de garantie

A la date de clôture du bilan, les engagements liés à des cautionnements, garanties ou liens de subordination analogues vis-à-vis d'entreprises associées ou de tiers s'élevaient à 73 millions de CHF (exercice précédent: 0 million de CHF). Alpiq est solidairement responsable pour toutes les joint ventures ayant la forme d'entreprises simples dans lesquelles participent les sociétés du Groupe. Outre la participation dans plusieurs entreprises simples, Alpiq est le chef de file du consortium Transtec Gotthard. Pour d'autres engagements en relation avec des centrales partenaires, voir note 13.

27 Actifs nantis

En mio de CHF	31.12.2011	31.12.2012
Immeubles grevés d'hypothèques	3	2
Participations à des centrales	143	224
Total	146	226

Les installations de Novel S.p.A., Milan/IT, En Plus S.r.l., Milan/IT, Alpiq Wind Italia S.r.l., Vérone/IT, ainsi que les installations acquises en 2012 par Aero Rossa S.r.l., Aragona/IT et Enpower 3 S.r.l., Aragona/IT sont financées par des banques aux conditions habituelles du marché. Les fonds étrangers y relatifs sont présentés dans le bilan consolidé. Le Groupe Alpiq a nanti ses participations dans ces centrales auprès des banques finançant le projet.

¹ Chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement; voir explications en page 77.

28 Événements après la date de clôture du bilan

Le 3 janvier 2013, Alpiq a transféré sa participation dans le réseau suisse à très haute tension à la société nationale d'exploitation du réseau Swissgrid. Le transfert a été effectué aux valeurs inscrites au bilan au 31 décembre 2012. En contrepartie, Alpiq obtient des actions Swissgrid ainsi qu'une créance de prêt d'un montant supérieur à 400 millions de CHF qui sera remboursée sur plusieurs années. Une première tranche d'un montant de 223 millions de CHF a été remboursée en janvier 2013.

29 Information sectorielle

L'information sectorielle du Groupe Alpiq est présentée sur la base de la structure d'organisation et de management interne du Groupe ainsi que des rapports financiers internes à l'attention des dirigeants. Elle est conforme au principe d'approche de la direction («Management Approach») contenu dans l'IFRS 8.

Les secteurs devant faire l'objet de rapports selon IFRS 8 englobent trois domaines opérationnels comme présentés dans l'organigramme page 25 du rapport annuel 2012. Ceux-ci sont analysés individuellement par la Direction générale à des fins d'évaluation de la performance et d'allocation des ressources. La responsabilité suprême incombe au CEO. A cet égard, le résultat du segment (EBITDA) est le paramètre déterminant pour la gestion et l'évaluation internes du Groupe Alpiq. Outre les coûts d'achat d'énergie et de production, les coûts d'exploitation englobent l'ensemble des frais opérationnels (y compris les prestations de personnel et de service). Dans la mesure où les rapports internes et externes sont soumis aux mêmes principes comptables, l'ajustement des chiffres entre le Management Reporting et le Financial Reporting n'a pas lieu d'être. Le 4 novembre 2011, Alpiq a fermé le domaine opérationnel Energy Services. Les unités opérationnelles Renewable Energy Sources et Alpiq Anlagentechnik ont été transférées dans le domaine opérationnel Energy International tandis que l'unité opérationnelle Alpiq InTec (AIT) a été transférée dans le domaine opérationnel Energy Switzerland. L'information sectorielle de l'année précédente a été ajustée à des fins de comparaison.

- Le domaine opérationnel Energy Switzerland englobe la production d'électricité dans les centrales gérées par Alpiq et ses partenaires ainsi que la distribution aux clients finaux et partenaires de distribution en Suisse. Toutes les activités de réseau ainsi que le groupe suisse d'entreprises de services énergétiques Alpic InTec (AIT) sont en outre rattachés à ce domaine opérationnel. Le groupe AIT se concentre essentiellement sur la technique du bâtiment et des transports en Suisse et en Italie.
- Le domaine opérationnel Energy International recouvre la production et la vente d'énergie ainsi que le négoce et la distribution en Italie, France, Espagne, Scandinavie, Pologne, République tchèque, Hongrie et dans d'autres pays d'Europe centrale. En outre, les activités de l'unité opérationnelle Renewable Energy Sources (RES) active au niveau international et du groupe allemand d'entreprises de services énergétiques Alpiq Anlagentechnik (AAT) sont rattachées à ce domaine opérationnel. L'unité opérationnelle Renewable Energy Sources comprend les activités regroupées au sein des nouvelles énergies renouvelables (notamment dans les petites centrales hydroélectriques et les centrales éoliennes) en Suisse ainsi qu'en Europe de l'Ouest et en Europe centrale. Le groupe allemand AAT met l'accent sur la technique de l'énergie et des installations (TEI) ainsi que la technique d'alimentation en énergie et de communication (TAE) dans une grande partie de l'Europe. Le secteur TAE a été vendu début septembre 2012.
- Le domaine opérationnel Optimisation & Trading englobe les activités de négoce en Suisse et en Europe avec l'électricité, le gaz ainsi que d'autres matières premières et des certificats. Suite au changement de modèle d'affaires, Optimisation & Trading agit depuis l'exercice 2012 directement au nom des autres domaines opérationnels. En conséquence, son chiffre d'affaires et ses ventes ont nettement diminué. Le changement au niveau des processus internes se reflète également dans la réduction des transactions internes.

Le rapprochement des résultats des domaines opérationnels avec les chiffres consolidés du Groupe Alpiq est effectué en tenant compte de la holding, du Group Center, des autres sociétés et des effets de consolidation au niveau du Groupe. Ce rapprochement

regroupe les résultats des participations qui ne sont pas directement affectées aux domaines opérationnels (participations financières et non stratégiques), les activités centrales du Groupe (ce qui comprend l'IT à l'échelle du Groupe), les effets et les éliminations liés à la consolidation ainsi que les postes de charges et de produits non influençables au niveau des domaines opérationnels.

2012: informations par domaine opérationnel

En mio de CHF	Energy Switzerland	Energy International	Optimisation & Trading	Holding, Group Center, Autres et Consolidation Groupe	Groupe Alpiq
Chiffre d'affaires externe des ventes d'énergie/ des mandats en cours	5 424	7 364	46	- 103	12 731
Résultat des dérivés sur l'énergie et des dérivés financiers					
dont opérations propres			- 12		- 12
dont opérations de couverture	- 25	1	5	10	- 9
Total du chiffre d'affaires net externe	5 399	7 365	39	- 93	12 710
Transactions internes	152	43	51	- 246	0
Total du chiffre d'affaires net	5 551	7 408	90	- 339	12 710
Autres produits	75	36	2	109	222
Produit des ventes / de la procédure d'arbitrage		210			210
Total des produits d'exploitation	5 626	7 654	92	- 230	13 142
Coûts d'exploitation	- 4 924	- 7 094	- 91	162	- 11 947
Dépréciations et provisions	54	- 52	3		5
EBITDA avant dépréciations, provisions et produit des ventes / de la procédure d'arbitrage	702	350	1	- 68	985
EBITDA	756	508	4	- 68	1 200
Amortissements	- 291	- 149		- 25	- 465
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	- 799	- 847		- 17	- 1 663
EBIT avant dépréciations, provisions et produit des ventes / de la procédure d'arbitrage	411	201	1	- 93	520
EBIT	- 334	- 488	4	- 110	- 928
Effectif à la date de clôture	4 543	2 947	170	266	7 926
Immobilisations corporelles	2 504	862		110	3 476
Immobilisations incorporelles	1 006	70		32	1 108
Participations dans des entreprises associées	3 600	89		9	3 698
Total des actifs à long terme	7 110	1 021	0	151	8 282
Investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles	- 111	- 62		- 3	- 176

Le résultat du négoce des dérivés sur l'énergie et des dérivés financiers inclut les bénéfices et les pertes issus des transactions réalisées et des fluctuations de valeur des transactions non réalisées évaluées à leur juste valeur.

Les transactions financières du négoce d'énergie avec des tiers ouvertes le 31.12.2012 présentent un volume de contrats de 0,670 TWh (31.12.2011: 2,635 TWh). Les valeurs brutes des volumes de contrats se montent à 696,6 TWh (année précédente: 918,7 TWh), soit 29 milliards de CHF (contre 66 milliards de CHF).

Il n'existe aucune transaction avec un client externe dont les revenus se montent à 10% ou plus du chiffre d'affaires net consolidé du Groupe Alpiq.

2011: informations par domaine opérationnel (ajustées)

En mio de CHF	Energy Switzerland	Energy International	Optimisation & Trading	Holding, Group Center, Autres et Consolidation Groupe	Groupe Alpiq
Chiffre d'affaires externe des ventes d'énergie / des mandats en cours	3 221	7 900	2 916	- 67	13 970
Résultat du négoce de dérivés sur l'énergie					
dont opérations propres			17		17
dont opérations de couverture	46	- 10	- 12	- 27	- 3
Dépréciations et provisions	- 23				- 23
Total du chiffre d'affaires net externe	3 244	7 890	2 921	- 94	13 961
Transactions internes	1 118	701	1 520	- 3 339	0
Total du chiffre d'affaires net	4 362	8 591	4 441	- 3 433	13 961
Autres produits	72	36	1	96	205
Total des produits d'exploitation	4 434	8 627	4 442	- 3 337	14 166
Coûts d'exploitation	- 3 676	- 8 140	- 4 484	3 320	- 12 980
Dépréciations et provisions	- 62	- 141	- 3	- 43	- 249
EBITDA avant dépréciations et provisions	781	487	- 42	- 17	1 209
EBITDA	696	346	- 45	- 60	937
Amortissements	- 288	- 234		- 57	- 579
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	- 82	- 504		- 64	- 650
EBIT avant dépréciations et provisions	493	253	- 42	- 74	630
EBIT	326	- 392	- 45	- 181	- 292
Effectif à la date de clôture	4 371	6 245	178	414	11 208
Immobilisations corporelles	3 120	1 644		136	4 900
Immobilisations incorporelles	1 566	398			1 964
Participations dans des entreprises associées	3 746	225		449	4 420
Total des actifs à long terme	8 432	2 267	0	585	11 284
Investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles	- 170	- 189		- 41	- 400

2012: informations par région géographique

En mio de CHF	Suisse	Italie	Allemagne	France	Pologne	Espagne	République tchèque	Autres pays	Groupe Alpiq
Chiffre d'affaires externe	3 137	2 198	2 054	1 506	570	841	338	2 066	12 710
Immobilisations corporelles ¹	2 524	476	41	159			10	266	3 476
Immobilisations incorporelles ¹	957	62	5	16	8	15	2	43	1 108
Participations dans des entreprises associées ¹	3 366	324						8	3 698
Total des actifs à long terme	6 847	862	46	175	8	15	12	317	8 282

¹ Hors Actifs disponibles à la vente

2011: informations par région géographique (ajustées)

En mio de CHF	Suisse	Italie	Allemagne	France	Pologne	Espagne	République tchèque	Autres pays	Groupe Alpiq
Chiffre d'affaires externe	2 925	2 490	2 698	1 921	487	637	310	2 493	13 961
Immobilisations corporelles ¹	3 171	513	5	282		106	525	298	4 900
Immobilisations incorporelles ¹	1 605	102	12	24	8	32	27	154	1 964
Participations dans des entreprises associées ¹	4 078	337						5	4 420
Total des actifs à long terme	8 854	952	17	306	8	138	552	457	11 284

¹ Hors Actifs disponibles à la vente

Le chiffre d'affaires net réalisé avec des clients externes par pays est imputé au domicile du client. Les actifs à long terme comprennent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les participations dans les pays concernés. La présente information sectorielle indique de façon séparée les pays dans lesquels Alpiq a réalisé le chiffre d'affaires net le plus important au cours de la période sous revue ou de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires net réalisé dans d'autres pays est regroupé sous «Autres pays».

30 Regroupements d'entreprises**Regroupements d'entreprises 2012**

En 2012, les entreprises suivantes ont été acquises et intégrées dans les comptes consolidés:

- Domaine opérationnel Energy International
04.06.2012: 100% dans Aero Rossa S.r.l., Aragona/IT
04.06.2012: 100% dans Enpower 3 S.r.l., Aragona/IT
- Domaine opérationnel Energy Switzerland
16.05.2012: 100% dans Infra Haustechnik Service AG, Emmenbrücke/CH
27.06.2012: 100% dans Hirt Haustechnik AG, Luterbach/CH
28.11.2012: 100% dans Wüst Haustechnik AG, Lupfig/CH

Les coûts d'acquisition se sont élevés à 130 millions de CHF. L'imputation au bilan des justes valeurs a été effectuée comme suit:

En mio de CHF	Domaine opérationnel Energy International	Domaine opérationnel Energy Switzerland
	Energies Renouvelables Italie	Alpiq InTec (AIT)
Immobilisations corporelles	215	1
Immobilisations incorporelles	14	1
Impôts différés sur le revenu (actif)	6	
Liquidités	28	
Autres actifs circulants	42	4
Passifs financiers à court et long terme	-171	
Autres passifs financiers à court et long terme	-25	-2
Impôts différés sur le revenu (passif)	-7	
Actifs nets	102	4
Actifs nets acquis	102	4
Goodwill obtenu par acquisition	23	1
Cash-flow net de l'activité d'acquisition:		
Liquidités acquises des filiales	28	
Coûts d'acquisition	-126	-4
Cession participation dans des entreprises associées	126	
Cash-flow net	28	-4

Scission d'actifs M&A Rinnovabili S.r.l.

En 2008, Alpiq a acquis une participation de 30% dans l'entreprise M&A Rinnovabili S.r.l.. Suite à une scission d'actifs début juin 2012, Alpiq a repris 100% des parcs éoliens Aero Rossa S.r.l. et Enpower 3 S.r.l. Avec l'acquisition de ces installations, la participation dans M&A Rinnovabili S.r.l. a en même temps été réduite à 22%.

Aero Rossa S.r.l., Aragona/IT

Alpiq a acquis une participation de 100% dans l'entreprise Aero Rossa S.r.l. début juin 2012. Il s'agit d'un parc éolien en Sicile issu de la participation dans M&A Rinnovabili S.r.l. Sa puissance installée est de 84 MW. Les coûts d'acquisition de 88 millions de CHF ont été compensés par l'investissement initial dans M&A Rinnovabili. L'acquisition a donné lieu à une entrée de trésorerie de 22 millions de CHF par le biais de la liquidité acquise. Le goodwill acquis représente le prix d'achat non imputable à d'autres catégories d'actifs. Pour l'essentiel, des synergies devraient être dégagées grâce à l'intégration du parc éolien dans le portefeuille de production et de distribution d'Alpiq ainsi qu'à l'optimisation des structures de coûts et de processus. A compter de la date d'acquisition, la contribution au chiffre d'affaires pour l'exercice 2012 s'est élevée à 15 millions de CHF tandis que la part dans le résultat consolidé du Groupe atteignait environ 3 millions de CHF. Si l'acquisition avait eu lieu au 1^{er} janvier 2012, le chiffre d'affaires consolidé aurait augmenté de 29 millions de CHF et le bénéfice de 7 millions de CHF.

Enpower 3 S.r.l., Aragona/IT

Alpiq a acquis une participation de 100% dans l'entreprise Enpower 3 S.r.l. début juin 2012. Il s'agit d'un parc éolien en Sicile issu de la participation dans M&A Rinnovabili S.r.l. Sa puissance installée est de 40 MW. Les coûts d'acquisition de 38 millions de CHF ont été compensés par l'investissement initial dans M&A Rinnovabili. L'acquisition a donné lieu à une entrée de trésorerie de

6 millions de CHF par le biais de la liquidité acquise. Le goodwill acquis représente le prix d'achat non imputable à d'autres catégories d'actifs. Pour l'essentiel, des synergies devraient être dégagées grâce à l'intégration du parc éolien dans le portefeuille de production et de distribution d'Alpiq ainsi qu'à l'optimisation des structures de coûts et de processus. A compter de la date d'acquisition, la contribution au chiffre d'affaires pour l'exercice 2012 s'est élevée à 6 millions de CHF tandis que la part dans le résultat consolidé du Groupe atteignait environ 1 million de CHF. Si l'acquisition avait eu lieu au 1^{er} janvier 2012, le chiffre d'affaires consolidé aurait augmenté de 12 millions de CHF et le bénéfice de 3 millions de CHF.

Le parc éolien repris avec l'acquisition d'Enpower 3 S.r.l. est essentiellement financé par le biais d'un contrat de crédit-bail à long terme.

Les coûts de transaction liés aux acquisitions ci-dessus ne sont pas significatifs et ont été enregistrés dans le compte de résultat.

Autres acquisitions

Les autres acquisitions concernent le secteur des services énergétiques avec des coûts d'acquisition de 4 millions de CHF. Le chiffre d'affaires à compter de la date d'acquisition a totalisé 4 millions de CHF. Si l'acquisition avait eu lieu au 1^{er} janvier 2012, le chiffre d'affaires consolidé aurait augmenté de 19 millions de CHF. Les contributions au bénéfice ont été insignifiantes. Les coûts de transaction, d'un montant négligeable, ont été enregistrés dans le compte de résultat.

Regroupements d'entreprises 2011

En 2011, les entreprises suivantes ont été acquises et intégrées dans les comptes consolidés:

- Domaine opérationnel Energy Switzerland
 - 22.07.2011: 100 % dans Albin Baeriswyl SA, Fribourg / CH
 - 23.08.2011: 100 % dans Xamax AG, Embrach / CH
 - 08.09.2011: 100 % dans Meister + Brülisauer Haustechnik AG, Aadorf / CH
 - 08.09.2011: 100 % dans Robert Schellenberg AG, Winterthour / CH

- Domaine opérationnel Energy International
 - 08.03.2011: 100 % dans Alpiq Wind Italia S.r.l., Vérone / IT
 - 31.03.2011: 100 % dans ANALP Gestion S.A.U., Barcelone / ES
 - 29.05.2011: 100 % dans Tysvær Vindpark AS, Rogaland / NO
 - 01.07.2011: 100 % dans Madland Kraftverk AS, Billingstad / NO
 - 01.07.2011: 90 % dans Sevre Kraftverk AS, Nesbyen / NO
 - 07.07.2011: 100 % dans Sabloal Energie Eoliana S.R.L., Oradea / RO

Les coûts d'acquisition se sont élevés à 396 millions de CHF. L'imputation au bilan a été effectuée comme suit:

En mio de CHF	Domaine opérationnel Energy International			Domaine opérationnel Energy Switzerland	
	Production Espagne	Energies Renouvelables Italie	Energies Renouvelables Autres	Alpiq InTec (AIT)	Distribution Suisse
Immobilisations corporelles	180	184	23		
Immobilisations incorporelles	73	2	12		4
Immobilisations financières		3			
Impôts différés sur le revenu (actif)		2			
Liquidités		31	1		1
Autres actifs circulants		29	1	6	
Passifs financiers à court et long terme		-102	-24	-1	
Autres passifs financiers à court et long terme		-29		-3	
Impôts différés sur le revenu (passifs)	-21	-38	-4		-1
Actifs nets	232	82	9	2	4
Actifs nets acquis	232	82	9	2	4
Goodwill obtenu par acquisition	28	38		1	
Cash-flow net de l'activité d'acquisition:					
Liquidités acquises des filiales		31	1		1
Coûts d'acquisition	-260	-120	-9	-3	-4
Dettes non encore payées	4				
Participations déjà détenues à leur juste valeur		59			
Liquidités concernant les exercices précédents		29	1		
Cash-flow net	-256	-1	-7	-3	-3

Alpiq Wind Italia S.r.l., Vérone / IT

En mars 2011, Alpiq a acquis 51% des actions dans la participation Eolo Tempio Pausania S.r.l. avec le parc éolien Ramacca pour un montant de 61 millions de CHF en liquidités. Les coûts d'acquisition, qui se sont élevés à 120 millions de CHF, se composent de ce prix d'achat ainsi que de la réévaluation de la part déjà détenue. La sortie de trésorerie nette y relative s'est élevée à 1 million de CHF. Le goodwill représente le prix d'achat non imputable à d'autres catégories d'actifs. Pour l'essentiel, des synergies devraient être dégagées grâce à l'intégration du parc éolien dans le portefeuille de production et de distribution d'Alpiq ainsi qu'à l'optimisation des structures de coûts et de processus. A compter de la date de rachat, la contribution au chiffre d'affaires pour l'exercice 2011 s'est élevée à 22 millions de CHF tandis que la part dans le bénéfice consolidé du Groupe atteignait près de 5 millions de CHF.

ANALP Gestion S.A.U., Barcelone / ES

Fin mars 2011, Alpiq a acquis 100% de la centrale Plana del Vent. Cette opération englobe l'acquisition d'une unité de production de 400 MW de la centrale à gaz Plana del Vent ainsi que les droits d'utilisation d'une deuxième unité durant 24 mois assortis d'une option d'achat au terme de ces deux années. 260 millions de CHF ont été réglés en liquidités pour cette opération. Le goodwill comptabilisé à l'acquisition reflète les synergies attendues du support optimisé des activités de distribution en Espagne ainsi que l'introduction des processus établis du Groupe.

A compter de la date de rachat, la contribution au chiffre d'affaires pour l'exercice 2011 s'est élevée à 63 millions de CHF tandis que la part dans le bénéfice consolidé du Groupe atteignait 1 million de CHF. Les coûts de transaction pour l'année 2011 ont totalisé environ 1 million de CHF et ont été comptabilisés au compte de résultat.

Autres acquisitions

Les autres acquisitions réalisées n'ont pas eu d'influence significative sur les résultats consolidés du Groupe Alpiq. Le chiffre d'affaires à compter de la date d'acquisition a totalisé 12 millions de CHF. Si l'acquisition avait eu lieu au 1^{er} janvier 2011, le chiffre d'affaires consolidé aurait augmenté de 23 millions de CHF et le bénéfice consolidé de 1 million de CHF. Les coûts de transaction, d'un montant négligeable, ont été comptabilisés au compte de résultat.

31 Vente de domaines d'activité

Durant la période sous revue, les sociétés suivantes ont été vendues:

- Energ.it S.p.A., Cagliari/IT
- Energiakolmio OY, Jyväskylä/FI
- Kraftwerk Havelland GmbH, Leipzig/DE
- Sociétés de l'unité opérationnelle «Energieversorgungstechnik» (Technique d'alimentation en énergie) d'Alpiq Anlagetechnik GmbH, Heidelberg/DE
- (La liste détaillée est présentée dans les entrées et sorties d'entreprises consolidées page 79).

Les sociétés Alpiq Denmark A/S, Aalborg/DK et Biogas Neu Kosenow GmbH & Co KG, Hambourg/DE ont été vendues au cours de l'exercice précédent.

Les bénéfices comptables réalisés sur les ventes figurent dans les autres produits d'exploitation (+156 millions de CHF) et les pertes sont présentées dans les postes de charges correspondants (-20 millions de CHF).

A la date de la cession, les actifs et passifs s'élevaient à:

En mio de CHF	2011	2012
Immobilisations corporelles	2	86
Immobilisations incorporelles		37
Impôts différés sur le revenu (actif)		7
Liquidités		26
Autres actifs circulants		262
Passifs financiers à court et long terme	-2	-32
Autres passifs financiers à court et long terme		-278
Impôts différés sur le revenu (passif)		-22
Participations ne donnant pas le contrôle		-4
Actifs nets cédés	0	82

Les flux de trésorerie liés à la vente de ces filiales ont été insignifiants en 2011:

Flux de trésorerie net provenant de la cession

En mio de CHF	2011	2012
Liquidités de la filiale vendue		-26
Prix de la cession		249
Flux de trésorerie net	0	223

32 Actifs disponibles à la vente

Dans le cadre de son plan de restructuration lancé au deuxième semestre 2011, Alpiq a annoncé son intention de céder l'unité opérationnelle AAT ainsi que sa participation de 20% dans Edipower d'une part, et de procéder à la vente ou à la fermeture de diverses activités de distribution d'autre part. En outre, Alpiq a estimé que les activités des deux sociétés d'exploitation du réseau Alpiq Réseau SA Lausanne et Alpiq Netz AG Gösigen allaient être transférées à Swissgrid conformément à la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) et à l'ordonnance correspondante (OApEI). Sur la base de ces suppositions et estimations, AAT a été classée parmi les «Activités non poursuivies» tandis que la participation dans Edipower ainsi que les activités de distribution et les sociétés d'exploitation du réseau susmentionnées ont été respectivement présentées comme «Actifs disponibles à la vente» et «Passifs disponibles à la vente» dans les comptes consolidés 2011 d'Alpiq.

Les ventes d'Edipower, d'Energit et d'Energiakolmio ont été finalisées en 2012. En revanche, le transfert des activités de réseau a été reporté à janvier 2013. Dans le cadre de la cession des activités d'AAT, la vente du secteur Technique de l'alimentation en énergie (TAE) a bien eu lieu début septembre 2012 mais Alpiq a renoncé à vendre le deuxième secteur d'AAT, Technique de l'énergie et des installations (TEI). Pour cette raison, les actifs et passifs y relatifs n'apparaissent plus dans le bilan consolidé d'Alpiq comme «Actifs disponibles à la vente» ou «Passifs disponibles à la vente». Dans la mesure où le secteur TAE ne peut à lui seul être qualifié de domaine opérationnel abandonné, sa présentation séparée dans «Activités non poursuivies» dans le compte de résultat consolidé des exercices 2011 et 2012 n'a plus lieu d'être.

Par ailleurs, Alpiq a décidé, durant l'exercice sous revue, de fermer ses sociétés de distribution en Espagne, en Allemagne et en Norvège. A la clôture de l'exercice 2011, il avait été prévu de vendre ces unités. Mais en raison du changement de situation, les sociétés concernées ont été reclassifiées au 31 décembre 2012. Jusqu'à leur fermeture, ces unités n'engageront plus de nouvelles activités et se contenteront de mener à leur terme les engagements contractuels restants.

A la date de clôture du 31.12.2012, l'entreprise d'approvisionnement en énergie Società Elettrica Sopracenerina SA (SES), les usines de production d'Alpiq Generation (CZ) s.r.o., les participations dans Repower AG et Romande Energie Holding SA ainsi que les activités des sociétés de réseau ont été comptabilisées comme «Actifs disponibles à la vente» en raison des projets de vente.

Actifs

En mio de CHF	31.12.2011	31.12.2012
Immobilisations corporelles	704	1 306
Immobilisations incorporelles	148	107
Participations dans des entreprises associées	245	304
Autres immobilisations financières à long terme		1
Impôts sur le revenu différés	43	10
Stocks	11	26
Créances	510	55
Liquidités	137	27
Instruments financiers dérivés	32	
Comptes de régularisation	8	13
Total actifs détenus en vue de la vente	1 838	1 849

Passifs¹

En mio de CHF	31.12.2011	31.12.2012
Provisions	28	1
Impôts sur le revenu différés	47	30
	120	1
Passifs financiers à long terme		82
Autres passifs financiers à long terme	3	20
Passifs d'impôts sur le revenu différés	2	7
Passifs financiers à court terme	25	2
Autres passifs financiers à court terme	449	78
Instruments financiers dérivés	30	
Comptes de régularisation	24	23
Total passifs détenus en vue de la vente	728	244

Les dépréciations comptabilisées des actifs disponibles à la vente sont présentées sous la note 1, page 90.

Les produits et charges comptabilisés en tant qu'autres éléments du résultat global sans effet sur le résultat en relation avec les groupes destinés à la vente et les actifs disponibles à la vente englobent les produits issus des différences de conversion d'un montant de 27 millions de CHF (année précédente: charges de 49 millions de CHF), les charges liées aux effets d'IAS 39 d'un montant de 5 millions de CHF (0 million de CHF) ainsi que les charges issues des cashflow hedges d'un montant de 0 million de CHF (4 millions de CHF).

¹ Chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement; voir explications en page 77.

Périmètre de consolidation

Sociétés holdings et financières

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Alpiq Holding SA	Lausanne	CHF	271,90	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Deutschland GmbH ¹	Heidelberg / DE	EUR	10,00	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Finance Ltd.	St. Helier / JE	EUR	1,15	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Finanzbeteiligungen SA	Olten	CHF	0,10	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Re (Guernsey) Ltd.	Guernsey / GB	EUR	3,00	100,0	G	S	31.12.
Motor-Columbus SA	Olten	CHF	2,00	100,0	G	S	31.12.

1 Fusionnée avec Alpiq Energie Deutschland AG

Sociétés d'énergie

	Siège	Fin de concession	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Aar et Tessin SA d'Electricité	Olten		CHF	0,05	100,0	G	S	31.12.
Aarewerke AG	Klingnau	2015	CHF	16,80	10,1	E	P	30.06.
AEK Energie AG	Soleure		CHF	6,00	38,7	E	D	31.12.
Aero Rossa S.r.l. ¹	Aragona / IT		EUR	2,20	100,0	G	P	31.12.
AlpEnergie Suisse S.à.r.l.	Lausanne		CHF	0,02	100,0	G	S	31.12.
Alpiq SA ²	Olten		CHF	303,60	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Csepel Kft.	Budapest / HU		HUF	4 930,10	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Csepeli Erőmű Kft.	Budapest / HU		HUF	856,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Csepeli Szolgáltató Kft.	Budapest / HU		HUF	20,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq EcoPower SA	Olten		CHF	0,50	100,0	G	S	31.12.
Alpiq EcoPower Italia SA	Olten		CHF	0,50	100,0	G	S	31.12.
Alpiq EcoPower Scandinavia AS	Oslo / NO		NOK	50,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq EcoPower Suisse SA	Olten		CHF	25,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Energía España S.A.U. ³	Barcelone / ES		EUR	17,50	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energia Italia S.p.A.	Milan / IT		EUR	20,00	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energie France S.A.S.	Paris / FR		EUR	0,50	100,0	G	D	31.12.

Comptes consolidés

Alpiq Energija BH d.o.o.	Sarajevo/BA		BAM	1,20	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energija Hrvatska d.o.o.	Zagreb/HR		HRK	0,02	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energija Lietuva UAB	Vilnius/LT		LTL	0,01	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energija RS d.o.o. Beograd	Belgrade/RS		RSD	139,00	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energy Albania SHPK	Tirana/AL		ALL	17,63	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energy SE	Prague/CZ		EUR	0,16	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energy Skopje DOOEL	Skopje/MK		MKD	4,92	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energy Ukraine LLC	Kiev/UA		UAH	1,16	100,0	G	N	31.12.
Alpiq EnerTrans SA	Niedergösgen		CHF	0,25	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Eurotrade S.à r.l.	Luxembourg/LU		EUR	1,48	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Generation (CZ) s.r.o.	Kladno/CZ		CZK	2975,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Hydro Aare AG	Boningen		CHF	53,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Hydro Italia S.r.l.	Milan/IT		EUR	0,73	90,0	G	P	31.12.
Alpiq Hydro Ticino SA	Airolo		CHF	3,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq le Bayet S.A.S.	St-Paul-sur-Isère/FR		EUR	0,04	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Nature S.A.S.	Toulouse/FR		EUR	0,50	70,0	G	N	31.12.
Alpiq Norway AS	Oslo/NO		NOK	5,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Production France Management S.A.S.	Paris/FR		EUR	0,10	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Produzione Italia Management S.r.l.	Milan/IT		EUR	0,25	100,0	G	P	31.12.
Alpiq RomEnergie S.R.L.	Bucarest/RO		RON	2,49	100,0	G	D	31.12.
Alpiq RomIndustries S.R.L.	Bucarest/RO		RON	4,61	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Solutions France SAS	Paris/FR		EUR	0,05	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Spreetal GmbH	Düsseldorf/DE		EUR	1,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Suisse SA	Lausanne		CHF	145,00	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Sweden AB	Stockholm/SE		SEK	1,25	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Swisstrade SA en liquidation	Olten		CHF	5,00	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Turkey Enerji Toptan Satis Limited Sirketi	Istanbul/TR		TRY	1,00	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Vercelli S.r.l.	Milan/IT		EUR	10,33	95,0	G	P	30.09.
Alpiq Versorgungs AG (AVAG)	Olten		CHF	50,00	96,7	G	D	31.12.
Aare Energie AG (a.en)	Olten		CHF	2,00	50,0	E	S	31.12.
Alpiq Wind Italia S.r.l.	Vérone/IT		EUR	0,01	100,0	G	P	31.12.
Atel Bulgaria Ltd.	Sofia/BG		BGN	0,20	100,0	G	N	31.12.
Atel Energy Romania S.R.L.	Bucarest/RO		RON	0,00	100,0	G	N	31.12.
Atel Hellas S.A.	Ambelokipi Athen/GR		EUR	0,15	90,2	G	D	31.12.
Biella Power S.r.l.	Milan/IT		EUR	1,00	60,0	G	P	31.12.
Birs Wasserkraft AG	Grellingen		CHF	0,10	100,0	G	P	31.12.
Forces motrices de Blenio SA	Blenio	2042	CHF	60,00	17,0	E	P	30.09.
CEPE Les Gravières SAS	Vergigny/FR		EUR	0,04	100,0	G	P	31.12.
CERS Holding SAS	Paris/FR		EUR	0,50	15,0	E	P	31.12.
CISEL Informatique SA	Matran		CHF	1,20	20,0	E	S	31.12.
Cleuson-Dixence ⁴	Sion	2044	CHF	0,00	31,8	E	P	31.12.
Contact Consul EOOD	Sofia/BG		BGN	0,30	100,0	G	S	31.12.
Cotlan AG	Glaris Sud		CHF	0,10	100,0	G	P	31.12.
Csepel III Erőmű Kft.	Budapest/HU		HUF	754,86	100,0	G	P	31.12.

ECS Elektrarna Cechy-Stred a.s.	Prague / CZ		CZK	90,00	49,0	E	S	31.12.
Electra-Massa AG	Naters	2048	CHF	20,00	34,5	E	P	31.12.
Electricité d'Emosson SA	Martigny		CHF	140,00	50,0	G	P	31.12.
Elgenes Kraftverk AS	Voss / NO		NOK	0,10	34,0	E	P	31.12.
En Plus S.r.l.	Milan / IT		EUR	25,50	66,7	G	P	31.12.
Energie Biberist AG	Biberist		CHF	5,00	25,0	E	P	31.12.
Energie Electrique du Simplon SA (E.E.S.)	Simplon		CHF	8,00	81,9	G	P	31.12.
Usines Electriques de l'Engadine SA	Zernez	2050/2074	CHF	140,00	22,0	E	P	30.09.
Enpower 3 S.r.l. ¹	Aragona / IT		EUR	0,04	100,0	G	P	31.12.
Entegra Wasserkraft AG	St. Gall		CHF	4,12	75,0	G	P	31.12.
Eole Jura SA	Muriaux		CHF	4,00	100,0	G	P	31.12.
Finse Kraftverk AS	Voss / NO		NOK	0,10	6,8	E	P	31.12.
Forces Motrices Hongrin-Léman S.A. (FMHL)	Château-d'Oex	2051	CHF	30,00	39,3	E	P	31.12.
Forces Motrices de Fully SA (FMDF)	Fully	2085	CHF	0,80	28,0	E	P	31.12.
Forces Motrices de Martigny-Bourg SA	Martigny	2080	CHF	3,00	18,0	E	P	31.12.
Geitâni Kraftverk AS	Voss / NO		NOK	0,10	13,6	E	P	31.12.
Forces Motrices de Conches SA	Ernen	2051	CHF	30,00	26,0	E	P	31.12.
Grande Dixence SA	Sion	2044	CHF	300,00	60,0	E	P	31.12.
HYDRO Exploitation SA	Sion		CHF	13,00	27,6	E	S	31.12.
Hydro-Solar Energie AG	Niederdorf		CHF	0,10	65,0	G	P	31.12.
Isento AG	Thal		CHF	0,25	100,0	G	P	31.12.
Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG	Däniken		CHF	350,00 ⁵	40,0	E	P	31.12.
Centrale Nucléaire de Leibstadt SA	Leibstadt		CHF	450,00	32,4	E	P	31.12.
Kernkraftwerk Niederramt AG	Oltén		CHF	0,10	100,0	G	P	31.12.
Centrales Nucléaires en Participation SA (CNP)	Berne	2016 / 2032	CHF	150,00	33,3	E	P	31.12.
KohleNusbaumer SA	Lausanne		CHF	0,10	35,0	E	S	31.12.
Kraftwerk Ryburg-Schwörstadt AG	Rheinfelden	2070	CHF	30,00	13,5	E	P	30.09.
Forces Motrices de la Gougra SA	Sierre	2039 / 2084	CHF	50,00	54,0	E	P	30.09.
Kraftwerke Hinterrhein AG	Thusis	2042	CHF	100,00	9,3	E	P	30.09.
Kraftwerke Zervreila AG	Vals	2037	CHF	50,00	21,6	E	P	31.12.
Kupe Kraftverk AS	Billingstad / NO		NOK	0,10	34,0	E	P	31.12.
M&A Rinnovabili S.r.l.	Aragona / IT		EUR	5,00	22,0	E	P	31.12.
Madland Kraftverk AS	Billingstad / NO		NOK	0,10	100,0	G	P	31.12.
Maggia Kraftwerke AG	Locarno	2035 / 2048	CHF	100,00	12,5	E	P	30.09.
Kraftwerk Aegina AG	Obergoms		CHF	12,00	50,0	E	P	30.09.
Monthel SA	Monthey		CHF	15,00	100,0	G	P	31.12.
Nant de Drance SA	Finhaut		CHF	150,00	39,0	E	P	31.12.
Novel S.p.A.	Milan / IT		EUR	23,00	51,0	G	P	30.09.
Ouvra Electrica Lavinuoz Lavin SA (OELL)	Lavin		CHF	2,00	25,0	E	P	31.12.
Reisæter Kraftverk AS	Ullensvang / NO		NOK	0,10	20,0	E	P	31.12.
Repower AG	Brusio		CHF	3,41	24,6	E	P	31.12.
Romande Energie Commerce SA	Morges		CHF	15,00	11,8	E	S	31.12.
Romande Energie Holding SA	Morges		CHF	28,50	10,0	E	S	31.12.
Sabloal Energie Eoliana S.R.L.	Oradea / RO		RON	0,20	100,0	G	P	31.12.

Comptes consolidés

Salanfe SA	Vernayaz		CHF	18,00	100,0	G	P	31.12.
Scanenergy AS	Billingstad/NO		NOK	37,50	10,0	E	P	31.12.
Sevre Kraftverk AS	Nesbyen/NO		NOK	0,10	90,0	G	P	31.12.
Società Elettrica Sopracenerina SA	Locarno		CHF	16,50	60,9	G	D	31.12.
Calore SA	Locarno		CHF	2,00	50,0	E	P	31.12.
SAP SA	Locarno		CHF	2,06	99,4	G	S	31.12.
Société des Forces Motrices du Grand-St.-Bernard SA	Bourg-St-Pierre	2040	CHF	10,00	25,0	E	P	31.12.
Stølsdalselva Kraftverk AS	Jondal/NO		NOK	0,50	8,0	E	P	31.12.
Tysvær Vindpark AS	Rogaland/NO		NOK	0,10	100,0	G	P	31.12.
Unoenergia S.r.l.	Biella/IT		EUR	0,11	40,0	E	P	31.12.
Vetrocom Ltd.	Sofia/BG		BGN	136,91	100,0	G	P	31.12.
Vetrocom Services AD	Sofia/BG		BGN	0,10	65,0	G	P	31.12.
Wasserkraftwerk Tambobach AG	Splügen		CHF	2,00	70,0	G	P	31.12.
Wasserkraftwerke Weinfelden AG	Weinfelden		CHF	5,00	49,0	E	P	31.12.
Xamax AG	Oltén		CHF	0,20	100,0	V	S	31.12.
Ytre Oppedal Kraftverk AS	Voss/NO		NOK	0,10	13,6	E	P	31.12.
3CA SAS	Paris/FR		EUR	0,50	100,0	G	P	31.12.
3CB SAS	Paris/FR		EUR	134,00	100,0	G	P	31.12.

1 Sociétés acquises en relation avec le split d'actifs M&A Rinnovabili

2 Fusionnée avec Alpiq Trading SA

3 Fusionnée avec Analp Gestion S.A.U.

4 Société simple

5 Dont 290 millions de CHF versés

Réseau

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Alpiq Réseau SA Gösgen	Niedergösgen	CHF	130,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Réseau SA Lausanne	Lausanne	CHF	0,20	100,0	G	S	31.12.
ETRANS SA	Laufenburg	CHF	7,50	33,3	E	S	31.12.
Swissgrid SA	Laufenburg	CHF	15,00	32,6	E	S	31.12.

Sociétés holdings et de management

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Alpiq Central Europe SA	Niedergösgen	CHF	0,40	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Hydro France S.A.S.	Toulouse / FR	EUR	7,79	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Italia S.r.l.	Milan / IT	EUR	0,25	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Management SA	Olten	CHF	10,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Management Services Ltd.	St. Helier / JE	EUR	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Nordic AS	Oslo / NO	NOK	1,00	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Western Europe S.à r.l.	Luxembourg / LU	EUR	1,00	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Wind Italia 2 S.r.l. ¹	Milan / IT	EUR	0,01	100,0	G	H	31.12.

1 Création d'entreprise

Sociétés de services énergétiques

Alpiq InTec (AIT)

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Holding et management							
Alpiq InTec SA	Olten	CHF	30,00	100,0	G	H	31.12.
Alpiq InTec Management SA	Zurich	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Management S.r.l.	Milan / IT	EUR	1,00	100,0	G	S	31.12.
Technique des transports							
Elektroline a.s.	Prague / CZ	EUR	0,17	100,0	G	S	31.12.
K+M Fahrleitungstechnik GmbH	Issenbüttel / DE	EUR	0,03	100,0	G	S	31.12.
Kummler + Matter SA	Zurich	CHF	2,50	100,0	G	S	31.12.
Mauerhofer et Zuber SA	Renens	CHF	1,70	100,0	G	S	31.12.
Technique et gestion des bâtiments							
Advens AG	Winterthour	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Albin Baeriswyl SA	Fribourg	CHF	0,20	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Burkhalter Bahntechnik AG	Zurich	CHF	0,25	50,0	E	S	31.12.
Alpiq E-Mobility SA	Zurich	CHF	0,50	90,0	G	S	31.12.
Alpiq EcoServices SA	Zurich	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Infra SA	Zurich	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec (FL) AG	Schaan / LI	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Milano S.p.A.	Milan / IT	EUR	3,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Est SA ¹	Zurich	CHF	7,85	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Romandie SA	Meyrin	CHF	1,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Tessin SA	Lugano	CHF	2,70	100,0	G	S	31.12.

Comptes consolidés

Alpiq InTec Verona S.p.A.	Vérone / IT	EUR	2,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Ouest SA ²	Olten	CHF	5,90	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Prozessautomation AG	Strengelbach	CHF	0,20	100,0	G	S	31.12.
Robert Schellenberg AG	Winterthour	CHF	0,15	100,0	G	S	31.12.

1 Fusionnée avec Wüst Haustechnik AG et Infra Haustechnik-Service AG

2 Fusionnée avec Hirt Haustechnik AG

Technique de l'énergie et des installations (TEI)

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Holding et management							
Alpiq Anlagentechnik GmbH	Heidelberg / DE	EUR	25,00	100,0	G	H	31.12.
Technique de l'énergie et des installations (TEI)							
Caliqua Anlagentechnik GmbH	Vienne Neudorf / AT	EUR	0,19	100,0	G	S	31.12.
ECM Ingenieur-Unternehmen für Energie- und Umwelttechnik GmbH	Munich / DE	EUR	0,05	100,0	G	S	31.12.
FINOW Rohrsysteme GmbH	Eberswalde / DE	EUR	0,50	100,0	G	S	31.12.
Ingenieurbüro Kiefer & Voß GmbH	Erlangen / DE	EUR	0,08	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Energie- und Umwelttechnik GmbH	Heidelberg / DE	EUR	0,10	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Hamburg GmbH	Hambourg / DE	EUR	0,77	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Heidelberg GmbH	Heidelberg / DE	EUR	0,50	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen München GmbH	Munich / DE	EUR	5,00	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Power Plants GmbH	Munich / DE	EUR	1,00	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Romania S.R.L.	Ploiesti / RO	RON	2,04	100,0	G	S	31.12.
Kraftszer Vállalkozási Kft.	Budapest / HU	HUF	198,00	90,0	G	S	31.12.
Autres							
GAH Pensions GmbH	Heidelberg / DE	EUR	0,26	100,0	G	S	31.12.

Participations financières

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Capital Recovery Syndication Trust	St. Helier / JE	USD	2,66 ¹	9,8	J	S	31.12.
European Energy Exchange	Leipzig / DE	EUR	40,05	4,5	A	S	31.12.
New Energies Invest SA	Bâle	CHF	43,00	0,6	J	S	31.12.
Nordic Power Trading I Fund	Oslo / NO	NOK	1,04 ¹	10,7	J	S	31.12.
Powernext SA	Paris / FR	EUR	11,74	5,0	A	S	31.12.
VenCap9 LLC	Cayman Islands / KY	USD	357,00 ¹	0,9	J	S	31.12.

¹ Fund capital

Objet de la société

- N Négoce
- D Distribution et approvisionnement
- P Production
- S Service
- H Holding

Méthode de consolidation

- G Intégration globale
- E Mise en équivalence
- J Juste valeur
- A Coûts d'acquisition

Aperçu annuel 2008 – 2012 Groupe Alpiq

Compte de résultat ¹

En mio de CHF	2008	2009	2010	2011	2012
Chiffre d'affaires net	12 897	14 822	14 104	13 961	12 710
Autres produits d'exploitation	294	235	181	205	432
Total des produits d'exploitation	13 191	15 057	14 285	14 166	13 142
Charges d'exploitation avant amortissements	-11 940	-13 511	-12 787	-13 229	-11 942
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA)	1 251	1 546	1 498	937	1 200
Amortissements	-280	-481	-502	-1 229	-2 128
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)	971	1 065	996	-292	-928
Part des entreprises associées dans le résultat	30	-1	-26	-901	-57
Résultat financier	-85	-164	-156	-181	-248
Impôts sur le revenu	-183	-224	-169	28	147
Résultat net du Groupe	733	676	645	-1 346	-1 086
Participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net	10	10	7	-21	-41
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans le résultat net	723	666	638	-1 325	-1 045
Collaborateurs ²	9 944	10 629	11 033	11 009	10 039

¹ Chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement

² Effectif moyen en postes à plein temps

2008: valeurs de l'ex-Groupe Atel hors EOS et Emosson

Bilan ¹

En mio de CHF	2008	2009	2010	2011	2012
Total du bilan	10 566	20 099	18 473	17 446	14 784
Actifs					
Actif immobilisé	5 884	14 302	13 793	11 469	8 505
Actif circulant	4 682	5 797	4 680	4 139	4 430
Actifs détenus en vue de la vente				1 838	1 849
Passifs					
Total des fonds propres	3 830	7 930	7 779	6 205	5 010
en % du total du bilan	36,2	39,5	42,1	35,6	33,9
Fonds étrangers	6 736	12 169	10 694	10 513	9 530
Passifs détenus en vue de la vente				728	244

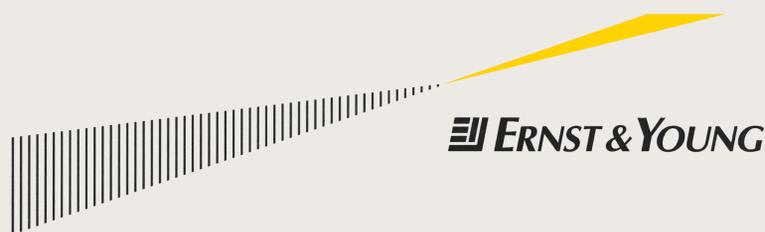
¹ Chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement

Informations par action

En CHF	2008	2009	2010	2011	2012
Valeur nominale	10	10	10	10	10
Cours boursier au 31.12	535	430	360	170	131
Plus haut	765	567	453	381	189
Plus bas	376	328	339	150	126
Nombre pondéré d'actions en circulation (en milliers d'unités)	21 261	26 749	27 190	27 190	27 190
Résultat net	34	25	23	- 49	- 38
Dividende ¹	10,00	8,70	8,70	2,00	2,00

¹ Proposition à l'attention de l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2013

2008: valeurs de l'ex-Groupe Atel hors EOS et Emosson



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone +41 58 286 31 11
Téléfax +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Alpiq Holding SA, Lausanne

Zurich, le 11 mars 2013

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés d'Alpiq Holding SA, comprenant le compte de résultat, les produits et charges comptabilisés dans les fonds propres, le bilan, la variation des fonds propres, le tableau de financement et l'annexe (pages 56 - 129) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés

dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les IFRS et sont conformes à la loi suisse.

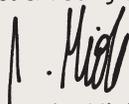
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Alessandro Miolo
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Roger Müller
Expert-réviseur agréé

Comptes statutaires d'Alpiq Holding SA

Bref commentaire

Conformément aux attentes, Alpiq Holding SA a enregistré une baisse de son produit total durant la période sous revue. Suite au renoncement de dividendes internes au Groupe et à la réduction des produits liés aux services, les produits ont été inférieurs de 350 millions de CHF à ceux de l'exercice précédent. La baisse des charges financières par rapport à l'exercice 2011 tient notamment à des pertes de change moins importantes.

Le total du bilan s'est inscrit en baisse d'environ 130 millions de CHF ou 2%. Alors que les passifs financiers à long terme ont diminué de 125 millions de CHF, les liquidités ont augmenté d'environ 500 millions de CHF. Le recul des prêts octroyés s'explique par le remboursement de positions internes au Groupe.

Pour Alpiq Holding SA, les faibles valeurs des participations portées au bilan n'ont pas nécessité de corrections de valeur exceptionnelles, comme ce fut déjà le cas lors de l'exercice précédent.

Compte de résultat

En CHF	Note	2011	2012
Produits			
Produits financiers	2	207 652 381	206 950 344
Produits des participations	3	456 206 662	149 655 865
Autres produits		46 346 101	7 929 310
Produits exceptionnels		3 239 665	
Total des produits		713 444 809	364 535 519
Charges			
Charges financières	4	370 893 855	304 110 252
Impôts		1 473 591	1 348 699
Autres charges		40 980 168	57 177 119
Amortissements		5 164 765	4 940 413
Total des charges		418 512 379	367 576 483
Résultat annuel		294 932 430	- 3 040 964

Bilan

Actifs

En CHF	Note	31.12.2011	31.12.2012
Immobilisations incorporelles		14 821 238	9 880 825
Participations	5	6 090 061 621	5 912 760 624
Prêts octroyés	6	1 583 523 454	760 944 335
Actif immobilisé		7 688 406 313	6 683 585 784
Créances à court terme	7	64 901 501	437 857 092
Comptes de régularisation		703 414	13 211 820
Valeurs		9 421 450	6 518 995
Liquidités		274 164 837	769 334 427
Actif circulant		349 191 202	1 226 922 334
Total des actifs		8 037 597 515	7 910 508 118

Passifs

En CHF	Note	31.12.2011	31.12.2012
Capital-actions		271 898 730	271 898 730
Agio		3 565 537	3 565 537
Réserves issues d'apports de capital		1 273 584 745	1 219 204 999
Réserves générales		53 332 560	53 332 560
Bénéfice au bilan		888 350 695	885 309 731
Fonds propres	8	2 490 732 267	2 433 311 557
Provisions		40 778 516	38 778 516
Emprunts	9	2 975 000 000	3 175 000 000
Prêts passifs	10	805 000 000	480 000 000
Fonds étrangers à long terme		3 780 000 000	3 655 000 000
Passifs à court terme	11	1 581 258 527	1 645 672 332
Comptes de régularisation		144 828 205	137 745 713
Capitaux étrangers à court terme		1 726 086 732	1 783 418 045
Total des passifs		8 037 597 515	7 910 508 118

Annexe aux comptes annuels

1 Remarques préliminaires

Les états financiers d'Alpiq Holding SA ont été établis en conformité avec le droit suisse sur les sociétés anonymes. Les explications ci-dessous comprennent également les informations exigées par l'art. 663 b CO et l'art. 663 b bis CO. Au sens de l'art. 663a CO, sont considérées comme faisant partie des sociétés du Groupe les filiales et sociétés en participation mentionnées à partir de la page 123 ainsi que leurs sociétés membres.

2 Produits financiers

En milliers de CHF	2011	2012
Produits d'intérêts des sociétés du Groupe et des actionnaires	55 289	36 908
Produits d'intérêts de tiers	1 349	1 265
Autres produits financiers des sociétés du Groupe et des actionnaires	4 683	4 586
Autres produits financiers de tiers	5 706	958
Bénéfice sur les cours	140 625	163 233
Total	207 652	206 950

3 Produits des participations

Les produits des participations englobent les revenus de dividendes de filiales.

4 Charges financières

En milliers de CHF	2011	2012
Charges d'intérêts des sociétés du Groupe et des actionnaires	24 714	19 216
Charges d'intérêts de tiers	108 637	116 221
Autres produits financiers de tiers	24 787	29 118
Perte de cours	212 756	139 555
Total	370 894	304 110

5 Participations

Un aperçu des principales participations est disponible à partir de la page 123.

A la date de clôture du bilan du 31 décembre 2012, il n'existe pas de passifs pour versements en capital (année précédente: 200 millions de CHF).

6 Prêts octroyés

Comme l'année précédente, ce poste comprend essentiellement les créances de prêt à long terme vis-à-vis des sociétés du Groupe ainsi qu'un prêt subordonné accordé à une société du Groupe pour un montant de 300 millions de CHF.

7 Créances à court terme

En milliers de CHF	31.12.2011	31.12.2012
Sociétés du Groupe	62 593	436 333
Tiers	2 309	1 524
Total	64 902	437 857

Les créances à court terme englobent les créances financières à court terme ainsi que la TVA et les impôts anticipés à recouvrer.

8 Fonds propres

En milliers de CHF	Capital actions	Agio	Réserve des dotations en capital	Réserves générales	Bénéfice au bilan	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2010	271 899	3 565	1 273 585	53 333	829 970	2 432 352
Distribution de dividendes					- 236 552	- 236 552
Bénéfice annuel					294 932	294 932
Etat au 31.12.2011	271 899	3 565	1 273 585	53 333	888 350	2 490 732
Transformation des réserves de dotations en capital en réserves disponibles			- 54 380	54 380		0
Dividende payé sur les réserves de dotations en capital transformées en réserves disponibles				- 54 380		- 54 380
Perte annuelle					- 3 041	- 3 041
Etat au 31.12.2012	271 899	3 565	1 219 205	53 333	885 309	2 433 311

Capital autorisé

Comme l'année précédente, Alpiq Holding SA ne disposait pas de capital autorisé à la date de clôture du 31 décembre 2012.

Principaux actionnaires

Les principaux actionnaires d'Alpiq Holding SA sont indiqués sous la note 19 des comptes consolidés.

Actions propres

Les informations sur les actions propres sont publiées dans les comptes consolidés sous «Variation des fonds propres».

9 Emprunts

En milliers de CHF	Echéance	Remboursable au plus tôt le	Taux d'intérêt en %	Valeur nominale au 31.12.2011	Valeur nominale au 31.12.2012
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA ¹	2003 / 2013	16.09.2013	3 1/8	300 000	300 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2009 / 2014	10.02.2014	3	200 000	200 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2006 / 2014	22.09.2014	2 7/8	125 000	125 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008 / 2014	30.10.2014	3 3/8	25 000	25 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008 / 2014	30.10.2014	3 3/8	150 000	150 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008 / 2015	25.03.2015	3 1/4	250 000	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2009 / 2015	03.07.2015	3 1/4	250 000	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2011 / 2016	20.09.2016	1 3/8	250 000	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2009 / 2017	10.02.2017	4	250 000	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2012 / 2017	13.04.2017	2		275 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2012 / 2017	14.04.2017	2		25 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2006 / 2018	01.03.2018	2 5/8	250 000	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008 / 2018	30.10.2018	3 7/8	160 000	160 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008 / 2018	30.10.2018	3 7/8	40 000	40 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2009 / 2019	25.11.2019	3	500 000	500 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2011 / 2021	20.09.2021	2 1/4	225 000	225 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2012 / 2022	16.05.2022	3		200 000

1 Emprunts d'Alpiq SA et d'Alpiq Suisse SA repris par Alpiq Holding SA dans le cadre du changement de débiteur en décembre 2010.

A la date de clôture, l'intérêt pondéré des obligations émises, rapporté à la valeur nominale, est de 2,90% (année précédente: 2,99%).

10 Prêts passifs

En milliers de CHF	31.12.2011	31.12.2012
Actionnaires	320 000	
Sociétés du Groupe	10 000	
Tiers	475 000	480 000
Total	805 000	480 000

La durée résiduelle des prêts passifs s'étend de 1 à 9 ans. Le taux d'intérêt moyen pondéré est de 2,30% à la date de clôture (contre 2,93% l'année précédente).

11 Passifs à court terme

En milliers de CHF	31.12.2011	31.12.2012
Actionnaires	300 000	320 000
Sociétés du Groupe	503 837	925 434
Tiers	777 422	400 238
Total	1 581 259	1 645 672

Les dettes à court terme envers des tiers comprennent les prêts et les emprunts qui doivent être remboursés dans les 12 mois ainsi que les engagements dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée, la caisse de compensation et les dividendes non versés.

12 Passifs éventuels

Au 31.12.2012, le montant global des engagements de garantie en faveur de sociétés du Groupe et de tiers s'élève à 1 050 millions de CHF (31.12.2011: 1 284 millions de CHF).

13 Informations sur les rémunérations et participations du Conseil d'administration, de la Direction générale et des parties liées

Les principes applicables aux rémunérations versées au Conseil d'administration et à la Direction générale sont détaillés dans le rapport de rémunération à partir de la page 40.

Indemnités versées aux membres actuels et partis au cours de la période sous revue du Conseil d'administration et des comités au débit des comptes annuels 2012

En milliers de CHF		Rémunération fixe	Frais	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, AVS / AI)
Hans E. Schweickardt	Président du CA/ Président du SB jusqu'au 30.4.2012	1 000,6	59,5	97,9
Christian Wanner	Vice-président du CA/ Membre du SB jusqu'au 30.4.2012	253,3	16,1	11,8
Conrad Ammann	Membre du CA depuis le 26.4.2012	112,3	8,2	8,0
François Driesen	Membre du CA depuis le 26.4.2012	116,5	8,2	
Claude Lässer	Membre du CA	174,0	12,0	25,1
Daniel Mouchet	Membre du CA	174,0	12,0	
Guy Mustaki	Membre du CA/ Président du CNR/ Membre du SB jusqu'au 30.4.2012	295,3	16,6	41,5
Jean-Yves Pidoux	Membre du CA/ Membre de l'ARC	213,0	13,5	
Patrick Pruvot	Membre du CA depuis le 26.4.2012	112,5	8,2	
Gérard Roth	Membre du CA depuis le 26.4.2012/ Membre du CNR depuis le 26.4.2012	146,7	9,2	
Alex Stebler	Membre du CA/ Membre de l'ARC	201,0	13,5	22,8
Urs Steiner	Membre du CA/ Membre du CNR depuis le 1.1.2012	197,0	13,5	
Stéphane Tortajada	Membre du CA/ Président de l'ARC/ Membre du SB jusqu'au 30.4.2012	255,3	16,6	
Total pour les membres du Conseil d'administration actifs au 31.12.2012		3 251,5	207,1	207,1
Pierre Aumont	Membre du CA jusqu'au 26.4.2012/ Membre du CNR jusqu'au 26.4.2012	78,7	4,4	
Hans Büttiker	Membre du CA jusqu'au 26.4.2012	57,8	3,9	4,5
Frédéric Mayoux	Membre du CA jusqu'au 26.4.2012	57,9	3,9	
Philippe Torrion	Membre du CA jusqu'au 26.4.2012	41,9	3,9	
Total Conseil d'administration		3 487,8	223,2	211,6

CA = Conseil d'administration

ARC = Audit and Risk Committee

CNR = Comité de nomination et de rémunération

SB = Sounding Board

Les rémunérations englobent les indemnités pour le mandat CA, les jetons de présence ainsi que la rémunération de membre du CNR, de l'ARC ou du SB. Les bases de rémunération n'ont pas été augmentées par rapport à 2011. Le Sounding Board (SB) a cessé ses activités à fin avril 2012.

En sa qualité de président du Conseil d'administration d'Alpiq Holding SA, Hans E. Schweickardt a occupé un emploi fixe avec un taux d'activité de 100 %. Les revenus annexes issus d'autres activités pour le compte du Groupe Alpiq ont été imputés à l'entreprise durant la même période. A partir du 30 septembre 2011, Hans E. Schweickardt a assumé la fonction de CEO ad interim. Il a déposé ses fonctions de CEO ad interim au 31 décembre 2012 avec l'arrivée de Jasmin Staiblin, CEO à partir du 1^{er} janvier 2013. A ce titre, il n'a perçu aucune rémunération supplémentaire et n'a donc pas participé au programme de bonus de la Direction générale.

Indemnités versées aux membres actuels et partis au cours de la période sous revue du Conseil d'administration et des comités au débit des comptes annuels 2011

En milliers de CHF		Rémunération fixe	Frais	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, AVS / AI)
Hans E. Schweickardt	Président du CA / Président du SB depuis le 25.8.2011	968,6	47,5	96,1
Christian Wanner	Vice-président du CA / Membre du CNR / Membre du SB depuis le 25.8.2011	288,0	18,0	16,1
Pierre Aumont	Membre du CA / Membre du CNR depuis le 28.4.2011	204,0	13,0	
Hans Büttiker	Membre du CA / Membre du CNR	221,0	13,5	18,5
Claude Lässer	Membre du CA	166,0	12,0	5,4
Frédéric Mayoux	Membre du CA depuis le 28.4.2011	110,7	8,0	
Daniel Mouchet	Membre du CA	167,8	12,0	
Guy Mustaki	Membre du CA / Président du CNR / Membre du SB depuis le 25.8.2011	283,0	17,0	40,0
Jean-Yves Pidoux	Membre du CA / Membre de l'ARC	205,0	13,5	
Alex Stebler	Membre du CA / Membre de l'ARC	205,0	13,5	23,4
Urs Steiner	Membre du CA / Membre de l'ARC	205,0	13,5	
Philippe Torrion	Membre du CA depuis le 28.4.2011	90,7	8,0	
Stéphane Tortajada	Membre du CA depuis le 28.4.2011 / Président de l'ARC depuis le 28.4.2011 / Membre du SB depuis le 25.8.2011	185,7	11,8	
Total pour les membres du Conseil d'administration actifs au 31.12.2011		3 300,5	201,3	199,5
Marc Boudier	Vice-président du CA jusqu'au 28.4.2011 / Président de l'ARC jusqu'au 28.4.2011 / Membre du CNR jusqu'au 28.4.2011	101,0	6,7	
Guillaume de Forceville	Membre du CA jusqu'au 28.4.2011	55,3	4,0	
Philippe V. Huet	Membre du CA jusqu'au 28.4.2011	51,3	4,0	
Total Conseil d'administration		3 508,1	216,0	199,5

CA = Conseil d'administration

ARC = Audit and Risk Committee

CNR = Comité de nomination et de rémunération

SB = Sounding Board

Les rémunérations englobent les indemnités pour le mandat CA, les jetons de présence ainsi que la rémunération de membre du CNR ou de l'ARC.

Rémunérations versées aux membres de la Direction générale au débit des comptes annuels 2012

En milliers de CHF	Traitements bruts (fixes)	Traitements bruts (bonus)	Prestations en nature (véhicule et autres)	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, accidents)
Total Direction générale	1 687,5	1 237,9	84,2	516,8
Dont rémunération la plus élevée pour le membre Kurt Baumgartner (CFO jusqu'au 30.9.2012)	410,0	317,4	22,7	105,9

Une indemnité forfaitaire annuelle de 24 milliers de CHF a également été versée à chaque membre de la Direction générale. Pour le membre ayant reçu la rémunération la plus élevée (CFO), cette indemnité s'est montée à 24 milliers de CHF. La somme totale des indemnités forfaitaires versées à la Direction générale s'est élevée à 126 milliers de CHF.

Le montant des bonus indiqués correspond à la part de rémunération variable approuvée par le CNR au titre de l'exercice 2012. Les bonus 2012 seront versés après l'assemblée générale en mai 2013.

Rémunérations versées aux membres de la Direction générale au débit des comptes annuels 2011

En milliers de CHF	Traitements bruts (fixes)	Traitements bruts (bonus)	Prestations en nature (véhicule et autres)	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, accidents)
Total Direction générale	4 863,0	2 026,0	83,9	2 158,9
Dont rémunération la plus élevée pour le membre Giovanni Leonardi (CEO jusqu'au 29.9.2011) ¹	1 050,0	622,0	16,9	275,3

¹ Hans E. Schweickardt assume la fonction de CEO ad interim depuis le 30 septembre 2011. A ce titre, il n'a perçu aucune rémunération supplémentaire et n'a donc pas participé au programme de bonus de la Direction générale.

Tous les montants publiés ci-dessus englobent les prestations contractuelles versées jusqu'à la fin de l'année aux membres de la Direction générale partis au cours de l'exercice 2011. Pour Giovanni Leonardi, Herbert Niklaus et Peter Heydecker, les prestations ont été prises en compte jusqu'à la fin de leur contrat au 31 décembre 2012. Pour l'exercice 2012, 1 110 milliers de CHF ont été affectés aux rémunérations fixes, 684 milliers de CHF au bonus, 19 milliers de CHF aux prestations en nature, 261 milliers de CHF aux prestations de prévoyance et 78 milliers de CHF aux indemnités forfaitaires.

Le tableau ci-dessous a été créé afin de permettre une comparaison avec l'exercice 2012. Il présente les rémunérations versées aux membres de la Direction générale au titre de l'exercice 2011 sans les prestations contractuelles 2012 au bénéfice des membres partis durant l'exercice 2011.

En milliers de CHF	Traitements bruts (fixes)	Traitements bruts (bonus)	Prestations en nature (véhicule et autres)	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, accidents)
Total Direction générale	3 753,0	1 341,9	65,4	1 898,1
Dont rémunération la plus élevée pour le membre Giovanni Leonardi (CEO jusqu'au 29.9.2011)	525,0	311,0	8,4	157,6

Une indemnité forfaitaire de 24 milliers de CHF a également été versée à chaque membre de la Direction générale. Pour le membre ayant reçu la rémunération la plus élevée (CEO), cette indemnité s'est montée à 30 milliers de CHF. La somme totale des indemnités forfaitaires versées à la Direction générale s'est élevée à 304 milliers de CHF.

Les tableaux ont été ajustés sur la base du nouveau processus d'approbation relatif à la part variable de la rémunération (voir également page 78 «Changements dans la présentation des informations en annexe»). Le montant des bonus indiqués correspond désormais à la part de rémunération variable approuvée par le CNR au titre de l'exercice 2011.

Actions détenues par les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

		Nombre 2011	Nombre 2012
Hans E. Schweickardt	Président du CA/CEO a.i. jusqu'au 31.12.2012	200	310
Hans Büttiker	Membre du CA jusqu'au 26.4.2012	501	¹⁾
Alex Stebler	Membre du CA	269	271
Urs Steiner	Membre du CA	21	23
Patrick Mariller	Membre de la DG depuis le 1.10.2012	¹⁾	5
Benoît Revaz	Membre de la DG	72	72
Michael Wider	Membre de la DG	52	52
Total		1 115	733

1) non recensé

14 Evaluation des risques

L'évaluation des risques d'Alpiq Holding SA s'effectue dans le cadre général de la gestion des risques du Groupe Alpiq. Le Groupe Alpiq dispose d'une gestion des risques implémentée à l'échelle globale qui évalue périodiquement les risques de chaque société du Groupe. Sur la base de l'identification des risques réalisée chaque année par la direction du Groupe, les principaux risques sont évalués en fonction de leur probabilité de réalisation et de leurs conséquences. Le Conseil d'administration d'Alpiq Holding SA prend des mesures pour éviter, réduire ou couvrir ces risques. Pour pouvoir réagir de façon flexible aux évolutions dans l'environnement de risque, la direction du Groupe peut mandater des enquêtes ad hoc approfondies sur les risques. La dernière évaluation des risques a été approuvée le 6 mars 2013 par le Conseil d'administration.

Proposition du Conseil d'administration

Utilisation du bénéfice au bilan

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale que le bénéfice au bilan, composé:

CHF	
Résultat annuel 2012 selon le compte de résultat de	- 3 040 964
Bénéfice reporté de l'exercice précédent de	888 350 695
Total	885 309 731
soit utilisé comme suit:	
Attribution à la réserve générale	0
Report à nouveau	885 309 731

Attribution des réserves légales (réserves de dotations en capital) aux réserves disponibles et versement exempté d'impôt anticipé sur les réserves

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale 2013 de distribuer un dividende de 2,00 CHF (exercice précédent: 2,00 CHF) par action nominative sous la forme d'un remboursement de dotations en capital sans déduction de l'impôt anticipé. Si cette proposition est acceptée par les actionnaires, les paiements de dividendes se monteront à 54 379 746 CHF.

CHF	
Attribution des réserves de dotations en capital aux réserves disponibles	54 379 746
Versement exempté d'impôt anticipé de 2,00 CHF par action nominative	- 54 379 746

Si la proposition est acceptée, le versement sera effectué à partir du 3 mai 2013 conformément aux dispositions du registre des actions.



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone +41 58 286 31 11
Téléfax +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Alpiq Holding SA, Lausanne

Zurich, le 11 mars 2013

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Alpiq Holding SA, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe (pages 136 - 146) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

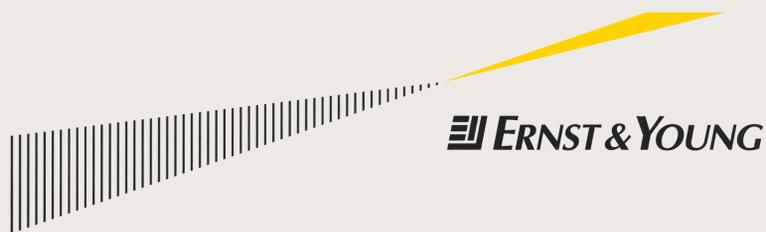
Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Alessandro Miolo
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Roger Müller
Expert-réviseur agréé

Unités

Monnaies

ALL	lek albanais
BGN	lev bulgare
CHF	franc suisse
CZK	couronne tchèque
EUR	euro
HRK	kuna croate
HUF	forint hongrois
LTL	litas lituanien
MKD	denar macédonien
NOK	couronne norvégienne
RON	leu roumain
RSD	dinar serbe
SEK	couronne suédoise
TRY	lire turque
UAH	hryvnia ukrainienne
USD	dollar américain
mio	million
mrd	milliard

Energie

kWh	kilowattheure
MWh	mégawattheure (1 MWh = 1000 kWh)
GWh	gigawattheure (1 GWh = 1000 MWh)
TWh	térawattheure (1 TWh = 1000 GWh)
TJ	térajoule (1 TJ = 0,2778 GWh)

Puissance

kW	kilowatt (1 kW = 1000 watt)
MW	mégawatt (1 MW = 1000 kilowatt)
GW	gigawatt (1 GW = 1000 mégawatt)
MWe	mégawatt électrique
MWth	mégawatt thermique

Calendrier

25 avril 2013:
Assemblée générale

25 avril 2013:
Rapport trimestriel 1/2013

26 août 2013:
Rapport semestriel

8 novembre 2013:
Rapport trimestriel 3/2013

Mars 2014:
Communiqué de presse
sur l'exercice 2013
Conférence de presse sur
le bilan et conférence des
analystes

24 avril 2014:
Assemblée générale

Contacts

Investor Relations
Patrick Mariller, CFO
T +41 62 286 71 11
F +41 62 286 76 67
investors@alpiq.com

Group Communications
Adrienne Develey
T +41 62 286 71 11
F +41 62 286 76 69
info@alpiq.com

Editeur

Alpiq Holding SA, www.alpiq.com

Impression: Dietschi AG, Olten

Le rapport annuel 2012 est publié en
allemand, en français et en anglais.

Photos

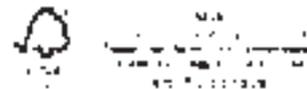
Couverture: Barrage réservoir Grande
Dixence

Page 8: Michel Martinez

Rapport de gestion interactif

reports.alpiq.com

Par souci de simplicité et de lisibilité,
nous avons renoncé à utiliser par-
tout la forme féminine, le masculin
sera donc compris comme valant
pour les deux genres.





Alpiq Holding SA

www.alpiq.com